

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE-MER



CENTRE DE PETIT BASSAM
COTE D'IVOIRE

MINISTERE
DU
PLAN

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE

EXPLOITATIONS AGRICOLES
EN PAYS
DIAMALA - DJIMINI

Aspects de la vie rurale

G. ANCEY

SCIENCES HUMAINES
Volume II N° 6-1969

EXPLOITATIONS AGRICOLES

EN PAYS

DIAHALA - DJIKINI

ASPECTS DE LA VIE RURALE

... 1969

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Présentation de la zone d'enquête	I
- Aperçu général	
- Le Peuplement	4
I - Historique	
2 - Le Peuplement actuel	
3 - L'habitat.	
a/ - D'après le fichier-village	10
b/ - Sur échantillon	13
4 - L'aménagement de points d'eau	14
 <u>CHAPITRE I - L'EXPLOITATION AGRICOLE EN PAYS DJIMINI-DIAMALAI7</u>	
- Présentation de l'Echantillon	18
- Définitions liminaires	21
 <u>§ I - L'EXPLOITATION AGRICOLE A SATALA-SOKORA</u>	24
A - Exploitation moyenne - Diamala	25
B - Les cultures annexes	29
C - Mode de culture-Outilage-Main-d'oeuvre employée	31
D - Estimation de la production per capita.	34
 <u>§ 2 - L'EXPLOITATION AGRICOLE A DABAKALA</u>	35
A -	36
B -	38
C -	40
D -	44
 <u>§ 3 - L'EXPLOITATION AGRICOLE A BONIEREDOUGOU</u>	45
A -	46
B -	50
C -	52
D -	57

<u>CHAPITRE II - PRESENTATION PAR GROUPE DE TAILLE D'EXPLOITATION</u>	58
<u>§ 1-LES PETITES EXPLOITATION - STC INFÉRIEURE A 2 HA.</u>	59
A - Exploitation moyenne	60
B - Cultures Annexes	63
C - Modèle de culture-Outillage - Main-d'œuvre	64
D - Production per capita	67
<u>§ 2-LES EXPLOITATIONS MOYENNES-STC comprise entre 2 ET 5 HA</u>	69
A -	70
B -	74
C -	76
D -	78
<u>§ 3-LES GRANDES EXPLOITATIONS-STC SUPERIEURE A 5 HA.</u>	79
A -	80
B -	85
C -	86
D -	89
Synthèse - Zone Djimini - Diamala	90
Tableaux de base	
I - Concentration des superficies	91
2 - Caractéristiques de l'exploitation moyenne	92

A_N_N_E_X_E_S

Liste des Annexes	I04
I - Rendement des Différentes cultures	I05
2 - Anacarde	I06
3 - Coton-Allen et Tabac-Caita	I08
4 - L'exode	II8
5 - Les interdits alimentaires	I22
6 - Les jours interdits de culture	I26
7 - L'elcvage, la consommation de viande et le rôle de la chasse	I30
8 - Ressources monétaires de l'exploitation et de la zônc.	I59
9 - L'artisanat	I64
10 - De quelques campements Gboli.	I75

LISTE DES CARTES.

- N° 1 - Zone d'enquête par rapport au Département du Centre et à l'ensemble de la C.I.
- 2 - Groupes ethniques
- 3 - Les villages représentés dans l'échantillon.
- 4 - Café Cacao
- 5 - Répartition des bovins. Moyenne 1959-1967
- 6 - Répartition des caprins-ovins en 1955
- 7 - Répartition des caprins-ovins en 1967
- 8 - Répartition des porcins. Moyenne 1959-1967
- 9 - Répartition-Population-Cheptel par groupe ethnique
année 1967
- 10 - Artisanat.

LISTE DES GRAPHIQUES.

- Concentration des superficies occupées en pays Djimini - Diamala
- Histogramme des superficies utilisées par exploitation.
- Coefficients saisonniers des taxes d'abattage et des recettes du commerce moderne.
- Représentation graphique des taxes d'abattage.

PLANCHES

N° 1 - Mouvements commerciaux du bétail sur pied :

1959 - 1960 - 1961 - 1962.

N° 2 - Mouvements commerciaux du bétail sur pied :

1963 - 1964 - 1965 - 1966.

- PRESENTATION DE LA ZONE D'ENQUETE -

APERCU GENERAL :

S'étendant sur 9.680 km², du 4^{ème} au 5^{ème} λ ; Long 0.
et de 7 $^{\circ}$ 50 à 8 $^{\circ}$ 55 Lat N., comprise entre deux grands cours d'eau,
le N'ZI à l'Ouest et la COMOE à l'Est, l'ancienne Sous-Préfecture
de DABAKALA constituait avant sa dernière partition de janvier
1969 en trois unités administratives,

- BONIEREDOUGOU au Nord-Ouest (Ex. Canton DJIMINI Nord. -
Gr SOKALA)
- DABAKALA au Centre (Gr SOKALA (DJI. N. - Centre +
DJI. Est ;)
- SATAMA SOKORA au Sud (Ex. Canton DIAMALA Ouest et
DIA. EST)

la plus vaste Sous-Préfecture de Côte d'Ivoire, exception faite de la réserve de BOUNA.

Cette zone jouxte trois Sous-Préfectures de l'Est

BINI-BARABO : NASSIAN : BOUNA :

Deux Sous-Préfectures du Nord ;

KONG : TAFIRE :

Et six Sous-Préfectures du Centre ;

.../...

NIANKARAMANDOUGOU : KATIOLA : BOUAKE : BROBO :
M'BAHIAKRO : PRIKRO :

Largement ouverte à toutes les influences extérieures, trop vaste et mal défendue elle tint lieu au siècle dernier de théâtre d'opérations de l'ALMAMY SAMORY dont la mémoire reste vivace chez tous les "vieux" DJIMINT.

L'essentiel du paysage est constitué de savane arborée où arbustive quadrillée de forêts plus denses auprès des marigots. En fait cette image demande à être infiniment plus nuancée. De véritables forêts à peine dégradées bordurent toute la frange Sud-Est (BASSAWA, LISSOLO, KOULOUUMIER...) remontent très au Nord le long de la COMOE, à la hauteur de la S/P de NASSIAN, s'avancent en îlots souvent très denses jusqu'au voisinage de DABAKALA, à l'intérieur du longiligne groupe ethnique KPANA, apparaissent encore à l'Ouest du pays DIAMALA aux confins du fleuve N'ZI et des S/P de DABAKALA et BONIEREDOUGOU dans une région officiellement vide d'habitants, en réalité parsemée de campements de culture, dont certains fort importants recueillent une population non seulement DJIMINI mais encore BAOULE, TAGOUANA, SENOUFO, GUINEENNE, VOLTAIQUE, MALIENNE etc.....

Au Nord-Ouest également subsistent ça et là en assez grand nombre des îlots entiers de forêt claire de moyenne hauteur et l'on est surpris de sentir en Février la fleur de caféier jusque dans le groupe FOLO.

Le relief est lui aussi plus varié qu'il ne paraît, car il disparaît derrière l'écran de végétation.

Schématiquement on se trouve en présence d'un vaste socle granitique enserré à l'Est et à l'Ouest par les couloirs schisteux des deux lits fluviaux.

L'altitude moyenne varie de 300 - 400 m à l'Ouest, dans le prolongement des collines schisteuses-birrimiennes qui s'étirent le long du N'ZI dès TOUMODI, à une centaine de mètres à l'Est. Par endroit des affleurements granitiques émergent en dalles, en bandes ou en dômes arrondis aplatis en leur sommet et de pente abrupte, certains culminant au dessus de 400 m.

La pluviométrie n'a été que peu observée, en un seul point, et selon les sources les résultats diffèrent légèrement.

Selon l'Office de Météorologie Nationale la zone de DABAKALA serait tout entière située entre les Isoyètes 1150 - 1200.

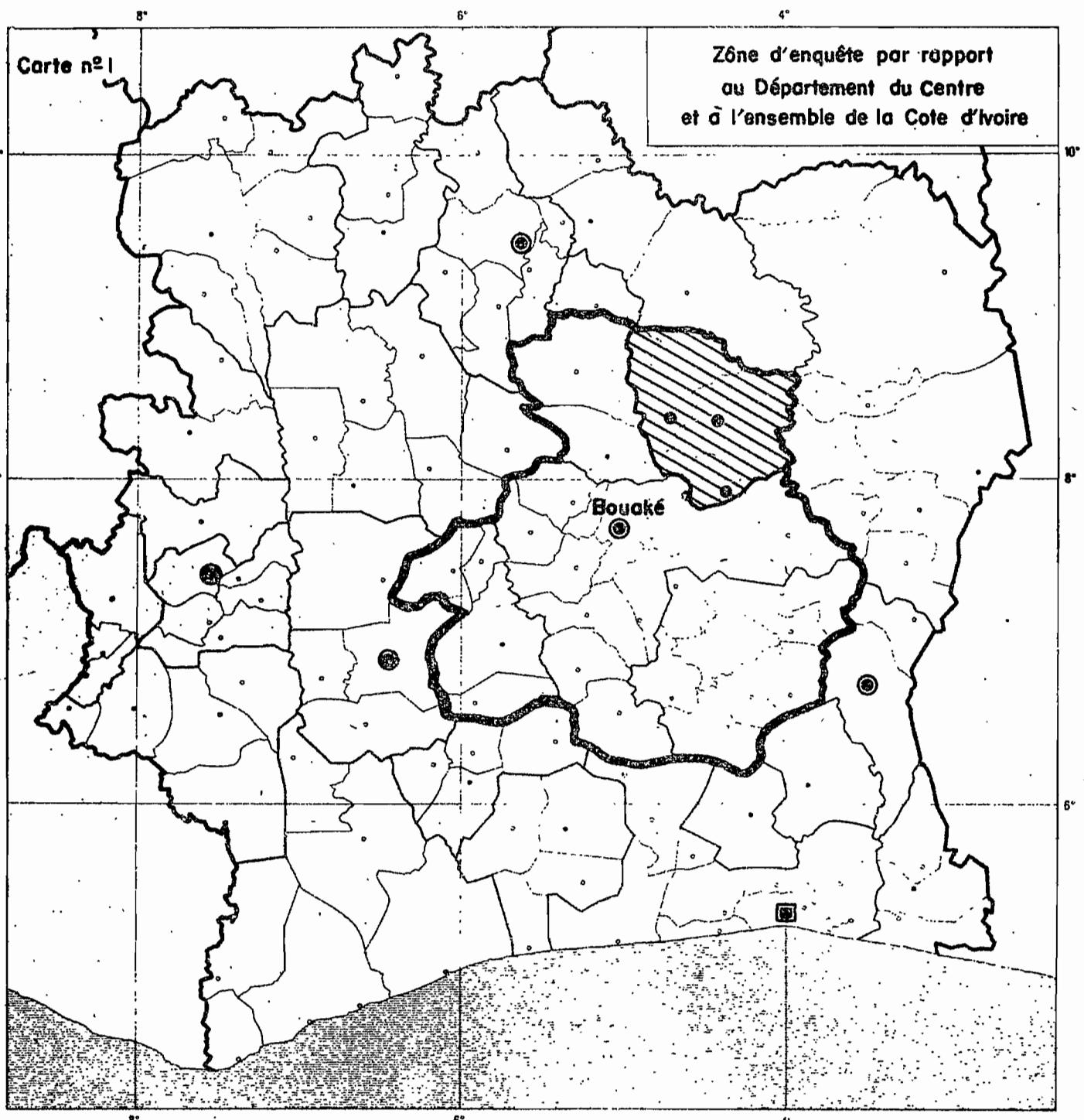
D'après le service hydrologique de l'ORSTOM on aurait des précipitations un peu plus abondantes (1150 - 1250).

La répartition annuelle dénote la double influence tropicale et équatoriale avec deux maxima au lieu d'un seul et une petite saison sèche intermédiaire, donc un régime de transition irrégulier qui dépend de l'avancée plus ou moins prononcée du F.H.T.

Voir carte N° 1 - Zone d'enquête - Par rapport au Département du Centre et à l'ensemble de la Côte d'Ivoire.

*

* * .



- LE PEUPLEMENT -

1. - HISTORIQUE :

A la suite des premiers MALINKE originaires du Mali et pénétrant en Côte d'Ivoire dès le XVe siècle, ce fut autour des MANDE de l'Empire SONRHAIS successeur de l'Empire déchu du Mali d'arriver par le Nord-Est et de fonder le "Royaume de KONG".

La population autochtone SENOUFFO qui relève du groupe ethnique VOLTAIQUE et qui occupait alors l'actuel pays DJIMINI pas plus qu'elle n'avait su s'opposer aux envahisseurs MALINKE dans la région de SEGUELA - ODIENNE, ne put résister à la poussée progressive des sujets du Royaume de KONG, qui procèdèrent à la fois par vasselage et par métissage. "C'est ainsi que se constituèrent les tribus DJIMINI et DIAMALA..." (BOUAKÉ le PEUPLEMENT - tome 1.)

Le XVIe siècle voit certains éléments DJIMINI s'avancer vers le Sud en direction de M'BAHIAKRO, à la recherche d'un lieu plus serein (les Cantons ANDO et BADARAFOU) alors que des DIAMALA, hommes de main des chefs MANDE, s'orientent à travers le pays TAGOUANA en direction de MANKONO, se métissent ou s'allient au passage avec les descendants des premiers MALINKE, certains descendant par la vallée du BANDAMA jusqu'à GRAND-LAHOU non sans fonder sur leur chemin plusieurs villages (ex: TIASSALE) ou essaimer dans l'actuel pays BAOULÉ avant que ceux-ci ne soient installés (ex: le Groupe DIBRI du Canton OUAREBO, Sous-Préfecture de SAKASSO provient directement de ces DIAMALA - MANDE).

Jusqu'au XVIIIe siècle, date de l'implantation BAOULÉ, l'histoire DJIMINI connaît alors une période d'accalmie relative interrompue par les premiers heurts entre les guerriers FAAFOUE de la Reine POKOU et les autochtones DIAMALA - MANDE sur la rive

droite du N'ZI.

De leur côté MANDE et MALINKE poursuivent leurs conflits contre les autochtones SENOUFO (DIAMALA - DJIMINI - TAGOUANA.) dont beaucoup trouvent à nouveau refuge aux alentours de M'BAHIAKRO et BOCANDA chez les BAOULE - SOUNDO - KATIENOU, moins armés que les FAAFOUE.

Rançonnés à nouveau entre 1860 - 1870 par un chef HAOUSSA (MORY-TOURE) parti du Nigéria et se rendant vers le BANDAMA, DJIMINI et DIAMALA connaissent enfin le règne bref et violent de l'ALMAMY SAMORY qui pour leur malheur choisit DABAKALA en 1893 comme quartier général.

De là il surveille mieux les BAOULE avec lesquels il préfère pactiser ; les BAOULE le ravitaillent en armes, munitions et denrées, le chef MALINKE payant en captifs TAGOUANA - DJIMINI - DIAMALA.....

De 1893 à 1897 "le territoire compris entre FERKE - KONG - KATIOLA et DABAKALA fut vidé de ses habitants....." puis ce fut le tour des SENOUFO de KORHOGO et même des MANDE de KONG ! (qui s'étaient disputés avec leur allié au sujet d'un butin). (BOUAKE - LE PEUPLEMENT. tome 1 - op-cit).

2 - LE PEUPLEMENT ACTUEL :

Aujourd'hui encore la carte de densité démographique détoute la région porte les traces de ces événements avec moins de 5,5 habitants par km², répartis en un semis de petits villages, plus nombreux autour de DABAKALA, très dispersés au Nord et à l'Est avec de larges portions inhabitées désormais classées par le service des Eaux et Forêts - (1).

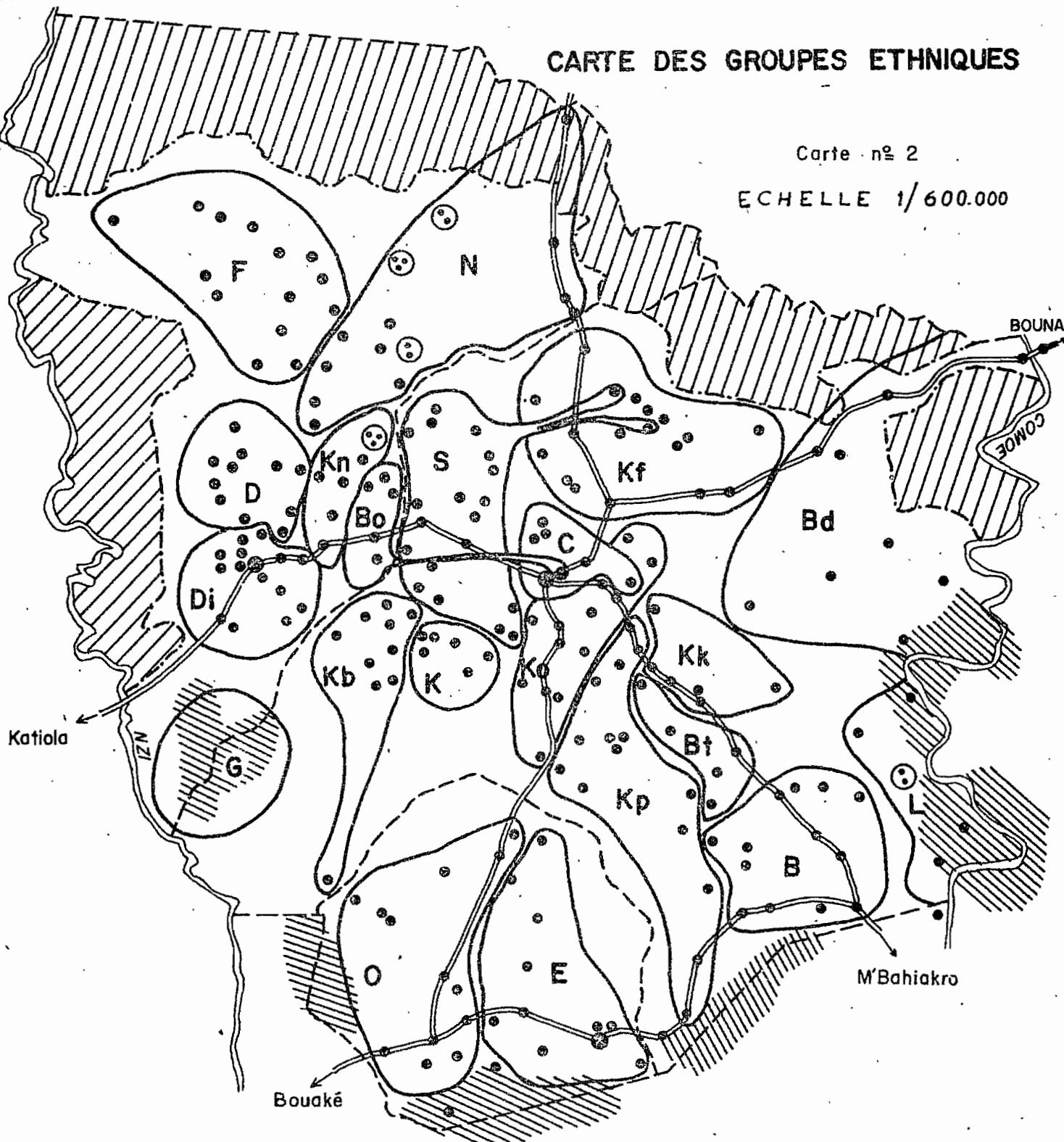
(1) - Les forêts classées occupent 2262 km².

dont - 1724 km² à BONIEREDOUGOU, soit 44,4 % du territoir.

CARTE DES GROUPES ETHNIQUES

Carte n° 2

ECHELLE 1/600.000



Forêt classée



Zones de campements



Chef lieu de Sous-préfecture



G Campements Gboli

Le principal foyer d'habitat se situe à l'intérieur d'un périmètre de cinquante kms de diamètre à cheval sur la frontière des deux S/P DABAKALA et BONIEREDOUGOU et recouvrant les groupes ethniques "CENTRE - KAWOLO - SOKLA - KANDEGONO - DIAFOLO - DIFANA - KOUNBELE - KOTOLO.....".

Dans les parties Nord-Est de la zone ainsi que le long de l'axe routier BOUAKE - DABAKALA l'habitat est très clairsemé, les villages plus petits et difficiles d'accès.

On retrouve en pays DIAMALA, une densité moyenne un peu plus élevée, en particulier dans le Canton DIAMALA - Ouest avec des villages dépassant souvent 500 habitants.

La carte des groupes reproduite ci-contre indique leur configuration respective et leur étroite imbrication. La population a été actualisée en 1969 à partir des chiffres tirés des divers recensements (variole 1962 et recensements administratifs bi-annuels de 1957 à 1965).

La taille moyenne - 240 habitants - est très exactement la moitié de celle qu'on relève dans le Département du Centre (480) et peut se comparer à celle des villages LOBI et KOULANGO au Nord-Est également inférieure à 250

....(I) - (densité "réelle" de population = 7,5/km²).

- 538 km² à DABAKALA, soit 11,2% du territoire.

- (densité "réelle" = 6,4/km²).

La densité réelle de l'ensemble de la zone s'élève ainsi à 7,1/km².

...../.....

La distribution des villages selon leur taille est la suivante

TABLEAU N° I

Taille	Nbr. Vil.	%	Population	%
0 - 99	44	20,2	2.796	5,3
100 - 199	80	36,7	11.785	22,5
200 - 299	43	19,7	10.510	20,0
300 - 499	33	15,1	12.517	23,9
500 - 999	13	6,0	8.052	15,3
1000 -	5	2,3	6.813	13,0
T.	218	100	52.473	100

En définitive les villages de moins de 300 habitants qui représentent 76,6% du total abritent 47,8% de la population.

- POPULATION PAR GROUPE ET S/P.-
- Villages officiellement reconnus.
(voir carte Groupes Ethniques).

S/P. - DABAKALA -

<u>GROUPE</u>	<u>(Abrév.)</u>	<u>Nbre de villages réc.</u>	<u>Popul</u>	<u>Moy/vil.</u>
BINTOULO	Bt	5	738	148
BIDIALA	Bd	8	830	104
KAWOLO	K	6	1287	215
LISSOLO	L	6	1314	219
KAKONO	Kk	6	1317	220
KOUMBELE	Kb	10	2002	200
KOTOLO	Ko	14	2263	162
CENTRE	C			
- Yc DABAKALAKRO		7	3184	455
- NC "		6	2524	421
- NC DABAKALA et DABAKALAKRO		5	424	85
KPANA	Kp	16	2740	171
KAFOUDOUUGOU	Kf	14	2822	202
BANDHORO	Ba	14	3199	228
SOKALA	S	19	5599	295
<hr/> T.S/P		<hr/> 125	<hr/> 27295	<hr/> 218

d/Km² = 5,7

.../...

S/P BONIEREDOUGOU :

<u>Groupe</u>	<u>(Abrév.)</u>	<u>Nbre de vil. recensés</u>	<u>Popul.</u>	<u>moy/vil.</u>
BOKALA	B			
YC DABAKALAKRO		6	2 005	334
NC DABAKALAKRO		5	1 345	269
KANDEGONO	Kn	8	1 852	231
NANDIELLE	N	16	2 209	138
FOLO	F	14	2 586	185
DIFANA	D	11	3 745	340
DIAFOLO	Di	15	4 387	292
<hr/>				
T. S/P		69	16 124	234
d/km ² = 4,2.				

S/P SATAMA SOKORA :

DIAMALA EST	E.	11	3 039	276
DIAMALA OUEST	O.	13	6 015	463
<hr/>				
T. S/P		24	9 054	377
d/km ² = 9,1.				
<hr/>				
T. ZONE		218	52 473	240
d/km ² = 5,4.				

a/ D'après le fichier-village

Un fichier passé dans la quasi-intégralité des villages et un certain nombre de campements où ont été consignées les principales caractéristiques de l'habitat, les diverses commodités mises au service de la population (points d'eau, école, colportage etc..), ainsi que l'existence ou non de certaines cultures...nous a fourni les données suivantes concernant l'habitat (I).

TYPE D'HABITAT

TABLEAU N° 2.

Gr.	Rond	Rectang	Amél.	Moder.	%	Nbr. d'hab. par cons. (Fic. vil.)	S/Echant
Bidiala	33,1	66,6	0,3	-	100	2,45	2,00
Koumbélé	36,9	62,5	0,6	-	100	2,52	2,64
Kakono	38,2	57,0	4,8	-	100	3,35	2,27
Bintoulo	25,0	57,8	17,2	-	100	2,94	4,33
Kotolo	29,6	63,9	6,4	0,1	100	2,23	2,56
Kpana	20,8	73,0	6,1	0,1	100	2,21	2,08
Sokala	43,8	52,1	3,9	0,2	100	3,07	2,13
Kafoudougou	25,3	71,1	3,3	0,3	100	2,73	1,81
Lissolo	52,6	43,3	3,6	0,5	100	2,03	2,02
Kawolo	29,3	64,8	5,4	0,5	100	2,17	2,0
Bandhoro	37,4	54,5	7,6	0,5	100	1,78	2,60
Centre	20,6	60,7	6,9	1,8	100	2,39	2,63
S/P Dabakala	33,1	60,8	5,2	1,0	100	2,46	2,29
				(2)			

(I) - Le dénombrement a porté sur plus de 18.000 habitations alors que la zone en comporte environ 21.000

Le rapport individus - constructions est calculé sur les chiffres de population actualisés en 1969.

(2) - 1,0% d'habitat moderne dont 75,9% à Dabakala - ville.

TABLEAU N° 2 (Suite)

Gr.	!! Rond	! Rectang	! Amél.	! Moder	! %	! Nbr.d'hab.	par constr.
	!!	!	!	!	!	(Fic.vil.)	(S/Echant.)
(Gboli)	!! 58,3	! 41,4	! 0,3	!	-	! 100	! 2,40
Kandegono	!! 56,4	! 38,5	! 5,1	!	-	! 100	! 2,80
Difana	!! 54,4	! 37,0	! 8,6	!	-	! 100	! 2,64
Nandielle	!! 73,3	! 24,2	! 2,3	!	0,2	! 100	! 2,28
Bokala	!! 26,2	! 65,4	! 7,9	!	0,5	! 100	! 2,68
Folo	!! 82,7	! 16,2	! 0,4	!	0,7	! 100	! 3,17
Diafolo	!! 48,2	! 48,6	! 2,4	!	0,8	! 100	! 1,94
S/P. Boniere	!! 57,2	! 38,3	! 4,1	!	0,4	! 100	! 2,48
Diamala O.	!! 23,9	! 69,1	! 6,8	!	0,2	! 100	! 2,93
Diamala E.	!! 9,6	! 80,9	! 8,9	!	0,6	! 100	! 3,0
S/P. Satama	!! 19,2	! 73,0	! 7,5	!	0,3	! 100	! 2,94
Zône	!! 39,4	! 54,8	! 5,2	!	0,6	! 100	! 2,50
	!!	!	!	!	!	!	!

L'habitat rond traditionnel est en général beaucoup plus fréquent dans la S/P de BONIEREDOUGOU (approximativement l'ancien Canton DJIMINI - Nord) que dans le reste de la zone. Les deux Groupes Nordiques FOLO et NANDIELLE en particulier ont une forte majorité de cases rondes de taille moyenne (2,51 et 2,28 personnes/case).

Le pays DIAMALA tranche au contraire par son habitat traditionnel rectangulaire aux dimensions déjà plus importantes, (encore que le Canton Ouest soit moins typé).

Assez logiquement la S/P de DABAKALA présente un schéma médian avec néanmoins une forte dominante rectangulaire, hormis le Groupe LISSOLO à l'extrême Sud-Est de la zone.

Le classement des Groupes par Sous-Préfecture, en fonction de leur % d'habitat moderne (toit de tôle, briques entièrement ciment) appelle deux remarques :

1° - A l'exception du Chef-Lieu de DABAKALA, l'habitat moderne est encore extrêmement rare et n'atteint jamais 1 %.

2° - L'habitat amélioré (toit de tôle, aggloméré de terre, crépi, joints de ciment), commence à être très pratiqué au moins dans certains Groupes relativement favorisés en cultures de rapport (café, cacao, coton).

C'est le cas des Groupes BINTOULO, LISSOLO, KAWOLO, BANDHORO, pour la S/P de DABAKALA, DIFANA, BOKALA, DIAFOLO, pour la S/P de BONIEREDOUGOU et plusieurs villages DIAMALA tirant parti soit de l'artisanat soit de campements de culture sur les marges BAOULE.

.../...

b - LES RESULTATS OBTENUS SUR ECHANTILLON :

La dernière colonne du tableau n° 2 fournit les résultats tels qu'ils ressortent de l'échantillon réduit à 81 familles et 712 résidents (moyenne 8,8).

Dans le détail la correspondance ne se fait pas toujours ce qui est normal au niveau d'un échantillon limité dans certains cas à un seul exemple.

Globalement on aboutit à une différence de 2 % qui peut résulter des trois sources d'erreur suivantes :

1° - Sous-estimation du nombre de cases dans le fichier-village.

2° - Sur-estimation de la population (52.500 en 1969) à partir des recensements existants.

3° - Sous-estimation de la population au sein même de notre échantillon. Cette éventualité nous paraît la plus vraisemblable puisque, contre toute attente, notre population recensée aurait un taux de masculinité supérieur à 100 en particulier dans les classes d'âge habituellement déficitaires (15 - 24 ans). (Le fait que les jeunes enquêteurs étaient d'ethnie BAOULE a pu inciter les Chefs de famille à ne pas déclarer toute leur progéniture féminine). (La sous-estimation de notre échantillon serait d'environ 5 %). On peut en définitive retenir un rapport population - constructions plus proche de 2,55 que de 2,45, et comme taille moyenne de famille un chiffre voisin de 9,1.

..../...

Le parfait village Djimini serait donc un ensemble d'à peu près 100 cases, 40 rondes, 60 rectangulaires dont 5 ou 6 revêtues de toits de tôles.

Sur échantillon la composition moderne-amélioré-traditionnel est également légèrement différente :

- S/P : DABAKALA	:	traditionnel.....	92,4%
	:	amélioré	7,6%
- S/P : BONIÈRE DOUGOU	:	traditionnel.....	93,2%
	:	amélioré.....	6,8%
- S/P : SATANA	:	traditionnel.....	89,6%
	:	amélioré	10,4%

- ZONE	:	traditionnel.....	91,8%
	:	amélioré	8,2%

Il apparaît que l'enquête sur échantillon en milieu rural tend à éliminer l'habitat moderne (souvent des notables locaux, des anciens combattants etc...) mais tend par contre à gonfler l'effectif des familles relativement un peu plus aisées que la moyenne. Il sera bon de s'en souvenir lors de la présentation des structures d'exploitations.

4 - L'AMÉNAGEMENT DE POINTS D'EAU :

(NC - DABAKALA - VILLE).

Sur 195 "villages" du fichier seulement 58 (29,7%) étaient pourvus d'au moins un point d'eau aménagé. (Parfois un simple "trou d'eau").

.../...

- 137/195 (70,3 %) ne disposent que de l'eau des mārigots.

- 30/195 (15,4 %) n'ont qu'un seul point de distribution.

(1 pompe : 7 - 3,6 %

(1 puits permanent : 14 - 7,2 %

(1 puits temporaire : 9 - 4,7 %

- 10/195 (5,1%) ont plusieurs puits permanents (de 2 à 5).

Au total = 30 puits - moyenne/village 3,0.

- 1/195 (0,5 %) a plusieurs puits temporaires.

Au total = 9 puits - moyenne/village 9.

- 4/195 (2,1 %) ont 1 puits permanent et 1 ou plusieurs puits temporaires.

Au total = 4 puits permanents) moy/village = 2,75 points d'eau.
= 7 puits temporaires)

- 3/195 (1,5 %) ont 1 puits permanent et 1 pompe.

- 4/195 (2,1 %) ont plusieurs puits permanents et 1 pompe.

Au total = 11 puits permanents) moy/village = 3,75 points d'eau.
= 4 pompes)

- 2/195 (1,0 %) ont plusieurs puits permanents et 1 ou plusieurs puits temporaires.

Au total = 7 puits permanents) moy/village = 5 points d'eau.
= 3 puits temporaires)

.../...

- .../...
- 4/195 (2,1 %) ont 1 ou plusieurs puits permanents,
1 ou plusieurs puits temporaires et
1 pompe.

Au total = 21 puits permanents)
= 16 puits temporaires) moy/village = 10,25 points d'eau.
= 4 pompes

En résumé pour 195 villages non compris DABAKALA on a relevé :

- 18 pompes réparties dans 18 villages.
- 90 puits permanents répartis dans 41 villages.
- 44 puits temporaires répartis dans 20 villages.

N.B. : Le nombre des puits temporaires est sans doute sous-évalué.

Les 108 points d'eau permanents représentent en théorie 1 installation permanente pour environ 400 habitants.

Mais du fait de leur très mauvais entretien une très petite minorité des 108 puits et forages en principe permanents fonctionne correctement (moins du $\frac{1}{10}$). Il est d'ailleurs fréquent que les villageois avouent préférer au goût l'eau des marigots.

*

* * *

CHAPITRE I

L'EXPLOITATION AGRICOLE EN PAYS

- DJIMINI - DIAMALA -

Nous proposons d'examiner :

- 1 - Les exploitations moyennes par Sous-Préfecture.
- 2 - Les exploitations classées selon leur taille :
 - Exploitations dont la S T C est inférieure à 2 ha.
 - Exploitations de 2 à 5 ha.
 - Exploitations de plus de 5 ha.
- 3 - Synthèses rurale - Les tableaux de base.

- PRESENTATION DE L'ECHANTILLON -

L'échantillon d'exploitations a été choisi en tenant compte de la population de chaque Sous-Préfecture ainsi que de celle de chaque Sous-groupe ethnique.

<u>S/P. BONIERE</u>	<u>Groupe</u>	<u>Village choisi</u>	<u>Nbre UB.</u>
	FOLO	KANYENE	2
	"	FOUMBOLÔ	2
	NANDIELLE	TAHORÔ	2
	"	OUANDERAMA-DIOULASSO	2
	DIFANA	NIEMENE	2
	"	PONON	2
	KANDEGONO	NAOULO SOBARA	1
	DIAFOLO	BOUNADOUUGOU	2
	"	OUALEGUERA	2
	BOKALA	BOK. NIAMPONDougou	2
	CAMP ^t GBOU	"CARREFOUR"	2
Population	16 125	11 vil.	21

<u>S/P DABAKALA</u>	<u>CENTRE</u>	<u>DABAKALA</u>	<u>4</u>
	(+BOKALA)	DABAKALAKRO	2
	CENTRE	TAGBONON BAMBARASSO	2
	KAFOUDOUGOU	DARHALA	2
	"	PANANGANA	2
	BIDIALA	GOMBODOUGOU	2
	"	KANYEGUEMA	2
	SOKALA	KADIEOULE SOBARA	2
	"	DIERISSO	2
	"	M'BORLA-DIOULASSO	2
	KAWOLO	K. KONGODIAN	2
	KOUMBELE	LEPOLOSSEDOUGOU	2
	KOTOLE	SAFOLO	2
	"	BORODOUGOU	2
	KPANA	NATIERE DIOULASSO	2
	"	KPANA-UELASSO	2
	"	TABLENYEDOUGOU	2
	BINTOULO	TINDEOULE	2

.../...

19

KAKONO	LASSOGORO	2
BANDHORO	BASSAWA	2
"	SANGBELEDOUGOU	3
LISSOLO	SIRAKRO	2
Population	27 300	22
		47
<u>SATAMA-SOKORA DIAMALA EST</u>	<u>SATAMA-SOKORA</u>	2
"	KOKUMBA	1
<u>DIAMALA OUEST</u>	<u>GBAMELEDOUGOU</u>	3
"	BARANZIE	3
"	MANGOROSSO	2
	SENIENE	2
	9 050	6
		13
TOTAL	52 475	39
		81

Taux de Sondage

Population échantillon (1)

BONIERE	1/84	191
DABAKALA	1/70	389
SATAMA	1/69	132
ZONE	1/74	712

(1) - Après correction la population de l'échantillon a été portée à 740 compte-tenu d'une évidente Sous-estimation féminine. Le taux de sondage "réel" est donc de 1/70.

Chaque Sous-groupe ethnique est représenté par au minimum 1 famille. Certains apparaissent sur-représentés compte-tenu de leur population recensée. Nous l'avons jugé utile chaque fois que le groupe s'étend sur un large territoire, d'accès malaisé et où peuvent exister des campements de culture. C'est le cas des groupes - BIDIALA (830 habitants), 4. UB KPANA (2.740 habitants) 6. UB

D'autres sont relativement sous-représentés.

- KANDEGONO	(1 852 habitants)	1 UB
- KOUMBELE	(2 002 habitants)	2 UB
- LISSOLO	(1 314 habitants)	2 UB
- DIAMALA EST	(3 039 habitants)	3 UB

Cette sous-représentation s'expliquant soit par l'existence de réticences psychologiques (DIAMALA EST) soit par une particulière difficulté d'accès (LISSOLO) soit par les aléas que comporte toute enquête, deuil, départ etc...dans les familles observées (KANDEGONO - KOUMBELE). -

Voir carte N° 3 - Les villages représentés dans l'échantillon.

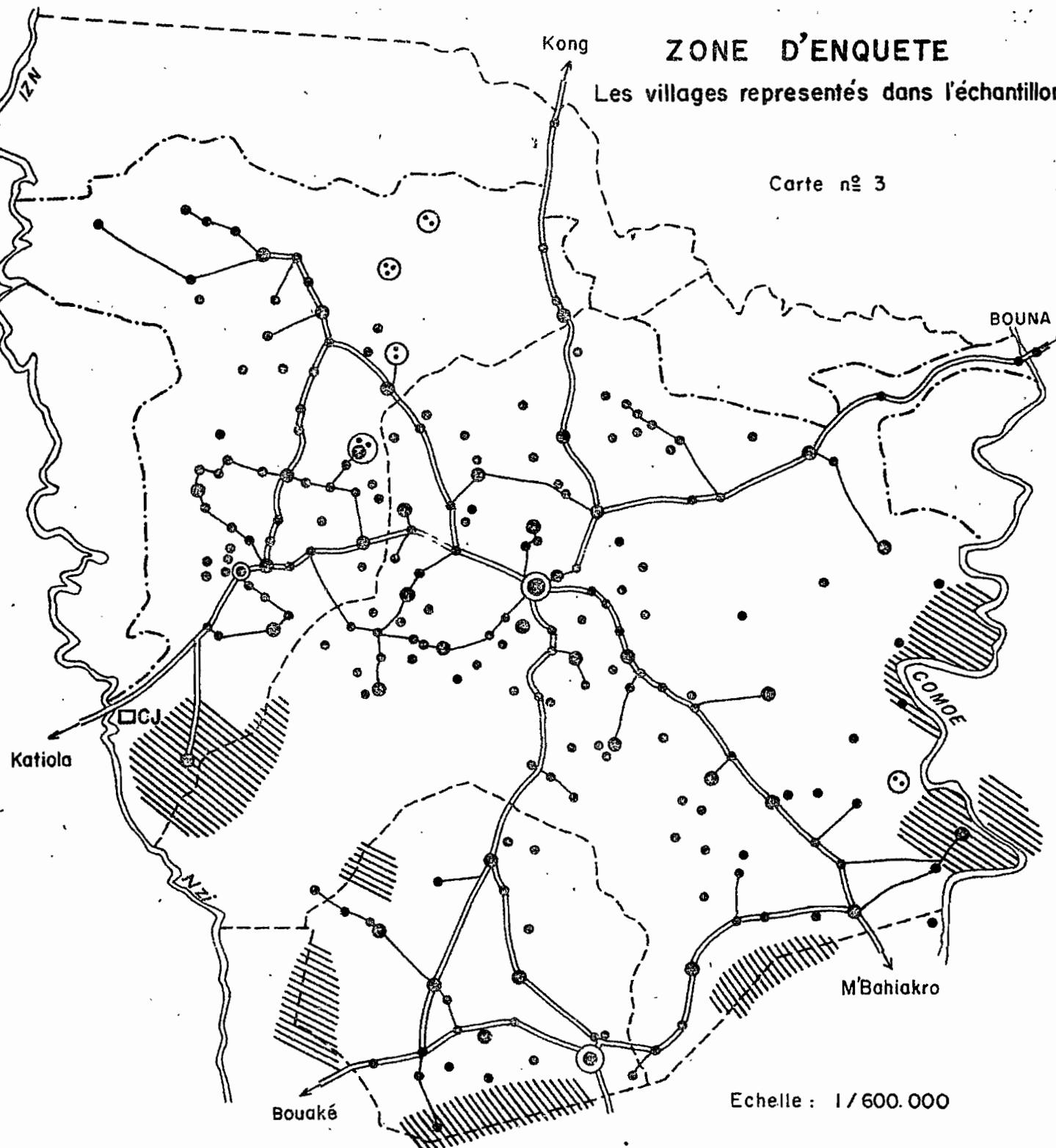
*

* * *

ZONE D'ENQUETE

Les villages représentés dans l'échantillon

Carte n° 3



Echelle : 1 / 600.000

----- Limites de Sous-préfecture

○ Villages réunis

----- Forêt classée

● Village échantillon.

===== Axes routiers

● Village

— Pistes secondaires accessibles la plus grande partie de l'année

▨ Zones de campements

◎ Chef-lieu de Sous-préfecture

□ CJ. Camp. de jeunesse rurale

- DEFINITIONS LIMINAIRES -

SIGNIFICATION DES ABBREVIATIONS EMPLOYÉES

STU : Surface totale utilisée, exprimée en arcs.

Elle fournit une représentation visuelle et géographique de la configuration spatiale de l'exploitation moyenne et du terroir cultivé dans la Sous-préfecture ou l'ensemble de la zone.

STU. ann : Surface totale utilisée en cultures annuelles.

STU. arb. : Surface totale utilisée en cultures arbustives (pérennes).

STC. : Surface totale cultivée.

Elle fournit ^{une} représentation géographico-agronomique de l'exploitation moyenne par la prise en considération des cultures de second cycle, (riz, mils, éventuellement pois d'Angole, pois de terre etc...).

N. B.

Ne sont pas considérés comme des récoltes cultures de second cycle celles qu'on associe en cours d'année à une culture initiallement mise en place si cette dernière n'est pas retirée dans l'intervalle.

Ex : le riz pluvial semé à la volée entre les buttes-d'igname; le maïs ou l'arachide complantés sur un champs d'anacarde....etc. On intégrera par contre ces arrière-cultures dans la STCD.

...../.....

STC. ann : Surface totale cultivée en cultures annuelles =
 STU. ann + double culture annuelle.

STC. = STC. ann + STU arb.

STC. - STU.) = Extension prise par les cultures du
 STC. ann - STU. ann) second cycle annuel (ou les "après-cultures")

S.T.C.D. : C'est la surface totale cultivée développée.

Elle fournit la représentation économique théorique de l'exploitation, de la sous-préfecture ou de la zone, par la projection "horizontale" de toutes les cultures présentes sur une même sole, pures, dominantes ou secondaires.

On connaîtra par la S.T.C.D. l'extension réelle, indépendamment de leur densité, (pourvu que cette densité reste cependant appréciable... d'où un certain aspect qualitatif) de certaines cultures écrasées dans la STU et la STC par les spéculations dominantes - (Ex : le manioc, l'ouré-ouré, le taro, le pois de terre...).

N.B. :

Compte-tenu de la date d'enquête (Avril - Juillet), nous n'avons pu connaître systématiquement maintes arrière-cultures.

Pour cette raison nous avons préféré n'en pas tenir compte du tout. Notre S.T.C.D. est donc inférieure à celle qu'on relève dans certaines enquêtes.

En outre au dessous d'une certaine densité la S.T.C.D. n'est plus qu'une vue de l'esprit faussée d'ailleurs par les oubliés involontaires de l'observateur.

Même ainsi amputée de micro-cultures par trop diffuses ou dont on décale que des traces, la S.T.C.D. apporte un complément d'information indispensable sur les structures d'exploitation.

.../...

S.T.C.D. (1) : Ce rapport exprime en % du terroir total utilisé, STU. l'occupation réelle d'une culture (i) donnée.

Si ce rapport est égal au rapport S.T.C.D. (i) cela signifie que la culture i n'est en aucun cas une ^{S.T.U.} arrière-culture.

STC (i) ou STC : indique par culture la proportion = S.T.C.D. (i) S.T.C.D. dominante/dominante + secondaire.

Ce rapport indique indirectement la quantité (des superficies) que l'on serait contraint de négliger si l'on ne voulait allonger dans la même proportion la liste des cultures de tête retenues.

"ARRIERE-CULTURE" : ou culture secondaire, culture de retrait, culture associée, sont des synonymes. Elle peut être de premier ou de second cycle.

"APRES-CULTURE" ou culture de second cycle sont des synonymes.

*

* *

§ 1 - L'EXPLOITATION AGRICOLE A SATAMA - SOKORA -

Pour cette Sous-Préfecture les 13 exploitations observées ne constituent pas un effectif statistiquement probant en dépit du taux de sondage (1) retenu.

69

On ne peut à ce niveau raisonner que sur des ordres de grandeur.

PRESENTATION DE L'EXPLOITATION EN PAYS DIAMALA.

Nbre résidents/ 10,30

Nbre actifs/ 6,17 -(1) - tx de scolarisation = 15,2%...
des 5 - 14 ans.

STU. ann. = 324,7 ares

STU. arb = 33,6 9,4 % de la STU.

STC. ann = 382,7

STC. = 416,3

Doubles cultures =

STC. - STU. } = 58
STC. ann - STU. ann }

Doubles cultures/ STU. ann 16,2 %

STC. ann/ STC. 91,9 %

STCD = 537,8

STCD./ STU. 150,2 %

STC/ STCD 77,4 %

STC/ r = 40,4 STC./actif = 67,4.

STCD./ r = 52,2 STCD./actif = 87,2.

(1) - Echelle retenue → De 15 à 19 ans = H. 1
F. 0,8.

A - EXPLOITATION MOYENNE - DIAMALA - (arc).

NATURE DES CULTURES

TABLEAU N° 3

	STU (arc)	% (arc)	STC (arc)	% (arc)	STCD (arc)	% (arc)	STCD(i) (arc)	STU (arc)	STCD (arc)	STC/r (arc)	STCD (arc)
Igname	254,2	71,0	254,2	61,1	254,2	47,3	71,0	100,0	24,7	24,7	24,7
Arachide	38,2	10,6	38,2	9,2	44,3	8,2	12,4	86,0	3,7	4,3	
Maïs	22,8	6,4	22,8	5,5	78,5	14,6	21,9	29,1	2,2	7,6	
Riz	9,4	2,6	56,8	13,6	67,4	12,5	10,8	84,3	5,5	6,5	
Mil (Sorgho)	0	0	0	0	10,6	2,0	3,0	0	0	1,0	
Riz-Mil	0	0	10,6	2,5	10,6	2,5	0	0	0	1,0	-
Manioc	0	0	0	0	34,6	6,4	9,7	0	0	0	3,4
Tabac-local	0,1	c	0,1	c	0,1	c	0,1	100,0	c	c	
Anacardé	18,2	5,1	18,2	4,4	32,7	6,1	9,1	55,6	1,8	3,2	
Café	15,4	4,3	15,4	3,7	15,4	2,9	4,3	100,0	1,5	1,5	
T.	358,2	100	416,3	100	537,8	100	150,2	77,4	40,4	52,8	

...../....

..... (I). - De 5 à 14 et plus de 60 ans = H et F = 0,6

élèves = 0,1 ; migrants saisonniers = 0,5

résidents (H. et F.) exerçant autre l'agriculture

une activité non agricole = 0,5.

1 - STU. :

On voit que l'exploitation s'étend sur environ 3,5 ha. Même compte-tenu de l'étroitesse de l'échantillon on peut affirmer qu'on a affaire à un type d'économie rurale radicalement différent de celui qu'on trouve à quelques dizaines de Kms de là, à l'Ouest du N'ZI, par exemple à BROBO, Sous-Préfecture BAOULE limitrophe.

Selon cette première décomposition l'igname apparaît être la culture fondamentale.

Une famille possède en moyenne 2,38 champs d'igname de 106,8 ares chacun alors qu'on ne compte pour la seconde culture, l'arachide, que 0,46 champ de 83 ares.

Les exploitations sont donc constituées de champs très importants.

- Taille moyenne du champ	=	91,3 ares.
- Nbre moyen de champs	=	3,92
- Taille moyenne de la parcelle	=	68,5 ares.
- Nbre parcelles/Nbre champs	=	1,33
- Distance moyenne du champ	=	3,9 kms.

2 - STC. :

La STC. diffère de la STU. par les superficies de riz pluvial de second cycle, à l'occasion associé de mils.

Le mil n'a jamais été observé à l'état pur mais toujours associé à du riz.

La pratique habituelle consistant à réensemencer l'intégralité des superficies de maïs en riz pluvial et les 9 des 10 superficies d'arachide soit en riz soit en riz et mils.

Il faut dire que du maïs, en arrière-culture, figure également sur les 9 des superficies d'arachide alors que l'arachide en arrière-culture ne figure que sur 1 des superficies de maïs.

On voit que le riz est pour 83,5% produit en second cycle. Ce % correspond en général à la distinction riz de marais - riz pluvial.

En définitive le taux des doubles cultures rapportées à la STU. l'ann est de 16,2%. C'est un taux déjà très supérieur à celui qu'on observe couramment en pays Baoulé dans les exploitations traditionnelles (6 - 10%).

3 - STCD.

La véritable taille économique de l'exploitation ne peut en fait s'appréhender valablement qu'en introduisant les principales au moins des associations culturales, indépendamment des densités relatives.

On sait en effet que selon le type d'association pratiquée une culture peut avoir une aussi forte densité et un égal rendement dans une association où elle ne vient qu'en 2ème ou 3ème rang que sur certaines parcelles où elle est seule à figurer.

Nous avons volontairement limité le "développement" pour ne pas aboutir à une représentation purement fictive telle que un ou deux épis de maïs disséminés sur 1 ha d'igname suffiraient à développer d'autant la superficie totale cultivée.

D'autre part les arbres fruitiers (bananiers, karité...) et les ananas ont été comptés séparément.

Pour une association dont on ne peut privilégier l'un ou l'autre des composants (ex : le couple riz-mil) l'association figure en tant que telle dans la STU. ou la STC. -

Par contre dans la STCD. le couple se dissocie et chaque spéculature se voit attribuer une portion égale à la portion totale.

...../.....

Dès lors on voit d'où provient la différence enregistrée à la ligne Riz entre la STC. et la STCD. ($67,4 - 56,8 = 10,6$: STC. de Riz = Mil dissociée en 10,6 de Riz et 10,6 de Mil).

En valeur relative on assiste à une extension ou une réduction par rapport aux chiffres de STU. et de STC.

Sont en réduction relative l'igname, l'arachide, le tabac-local, le café, ainsi que le riz si on considère la STC.

Sont en extension le maïs, le mil, le manioc, l'anacarde, toutes spéculations rejetées pour majorité en arrière-cultures. Le maïs apparaît comme étant la culture profitant le plus du développement. On en trouve en effet sur : 7,5 % des surfaces d'igname, 92,2 % des surfaces d'arachide, 8 % des surfaces d'anacarde.

Le manioc s'associe (de façon notable) à 3 % des surfaces d'igname, 18,3 % des surfaces d'arachide, 66,8 % des surfaces de maïs, 26,6 % des surfaces d'anacarde...

L'anacarde s'ajoute enfin à 3 % des surfaces d'igname et 18,3 % des surfaces d'arachide. On voit qu'anacarde et manioc vont souvent ensemble en associations secondaires.

4 - LES RAPPORTS - STCD(i) et STC : STU. STCD.

Globalement pour les diverses associations recensées l'extension est de 50,2 %. On a dit que ce taux était en fait sous-évalué par la non comptabilisation d'associations trop diffuses quoique systématiques (légumes, condiments....).

Ainsi l'on rencontre à des densités variables mais non symboliques du maïs sur 21,9 % du terroir, du riz sur 18,8 %, du manioc sur 9,7 % etc....

Ces différents coefficients prennent toute leur

.../...

Signification lorsqu'on les compare à ceux des autres Sous-Préfatures ou lorsque l'on confronte des groupes de taille d'exploitation (- 2 ha, 2 - 5 ha, + 5 ha...).

5 - STC./r et STCD./r :

Ramenées au nombre de résidents les superficies permettront de calculer sous certaines hypothèses (rendements, pertes etc...) la valeur per capita de la production brute monétaire et auto-consommée.

D'ores et déjà il apparaît que la principale richesse du paysan DIAMALA est l'igname. (25 ares/r représentent plus du double de ce que produit un paysan BAOULE moyen).

B - LES CULTURES ANNEXES : ANANAS - ARBRES FRUITIERS :

1 - ANANAS :

La culture de l'ananas ne revêt qu'une importance minime dans la S/P de SATAMA.

Classés selon leur STC. les 13 exploitations se présentent ainsi :

Tableau N° 4.

STC.	Nbre Exploit.	Avec Anan.	% NbreAn. pour les Possesseurs	NbreAna. dans la Strate
-2 ha	3	1	33,3	12
2-5.	6	1	16,7	114
+5.	4	1	25,0	204
T.	13	3	23,1	110

L'ananas ayant un cycle végétatif d'environ 2 ans il convient de réduire de moitié le nombre de plants pour obtenir

.../...

.... /
la production réelle d'une année.

En moyenne chaque famille recolte 12 fruits chaque année. Au prix moyen de 10 frs pièce cela ne représente que 120 Frs de valeur monétaire.

L'extrapolation bien qu'alcatoire aboutit à une valeur totale de 106.000 frs environ pour les 835 UB. de la S/P.

2 - ARBRES DIVERS A L'ETAT PRODUCTIF :

TABLEAU N° 5

!Pal!Rôni.!Cit!Ôr!Mand!Pam!Mang.!Goy!Pap.!Av!Bpl.!Bd.!Kar.!Col											
Moy/UB	! -	! <u>1,7</u> ! -	! -	! -	! 1,2	! 0,3	<u>2,1</u>	! -	! 1,1	! e	! <u>6,0</u> ! -
% UB	! .	! .	! .	! .	! .	! .	! .	! .	! .	! .	! .
possédant	! .	! <u>23,1</u>	! .	! .	! .	! .	<u>123,1</u>	! 7,7	! 15,4	! -	! 7,7

N. B. :

Souligné - 1/ - les 3 premiers arbres par le nombre possédé.
2/ - les 3 premiers arbres par la fréquence de possession.

On notera l'absence du palmier, des agrumes et du cölatier. SATAMA-SOKORA, S/P la plus au Sud de la zone d'enquête est en réalité la moins riche en forêts. Les cocotiers ne sont cependant pas inexistant, en particulier dans le DIAMALA-Ouest.

C - MODE DE CULTURE - OUTILLAGE - MAIN-D'OEUVRE EMPLOIEE :

1/ - Nous avons distingué les modes de culture :

- à plat (P)
- en billons (Bi)
- en buttes (B)

% DES PARCELLES

Tableau № 6.

Culture	P	Bi	B
Igname	-	-	100
Mais	62	-	38
Arachide	100	-	-
Riz	89	-	11
Mil-Sorgho	100	-	-
Manioc	60	-	40
Tabac local	-	100	-
Anacarde	83	-	17
Café	100	-	-
T.	39,2	e	60,8

N. B. : - Les coefficients P. - Bi. - B. - se rapportent à la STCD. de chaque culture.

2. - OUTILLAGE D'EXPLOITATION :

TABLEAU N° 7.

	!! % UB possédant	!Nbre Unités pour les possédants	!Moy/UB !!	!! Valeur/capital/UB Frs
Grenier tra- ditionnel	!! 61,5	!! 1,1	!! 0,7 (I)!!	!! NC
DABA grdc.	!! 100	!! 4,5	!! 4,5	!! 675
moy.	!! 100	!! 4,0	!! 4,0	!! 400
petite	!! 61,5	!! 3,2	!! 2,0	!! 150
Hache	!! 100	!! 2,8	!! 2,8	!! 420
Scie	!! -	!! -	!! -	!! -
Pince	!! 7,7	!! 1,0	!! 0,1	!! 30
Faucille	!! 84,6	!! 4,0	!! 3,4	!! 340
Machette	!! 100	!! 4,7	!! 4,7	!! 1175
Lime	!! 7,7	!! 1,0	!! 0,1	!! 20
Cuvette	!! 100	!! 3,8	!! 3,8	!! 1140
Panier	!! 38,5	!! 3,6	!! 1,4	!! 70
Piège	!! 84,6	!! 3,4	!! 2,8	!! 420
Fusil-local	!! 7,7	!! 1,0	!! 0,1	!! NC
Fusil moderne	!! 7,7	!! 1,0	!! 0,1	!! NC
Bicyclette	!! 76,9	!! 1,7	!! 1,3	!! NC
			!!	!! 4840

Non compte tenu du gronier traditionnel, des fusils et de la bicyclette, le capital moyen est d'environ 470 Frs/résident.

(I) - En ce qui concerne les groniers ceux-ci sont en fait limités

..../....

3/ - QUI PARTICIPE AUX TRAVAUX AGRICOLES.

Par un questionnaire purement qualitatif portant en regard de chaque champ la qualité des personnes susceptibles de participer aux travaux, en distinguant les membres du groupe familial réduit (UB) le groupe élargi au lignage (Entraide lignage) les membres extérieurs au lignage (Entraide-Hors-Lignage), le salariat dans le lignage (SL) ou Hors-lignage (SHL) nous aboutissons au schéma suivant

TABLEAU N° 8.

PARTICIPATION	% des UB	
UB	15,4	... Aucune entraide
UB + EL	53,8	{ Entraide non rétribuée
UB + EL + EHL	7,7	
UB + SL	0	{ Aide totalement rétribuée.
UB + SHL	0	
UB + EL + SL	0	{ Entraide partiellement rétribuée.
UB + EL + SHL	23,1	
T	100	

D'où il ressort que le groupe familial réduit ne se limite qu'exceptionnellement à sa seule force de travail. 15,4% seulement des U.B. sont dans ce cas.

La majorité recourt à une forme d'assistance extérieure, la préférence allant nettement à l'entraide bénévole (sur le plan monétaire s'entend). Même dans ce cas l'entraide est le plus souvent intérieure au groupe élargi.

S'il y a salariat celui-ci est toujours étranger au groupe (Aucun salariat n'a été utilisé dans la catégorie des exploitations inférieures à 2 ha. 16,7% des exploitations de 2 à 5 ha et 50% des exploitations de plus de 5 ha ont fait usage de manoeuvres salariés. Toujours sur les champs d'igname).

... (I) - presque exclusivement au "Canton" DIAMALA-Ouest.

Le comptage global effectué dans le fichier-village donne

I grenier/ 9,10 habitants dans le DIAMALA-Ouest.

I grenier/ 57,90 habitants dans le DIAMALA-Est.

(moy) DIAMALA = 1 grenier pour 14.0 habitants).

- D - ESTIMATION DE LA PRODUCTION PER CAPITA AUX PRIX DU MARCHE -

La 1ère colonne donne en Kg la production per capita réalisée sur la STC. (voir en annexe les rendements retenus.)

La 2ème colonne ajoute la production réalisée en culture associée, c'est à dire sur la différence STCD-STC. (voir en annexe les rendements retenus).

La valeur nette de la production ainsi calculée, monétarisée + auto-consommée, s'élève à un peu moins de 14.000 frs par tête soit : 142.300 frs par exploitation ou encore 34.180 frs /ha. sur la base de 4,16 ha. (STC) par exploitation et 885 chfs d'exploitation on chiffrera pour la S/P la valeur nette de la production annuelle y compris l'auto-consommation à environ 125.935.000 frs - CFA.

TABLEAU N° 9

	S/STC " (Kg)	S/STCD " (Kg)	TOTAL " (Kg)	VALEUR Brut- Frs	PERTE + semence	VALEUR Nette	%
Igname	1850	-	1850	18500	7400	11100	80,3
Arachide	26,0	2,0	28,0	560	110	450	3,3
Maïs	16,5	17,5	34,0	340	70	270	2,0
Riz-mar	16,0	-	16,0	320	65	255	1,8
Riz-pl	27,5	3,0	30,5	610	125	485	3,5
Mil...	-	4,0	4,0	60	10	50	0,4
Tabac-loc	e	e	e	e	-	-	-
Anacarde	e	e	e	e	-	-	-
Manioc	-	170,0	170,0	850	-	850	6,2
Café	3,7	-	3,7	335	-	335	2,4
Ananas	-	-	1,5	15	-	15	0,1
Ban.pl.	-	-	1,5	5	-	5	-
Ban.d.	-	-	e	e	-	e	-
				21.595	7.780	13.815	100

§. 2. - L'EXPLOITATION AGRICOLE A DABAKALA.

47 Exploitations constituent l'échantillon de DABAKALA

Nbre résidents / (8,27) r (I)

Nbre actifs/ (5,22) (I)

Taux de scolarisation = 24,7% des 5 - 14 ans (I).

STU.ann = 239,1 arcs

STU.arb = 94,0 28,2% de la STU.

STC.ann = 283,1

STC. = 377,1

DOUBLES CULTURES = STC - STU. }
= STC.ann - STU.ann } = 44

DOUBLES CULTURES /STU.ann..... 18,4%

STC.ann/STC..... 75,0%

STCD = 567,5

STCD/STU. 170,2%

STC./STCD 66,5%

STC./r (I) = 43,0.... STC/ actif (I) = 69,8

STCD/r (I) = 64,8 STCD./ actif (I) = 105,1.

(I) - Il nous semble évident qu'à DABAKALA tout au moins la taille moyenne du groupe familial a été sous-estimée par la dissimulation des filles de 15 à 24 ans.

Nous ferons tous nos calculs sur la base de 8,75 résidents et 5,3 actifs. Le taux de scolarisation est par suite sur-estimé.

NATURE DES CULTURES

TABLEAU N° 10

!STU (are)	!%	!STC (are)	!%	!STCD (are)	!%	!STCD(i) !STU	!STC !STCD	!% !!(are)	!STC/r (are)	!STCD/r (are)
Ignane	! 183,2	! 55,0	! 183,2	! 48,6	! 183,2	! 32,3	!! 55,0	! 100,0	!! 20,9	! 20,9
Arachi	! 15,6	! 4,7	! 15,6	! 4,1	! 46,5	! 8,2	!! 14,0	! 33,5	!! 1,8	! 5,3
Maïs	! 33,3	! 10,0	! 33,3	! 8,8	! 99,1	! 17,4	!! 29,7	! 33,7	!! 3,8	! 11,3
Riz	! 3,3	! 1,0	! 33,1	! 8,8	! 53,3	! 9,4	!! 16,0	! 62,1	!! 3,8	! 6,1
Riz-Mil	0	! 0	! 9,1	! 2,4	-	!	-	!	-	!! 1,0
Riz-O.	0	! 0	! 2,1	! 0,6	-	!	-	!	-	!! 0,2
Ouré	!	0	! 0	! 0	!	!	!	!	!!	!
Mil (Sorgho)	0	! 0	! 0	!	0	! 13,1	! 2,3	!! 3,9	! 0	!! 0
Ouré-O.	0	! 0	! 0	!	0	! 2,1	! 0,4	!! 0,6	! 0	!! 0
P. de ter	3,7	! 1,1	6,7	! 1,8	6,7	! 1,2	!! 2,0	! 100,0	!! 0,8	! 0,8
Manioc	0	! 0	! 0	!	0	! 42,7	! 7,5	!! 12,8	! 0	!! 0
Taro	0	! 0	! 0	!	0	! 10,6	! 1,9	!! 3,2	! 0	!! 0
VERGER	! 1,1	! 0,3	! 1,1	! 0,3	! 1,1	! 0,2	!! 0,3	! 100,0	!! 0,1	! 0,1
Anac.	! 40,9	! 12,3	! 40,9	! 10,9	! 48,1	! 8,4	!! 14,4	! 85,1	!! 4,7	! 5,5
Cacao	! 8,0	! 2,4	8,0	! 2,1	! 14,0	! 2,5	!! 4,2	! 57,1	!! 0,9	! 1,6
Café	! 44,0	! 13,2	44,0	! 11,7	47,0	! 8,3	!! 14,1	! 93,8	!! 5,0	! 5,4
T.	! 333,1	! 100	! 377,1	! 100	! 567,5	! 100	!! 170,2	! 66,5	!! 47,0	! 64,8

I - STU :

Comme à Satama l'exploitation moyenne dépasse nettement 3 ha de terres occupées dont plus de la moitié en dominante igname. En dépit de son net recul l'igname reste la culture de base. (1,45 champ de 125,9 ares moyenne).

Les cultures arbustives (café - cacao - anacarde..) apparaissent beaucoup plus importantes qu'à Satama. On note par famille 0,28 champ de café de 157,1 arcs ; 0,43 champ d'anacarde de 96,1 ares...

On notera également une certaine progression du maïs par rapport à Satama.

En général plus encore qu'à Satama parcelles et champs sont

de grande taille.

- Taille moyenne du champ = 119,5 ares
- Nbre de champs = 2,79
- Taille moyenne de la parcelle = 96,0 ares
- Nbre de parcelles/Nbre de champs 1,24
- Distance moyenne du champ = 4,8 Kms.

2 - STC

Le taux de doubles cultures - 18,4% est voisin de celui de SATAMA et résulte d'une progression enregistrée aux lignes Riz Riz - Mil, Riz -O. Ouré; Pois de terre.

En effet 42% des surfaces d'arachide portent en second cycle soit du Riz pur (29%) soit du Riz associé à de l'Ouré-Ouré (13%).

De même 60% des surfaces de Maïs sont ré-ensemencées en Riz pur (33%) ou en Riz-Mil (27%).

L'anacarde lui-même souvent additionné dans un premier temps de maïs ou d'arachide porte à leur suite des Pois de terre ou du Riz. On a alors considéré ces après-Cultures comme du réel second cycle en dépit de la pérennité des arbustes - 21% des plantations portent ainsi du riz après maïs ou arachide et 8% portent des Pois de terre.

Enfin on note du riz de second cycle sur 12% des surfaces consacrées au café et portant du maïs en avant-culture. (Cette association est possible uniquement sur une jeune plantation.)

3 - STCD

Le taux de "développement" paraît beaucoup plus important qu'à SATAMA et indiquerait une technique d'associations inter culturales systématique.

L'igname rétrograde ainsi en valeur relative jusqu'à occuper moins du 1 dans le développement.

De nouvelles cultures telles que manioc et taro apparaissent. La progression enregistrée aux lignes cacao-café provient évidemment de leur propre association.

Le Maïs se rencontre sur 15,4% des surfaces d'igname ; 60% de celles d'arachide : 55,4% de celles d'anacarde et 12,5% de

celles de café.

L'arachide s'associe à 3,3% des surfaces d'igname ; 13,6% de celles de maïs 49,8% de celles d'anacarde.

Le manioc s'associe à 14% des surfaces d'igname ; 41,8% de celles d'arachide ; 31,9% de celles de maïs.

Le taro est présent sur 4,1% des surfaces d'arachide ; 7,8% de celles de maïs ; 29,0% de celles de pois de terre et 14,4% de celles de café.

4 - STCD (i) et STC

STU STCD.

On voit que pour certaines cultures importantes comme le maïs, l'arachide et le riz on ne saisit par la seule STC. qu'une mince fraction des superficies. Pour d'autres (manioc, taro, mils, Oouré) rien n'apparaît.

On retiendra par rapport à SATAMA un faible gain en arachide compensé par un recul du riz ; un fort accroissement de maïs, du Taro, et de toutes les cultures pérennes y compris l'anacardier, un recul net de l'igname....

En définitive une plus grande diversité de cultures et par suite de revenus.

B - CULTURES ANNEXES : ANANAS - ARBRES FRUITIERS -

I - ANANAS :

TABLEAU N° II

Par groupe de taille (STC) les 47 exploitations se présentent ainsi:

STC	"	NBRE EXPL	AVEC ANAN.	%	NBRE ANANAS	NBRE ANAN
	"				pour les possesseurs	dans la strate
- 2 ha	"	13	6	46,2	30	14
2-5	"	24	13	54,2	31	17
+ 5	"	10	9	90,0	91	82
T	"	47	28	59,6	50	30

La moyenne globale ne diffère guère de celle de SATAMA, mais le nombre des possédants est plus grand et la répartition est plus égitaire.

La production sera estimée à 150 frs par famille. Ce qui représente pour la S/P, sur la base de 8,75 personnes par exploitation, une valeur monétaire d'environ 470.000 Frs.

2 - ARBRES DIVERS A L'ETAT PRODUCTIF :

TABLEAU N° 12

	Palm	Rôn	Citr	Or	Mand	Mang	Pap	Avo	Bpl	Bd	Coros	Kar	Cola
Moy/47	5,0	I,8	0,I	I,3	e	0,8	I,I	0,2	I7,I	6,0	e	3,2	2,0
UB													
% UB possè	38,3	25,5	6,4	I4,9	2,I	I7,0	23,4	8,5	40,4	I4,9	2,I	36,2	I3,8
dant													

La diversité de la S/P transparaît clairement dans l'existence de nombreuses essences d'écologie aussi variée que le colatier, le Karité, etc.....

Le karité a vocation sur presque toute la Zône et la colatier remonter jusque dans le groupe SOKALA autour de M'BORLA.

Dans une même exploitation la coexistence de palmiers et de karité est très fréquente en particulier dans les groupes KPANA et KOKTOLO.

On a ainsi relevé 9 des I7 possesseurs de karité également possesseurs de palmiers.

C - MODE DE CULTURE : - OUTILLAGE - MAIN-D'OEUVRE -I - MODE DE CULTURE : - % DES PARCELLES - TABLEAU N° 13

CULTURE	P.	BI.	B.
Ignane	-	-	100
Maïs	57	-	43
Arachide	78	-	22
Riz	73	-	27
Mil...	40	-	60
Pois de terre	100	-	-
O -Ouré	100	-	-
Manioc	31	-	69
Anacarde	100	-	-
Taro	100	-	-
Cacao - Café	100	-	-
T	49	-	51

Du fait de la moindre importance de l'ignane la STCD se partage presque équitablement entre la culture à plat et la culture en buttes. La culture sur les billons est inexistante.

2 - OUTILLAGE D'EXPLOITATION :

TABLEAU N° 14

	% UB possédant	Nbre Unités pour les possédants	Moy./UB	!!Valcur/UB	!!Fichier-village	Groupes ethniques	Nbre personnes	!!Nbre greniers
renier tradition	27,7	1,3	0,4	!! NC	!!			
aba gde	100	2,9	2,9	!! 435	!!			
Moy.	78,7	3,4	2,7	!! 270	!! Kakono (rare)	NC		
Petite	76,6	2,5	1,9	!! 145	!! Lissolo	0. gren		
ache	95,7	2,7	2,6	!! 390	!! Bandhoro	151,6		
cie	-	-	-	!! -	!! Bintoulo	93,2		
ince	10,6	1,4	0,1	!! 30	!! Centre	85,0		
aucille	46,8	2,5	1,2	!! 120	!! Kpana	29,3		
achette	100	3,4	3,4	!! 850	!! Sokala	26,5		
ime	19,1	1,4	0,3	!! 60	!! Bidiala	22,2		
avette	95,7	3,8	3,7	!! 1110	!! Kotolo	21,9		
anier	36,2	2,5	0,9	!! 45	!!			
iège	80,9	3,7	3,0	!! 450	!! Kafoudou	12,1		
asil-loc	19,1	1,1	0,2	!! NC	!! Koumbélé	gou 8,5		
asil-mod	34,0	1,0	0,3	!! NC	!! Kawolo	7,9		
cyclette	66,0	1,2	0,8	!! NC	!! Moyenne	21,9		
				!! 3905	!!			

Le capital moyen est d'environ 445 Frs./Résident.

La possession des greniers traditionnels n'est pas uniforme selon les groupes ethniques de la S/P.

On voit qu'ils sont inexistant ou très peu nombreux dans la partie S.Est de la S/P (Lissolo - Bandhoro - Bintoulo - Kakono) ainsi qu'à Dabakala et les autres villages du groupe Centre.

Dans les autres groupes on ne compte qu'un grenier pour 2 ou 3 "familles restreintes".

Les trois groupes KAFOU DOUGOU, KOMBELE et KAWOLO ont près de 1 grenier par "famille".

3 - LA PARTICIPATION AUX TRAVAUX AGRICOLES :

TABLEAU N° 15.

PARTICIPATION	% des U. B.	
UB	25,5	Aucune entraide.
UB + EL	40,4	
UB + EL + EHL.	6,5	
UB + SL	2,1	
UB + SHL	12,8	
UB + EL + SL	2,1	
UB + EL + SHL.	8,5	
UB + EHL + SHL.	2,1	
8	100	

Il ressort de ce tableau que les exploitants sont beaucoup plus nombreux qu'en pays DIAMALA à se limiter à la participation du groupe économique restreint.

S'ils recourent à une entraide extérieure elle sera plus fréquemment assortie de main-d'œuvre salariée.

(A SATAMA le salariat intervient dans 27,3% des cas d'entraide contre 37% à DABAKALA). Les salariés restent à 84,6% choisis en dehors du groupe familial élargi.

Comme à SATAMA le salariat n'intervient que dans les exploitations les plus grandes.

STC	% des UB. recourant à % des UB. recourant à une aide au salariat	HL	EL
- 2 ha	0	0	46,2
2 - 5 ha	29,2	12,5	70,8
+ 5 ha	50,0	10,0	40,0

Ce sont dans les exploitations de taille médiane qu'on fait le plus usage de l'entraide bénévole.

Ce sont dans les exploitations de taille supérieure qu'on fait le moins appel à l'entraide du groupe élargi purement bénévole.

Par culture :

- 58,3% des cas d'aide salariée profitent à une parcelle d'igname.
- 16,7% à une parcelle de café ou de cacao.
- 12,5% à une parcelle de maïs.
- 8,3% à une parcelle d'anacardier.
- 4,2% à une parcelle de riz.

D - PRODUCTION PER CAPITA EVALUÉE AUX PRIX DU MARCHÉ.

TABLEAU N° I6.

	S/STC (Kg)	S/STCD (Kg)	TOTAL (Kg)	VAL.BR. (Frs)	PERTE et sommence (Frs)	VAL.Net (Frs)	%
Igname	I565	-	I565	I5650	6260	9390	67,9
Arachide	I2,5	I2	24,5	490	I00	390	2,8
Maïs	23,5	24,5	53	530	I05	425	3,1
Riz-mar.	6,5	-	6,5	I30	25	I05	0,7
Riz-pluy.	20,5	7	27,5	550	II0	440	3,2
Mil	-	6	6	90	I5	75	0,5
Ouré-Ouré	-	2	2	80	-	80	0,6
P. de terre	5,5	-	5,5	I65	-	I65	I,2
Manioc	-	245	245	I225	-	I225	8,9
Taro	-	I	I	5	-	5	e
Verger	-	e	e	e	-	e	e
Anacarde	-	e	e	e	-	e	e
Cacao	2	0,5	2,5	I75	-	I75	I,3
Café	I2,5	0,4	I2,9	II60	-	II60	8,4
+ Ananas	-	-	2,0	20	-	20	0,I
Ban.pl.	-	-	28,5	I40	-	I40	I,0
Ban.Do.	-	-	7	35	-	35	0,3
				20445	66I5	I3830	I00

On aboutit par tête à une production évaluée aux prix du marché équivalente à celle de Satana en dépit de la sensible infériorité d'igname.

Par exploitation la production nette peut-être estimée à environ I21.015 Frs soit 32.100 Frs/ha. Sur la base de 3,77 ha (STC) par exploitation et 3120 chefs de ménage la valeur nette non déduits les salaires etc... de la production agricole de Dabakala s'élève à 377.565.000 Frs CFA.

§ 3 - L'EXPLOITATION AGRICOLE A BONIEREDOUGOU -

L'échantillon de la S/P est constitué de 21 exploitations dont 2 choisies dans les campements de culture "GBOLI".

- Nbre résidents / 9,10 r (I)

- Nbre actifs / 5,88 act

- Taux de scolarisation = 7,1% des 5 - 14 ans.

- STU. ann. = 227,1 ares

- STU. arb. = 70,2..... 23,6% de la STU

- STC. ann. = 315,7

- STC. = 385,9

- Doubles cultures = STC - STU } 88,6
= STC. ann - STU. ann

- Doubles cultures STU.ann 39,0%

- STC ann/STC 81,8%

- STCD = 544,4

STCD./STU 183,0%

- STC./STCD. 70,9%

- STC./r = 41,5 STC./ actif = 65,6

- STCD./r = 58,6 STCD/actif = 92,6.

(I) - 9,28 après correction.

A - EXPLOITATION MOYENNE - BONIEREDOUGOU (arcs)

- NATURE DES CULTURES -

TABLEAU I7

	!STU	! %	!STC	! %	!STCD	! %	! !STCD(i)	!STC	!STC	/r!STCD/
	!(ares)		!(ares)		!(ares)		!! STU	!STCD	!(arcs)	!(arcs)
Igname	!105,8	!35,6	!105,8	! 27,4	!105,8	!19,4	!! 35,6	!100,0	!II,4	! II,4
Arachide	! 47,6	!16,0	! 47,6	! 12,3	! 66,1	!12,1	!! 22,2	!72,1	! 5,I	! 7,I
Maïs	! 53,7	!18,I	! 53,7	! 13,9	! 86,3	!15,8	!! 29,0	!62,2	! 5,8	! 9,3
Riz	! 3,3	! I,I	! 47,7	! 12,4	! 70,5	!13,0	!! 23,7	!67,7	! 5,I	! 7,6
Riz-mil	! 0	! 0	! 2,3	! 0,6	-	-	!! -	! -	! 0,2	! -
Riz-O. Ouré et P. de terre	! 0	! 0	! 3,5	! 0,9	-	-	!! -	! -	! 0,4	! -
Mil	! 0	! 0	! 6,8	! I,8	! 9,I	! I,7	!! 3,0	!74,5	! 0,7	! I,0
P.de ter	! 0	! 0	! 3,3	! 0,9	! 6,8	! I,2	!! 2,3	!48,7	! 0,4	! 0,7
P.d'ang	! 0,7	! 0,3	! I6,I	! 4,2	! I7,I	! 3,I	!! 5,7	!94,I	! I,7	! I,8
O. Ouré	! 0,3	! e	! 0,3	! e	! 4,8	! 0,9	!! I,6	! 6,I	! e	! 0,5
Manioc	! 0	! 0	! 0	! 0	! 57,4	!10,6	!! I9,3	! 0	! 0	! 6,2
Tabac-Cai	I,4	! 0,5	I,4	! 0,3	I,4	! 0,3	!! 0,5	!100,0	! 0,2	! 0,2
Coton-Al	I4,3	! 4,8	! 27,2	! 7,I	! 27,2	! 5,0	!! 9,2	!100,0	! 2,9	! 2,9
Anacaré	! 50,6	!17,0	! 50,6	! I3,I	! 72,4	!13,3	!! 24,3	!69,9	! 5,5	! 7,8
Café	! I9,6	! 6,6	! I9,6	! 5,I	! I9,6	! 3,6	!! 6,6	!100,0	! 2,I	! 2,I
Total	!297,3	!100	!385,9	!100	!544,4	!100	!!I83,0	! 70,9	! 4I,5	! 58,6
	!	!	!	!	!	!	!!	!	!	!

I - S T U :

L'étendue moyenne de l'exploitation serait légèrement moins qu'à DABAKALA. Il faut imputer à nouveau cette réduction à un assez fort recul des surfaces d'igname. Celles-ci ne s'étendent plus guère que sur I du terroir. Par contre l'arachide et le maïs sont nettement plus importants ainsi que les plantations d'anacarde.

Chacune des 21 familles possède 1,38 champs d'igname de 76,7 ares en moyenne ; 0,71 champ de maïs de 75,2 ares ; 0,81 champ d'arachide de 58,8 ares ; 0,38 champ d'anacarde de 133,2 ares Ce sont les plus grands champs.

La présence du café à BONIEREDOUGOU n'est pas étonnante. La plupart des plantations sont dans le secteur des campements du culture "Gboli" à proximité du Nzi et du marigot Sopé au Sud de la S/P. Il en existe cependant bien au Nord de la piste KATIOLA - DABAKALA....

Pour l'ensemble des cultures on relève :

- Taille moyenne du champ	= 77,1 ares.
- Nbre de champs	= 3,86
- Taille moy de la parcelle	= 65,7
- Nbre parcelles/Nbre champs	= 1,17
- Distance moyenne du champ	= 3,4 Kms.

2 - STC :

Si la STU. parait plus faible que dans le reste de la Zône le taux de doubles cultures (39% de STU. ann) est énorme, et sans commune mesure avec les taux observés en pays Baoulé.

La progression essentielle est évidemment celle du riz associé ou non à d'autres cultures, mais aussi celles du pois d'angole, du coton allen (I) et du mil-sorgho.....

Si 14,8% seulement des surfaces d'arachide portent du riz de second cycle 73,4% des surfaces de maïs sont ré-ensemencées en riz pur (62,6%), en riz-mil (4,3%), ou en riz-pois de terre - Ouré-Ouré. (6,5%)

De même 7,5% des surfaces d'anacarde portant arachide et maïs en avant-culture portent encore du riz en second-cycle.

Le mil est cultivé sur 14,2% des surfaces d'arachide (elle même associée d'ailleurs à des anacardes à du maïs-manioc) et, associé.

(I) - voir en annexe la progression du coton Allen et du Tabac Caita dans la Zône de DABAKALA.

au riz sur 4,3% des surfaces de maïs.

Le pois d'angole occupe en second cycle 17,8% des surfaces d'arachide, parfois complantée d'anacarde, et 11,1% des surfaces d'anacarde associé en avant-culture à de l'arachide. On le retrouve également sur une petite fraction des soles de maïs. (2,2%)

Enfin le coton-allen, produit par moitié en après-culture et pour moitié ~~à~~ défrichement, est toujours précédé d'arachide.

En résumé 80,9% des surfaces d'arachide, 75,6% des surfaces de maïs et 39,4% des surfaces d'anacarde portant également du maïs ou de l'arachide, sont réemployées durant le second-cycle cultural.

3 - STCD.

Comme à DABAKALA le taux de développement traduit une habitude bien ancrée d'associations variétales.

L'igname déjà moins important que dans le restant de la Zône ne devient plus qu'une culture parmi d'autres, inférieure à l'ensemble des céréales.

Assez curieusement le manioc évolue en sens inverse, progressant dans la STCD. à mesure que l'igname régresse. Il faut voir là une sorte d'auto-compensation dans un souci de prévoyance, en cas de sécheresse et de mauvais rendement des céréales.

Il faut dire cependant que le manioc en dépit de sa présence sur de nombreuses parcelles ne subsiste plus guère qu'à faible densité, et le plus souvent se trouve réduit à une bande séparant des parcelles, (le même principe que l'ananas), ou en pourtour de champ.

Hormis le manioc, les principaux bénéficiaires du "développement" sont à nouveau le maïs, le riz, l'arachide et l'anacarde, secondairement le pois de terre et l'Ouré-Ouré.

On note par exemple du maïs sur 7,1% des surfaces d'igname ; 17,4% de celles d'arachide et 36,0% de celles d'anacarde.

Le riz se rencontre sur 16,0% des surfaces d'igname. L'arachide sur 14,2% des surfaces de maïs et 21,4% de celles d'anacarde. Le manioc sur 28,3% des surfaces d'igname, 36,4% de celles de maïs, 9,2% de celles d'arachide et 7,1% de celles d'anacarde. L'anacarde enfin se rencontre sur 31,7% des soles d'arachide et 12,4% des soles de maïs.

4 - STCD (i) et STC
 STC STCD.

Par rapport aux exploitations de SATAMA et DABAKALA on insistera sur la progression d'ensemble de l'arachide présente sur plus du 1/5 des cultures, et celle du riz qui s'étend sur près du 1/4 du terroir.

L'anacarde également est nettement plus fréquent, en particulier dans les groupes FOLO et NANDIELLE.

Les diverses variétés de pois ne sont pas négligeables et peu ou prou se cultivent sur 8% du terroir. Enfin le coton Allen dans les groupes DIAFOLO - DIFANA - FOLO continue sa progression depuis quelques années.

Pour le mil-sorgho on peut supposer que notre échantillon n'a pas été représentatif. Il ne fait aucun doute que DABAKALA et BONIEREDOUGOU s'ils ne constituent pas vraiment une région très productrice le sont tout de même beaucoup plus que le pays DIAMALA....

B - CULTURES ANNEXES : ANANAS ET ARBRES FRUITIERS -

I - ANANAS : TABLEAU N° 18.

STC	NBRE Exploit.	AVEC Ananas	%	NBRE D'ANANAS Pour les possesseurs	ET DANS LA Strate.
- 2 ha	5	5	100	64	idem
2 - 5 ha	9	9	100	45	idem
+ 5 ha	7	7	100	165	idem
Total	21	21	100	90	idem

La culture de l'ananas revêt trois fois plus d'importance que dans le reste de la Zône.

Sur la base d'une valeur de la production de 450 frs par famille (1745 familles) la valeur monétaire de cette culture se chiffre

à 785.000 frs pour l'ensemble de la S/P.

2 - ARBRES A L'ETAT PRODUCTIF :

TABLEAU N° 19.

!Palm!Rôn !Cit' !Or!Mand!Pamp!Goy!Mang!Pap !Av!BPL!Bd !Kâr!Col!Nér!Ba																
Moy/2I	3,I	0,2	-	-	-	-	0,I	2,7	-	3,8	0,3	2,I	-	NC	N	
UB																
% des UB	28,6	4,8	-	-	-	-	-	4,8	57,I	-	33,3	4,8	33,3	-	NC	N
Possédant																

Les agrumes ne sont pas totalement absentes. Il existe par exemple un certain nombre d'arbres fruitiers dans le secteur des camps "GBOLI", (un campement se dénomme LEMOUROU DOUGOU.... le "village des citrons"....).

Les palmiers apparaissent plus nombreux qu'en pays DIAMALA au Sud de la Zône, de même les bananiers, plantains, et paradoxalement les karités y sont moins nombreux.

On observe comme à DABAKALA des cas de possession simultanée de palmiers et de karité, précisément dans les deux familles les plus "nordiques" de tout l'échantillon (village KANYENE - Groupe FOLO).

L'arbre Néré y est très connu. Son produit fait l'objet d'une certaine commercialisation sur les marchés locaux, notamment à NIEMENE, sous forme de graine, de poudre, ou de "Sounbara".

C - MODE DE CULTURE : OUTILLAGE - MAIN-D'OEUVRE :

I - MODE DE CULTURE

TABLEAU N° 20.

% des parcelles.

CULTURE	P.	Bi.	B.
Igname	-	-	100
Maïs	81	-	19
Arachide	71	29	-
Riz	76	-	24
Mil	67	33	-
Pois d'angole	80	20	-
Pois de terre	67	33	-
Ouré-Ouré	100	-	-
Manioc	27	-	73
Tabac Caita	100	-	-
Coton Allen	-	100	-
Anacarde	100	-	-
Café	100	-	-
Total.	56,4	10,4	33,2

La majorité des cultures se font à plat ou en billons. Le modèle est presque inverse de celui pratiqué en pays DIAMALA. DABAKALA présentant le schéma intermédiaire.

2 - OUTILLAGE D'EXPLOITATION :

TABLEAU N° 2I

	! UB	! Nbre. Unités	! Moy/UB	! Valeur/UB Frs
	! possédant	! pour les posé		
		! sédants		
Grenier-tra!	85,7	I,7	I,4	NC
Daba gâie	100,0	3,6	3,6	540
moy	85,7	4,1	3,5	350
petite	90,5	4,0	3,6	270
Hache	100,0	2,8	2,8	420
Scie	4,8	4,0	0,2	100
Pince	19,0	7,0	I,3	390
Faucille	81,0	3,0	2,4	240
Machette	100,0	3,4	3,4	850
Lime	-	-	-	-
Piège	81,0	4,6	3,7	555
Fusil-local	38,1	I,0	0,4	NC
Fusil-mod	9,5	I,0	0,1	NC
Cuvettes	100,0	3,6	3,6	1080
Panier	47,6	3,5	I,7	85
Bicyclette	85,7	I,4	I,2	NC
				4880.

FICHIER - VILLAGE. - GROUPES ETHNIQUES.- Nbre personnes/Nbre greniers.-

- KANDEGONO	17,1
- BOKALA	13,7
- (GBOLI)	12,1
- DIFANA	11,3
- DIAFOLO	8,5
- NANDIELLE	4,0
- FOLO	2,5
MOYENNE	6,6

Le capital d'exploitation s'élève à 525 frs/résident et apparaît donc plus important qu'à SATAMA et DABAKALA.

BONIEREDOUGOU se distingue aussi par la multitude de ses greniers traditionnels. C'est déjà l'influence nordique et la "civilisation du grenier".

Son outillage de chasse est très abondant du moins celui de fabrication artisanale.

3 - LA PARTICIPATION AUX TRAVAUX AGRICOLES :

TABLEAU N° 22.

PARTICIPATION	% des UB	
UB	19,0	Aucune entraide
UB + EL	61,9	
UB + EL + EHL	4,8	
UB + SL	0	
UB + SHL	4,8	
UB + EL + SL	9,5	
UB + EL + SHL	0	
UB + EHL + SHL	0	

BONIEREDOUGOU se distingue des autres Sous-Préfectures par un faible recours au salariat et semble-t-il une certaine facilité choisir des salariés de préférence à l'intérieur du groupe élargi.

L'entraide (salariée) hors-lignage ne représente en fin de compte que 6,3% des cas d'entraide observés.

- EN FONCTION DE LA TAILLE DE L'EXPLOITATION :

TABLEAU N° 23

STC	% des UB. ne recourant à aucune aide	% des UB. recourant à E.L	% des UB. recourant à EL.+EHL	% des UB. recourant à EL.+SL	% des UB. recourant à SHL	%
1 - 2 ha	60	40	0	0	0	100
2 - 5	0	88,9	II, I	0	0	100
5 ha	14,3	42,9	0	28,6	14,2	100
Total	19,0	61,9	4,8	9,5	4,8	100

- 40% des cas d'aide salariée concernent une parcelle d'igname.
- 20% concernent le coton allen.
- 20% concernent le café.
- 10% concernent le maïs.
- 10% concernent l'anacarde.

D - PRODUCTION PER CAPITA - AVALUÉE AUX PRIX DU MARCHÉ :

TABLEAU N° 24

	S/STC..	S/STCD.	TOTAL	VAL.Br.	PERTES et semences	VALEUR NET!	%
	(Kg)	(Kg)	(Kg)	(Frs)	(Frs)	(Frs)	
Ignane	855	-	855	8.550	3.420	5.130	52,8
Arachide	35,5	7,0	42,5	850	170	680	7,0
Maïs	43,5	11,5	55	550	110	440	4,5
Riz-mar.	6	-	6	120	25	95	1,0
Riz-plv	28,5	7,5	36	720	145	575	5,9
Mil...	3,5	1	4,5	70	15	55	0,6
P.d'angol	12,0	0,5	12,5	375	-	375	3,9
P.de ter	3,0	2,0	5	150	-	150	1,5
O.Ouré	e	5	5	200	-	200	2,1
Manioc(I)	-	155,0	155,0	775	-	775	8,0
Tabac-Cai	0,5	-	0,5	30	-	30	0,3
Coton-Al	19,0	-	19,0	635	-	635	6,5
Anacarde	e	e	e	e	-	e	e
Café	5,5	-	5,5	495	-	495	5,1
Ananas	-	-	5	50	-	50	0,5
B.Plant.	-	-	6	30	-	30	0,3
B.douce	-	-	e	e	-	e	e
				13.600	3.885	9.715	100

(I) - Le rendement a été réduit de moitié par rapport à celui appliqué dans les deux autres S/P pour tenir compte de la densité inférieure. La baisse des superficies d'ignane pèse lourdement dans l'évaluation per capita de la production. D'où un "revenu" inférieur d'environ 25% à celui de SATAMA et DABAKALA. Sur la base de 1745 familles d'exploitants la valeur estimée de la production s'élève à 157.320.000 f CFA.

CHAPITRE II

PRESENTATION PAR
GROUPE DE TAILLE D'EXPLOITATION.

STC inférieure à 2 ha

STC de 2 à 5 ha

STC supérieure à 5 ha.

*

* * *

§ I - LES PETITES EXPLOITATIONS EN PAYS DIAMALA - DJIMINI -

STC inférieure à 2 ha

L'échantillon total de 81 exploitations se répartit comme suit :

- 21 ont une STC de moins de 2 ha (25,9%)
- 29 ont une STC de 2 à 5 ha (48,2%)
- 21 ont une STC supérieure à 5 ha (25,9%)

Les exploitations de STC inférieure à 2 ha constituent respectivement :

- 23,1% de l'échantillon de SATAMA (3/13).
- 23,8% de l'échantillon de BONIERE. (5/21).
- 27,6% de l'échantillon de DABAKALA. (13/47).

Elles se partagent

- 21,6% des résidents de SATAMA et 8,8% de la STC.
 - 21,0% des résidents de BONIERE et 6,9% de la STC.
 - 25,5% des résidents de DABAKALA et 11,4% de la STC.
- (Moyenne : 23,6% des résidents et 9,7% de la STC).

Elles comptent par UB. :

- 9,67 résidents à SATAMA (moy : 10,35)
- 8,20 résidents à BONIERE (moy : 9,28)
- 7,31 résidents à DABAKALA (moy : 8,27)

Le chiffre de 7,31 comme celui de 8,27 est probablement sous-estimé. Nous ferons les calculs sur la base de 8,1 pour DABAKALA - Soit 8,33 pour la strate - et 5,4 actifs....

Elles réunissent :

- 9 élèves (0,43/UB.) - taux de scolarisation = 20%
- 5 artisans (0,24/UB.)
- 2 absents (0,10/UB.)

A - EXPLOITATION MOYENNE - NATURE DES CULTURES : (ares)

TABLEAU N° 25

	STB (ares)	%	STC (ares)	%	STCD (ares)	%	STCD(i) STU	STC STCD	STC/r ares(I)	STCD/ ares(I)
Igname	II3,2	80,3	II3,2	78,2	II3,2	45,1	80,3	100	I3,6	I3,6
Arachide	2,4	I,7	2,4	I,7	I6,9	6,7	I2,0	I4,4	0,3	2,0
Mais	7,2	5,I	7,2	5,0	43,2	I7,2	30,7	I6,7	0,9	5,2
Riz	4,I	2,9	7,8	5,4	I5,3	6,I	I0,9	5I,2	0,9	I,8
P.d'ang	0,8	0,6	0,8	0,5	0,8	0,3	0,6	I00	0,I	0,I
Verger	2,4	I,7	2,4	I,7	2,4	I,0	I,7	I00	0,3	0,3
Anacarde	I0,8	7,7	I0,8	7,5	I0,8	4,3	7,7	I00	I,3	I,3
Mil	0	0	0	0	3,I	I,2	2,2	0	0	0,4
Manioc	0	0	0	0	45,4	I8,I	32,2	0	0	5,4
Total	I40,9	I00	I44,6	I00	25I,I	I00	I78,3	57,6	I7,4	30,I

(I) : sur la base de 8,33 résidents par exploitation.

- STU ann. = I27,7 ares
- STU arb. = I3,2.....9,4% de la STU
- STC ann. = I3I,4
- STC. = I44,6

Doubles cultures = STC - STU }
= STC ann - STU ann } 3,7

Double cultures/STU ann..... 2,9%

- STC ann/STC..... 90,9%

- STCD = 251,1 ares

- STCD/STU..... 178,3%

- STC/STCD..... 57,6%

- STC/r = 17,4 ares

- STCD/r = 30,1 ares

- STC/actif = 26,8 ares

- STCD/actif = 46,5 ares

Taille moyenne du champ = 72,2 ares

Nbre de champs = 1,95

Taille moyenne de la parcelle = 51,0 ares

Nbre de parcelles/Nbre de champs = 1,41

Distance moyenne du champ = 2,8 Kms.

N.B :

On remarque que ces exploitations ont des champs de taille encore appréciable mais en faible nombre. Elles sont par ailleurs moins éloignées du village ce que l'on peut interpréter comme un signe d'égalité et de liberté sociales.

I - : STU :

Les points à noter sont :

- La forte dominante - igname

- L'absence des plantations caférières et cacaoyères, remplacée dans une certaine mesure par de l'anacarde. Mais il y a encore moins d'une famille sur quatre qui en ait, sur des surfaces de faible envergure (45,4 ares) et de plantation récente - 1967 ou 1968 - (cf en annexe - l'anacarde).

Enfin compte une structure présentant certains traits communs avec l'exploitation Baoulé.

2 - : STC :

A peine différente de la STU la STC ne progresse que par un peu de riz pluvial succédant à des premières cultures arachide - maïs elles-mêmes rejetées sur des champs d'anacarde.

3. - : STCD :

Les cultures de manioc, de maïs, d'arachide, de riz et de mil prennent leur véritable importance.

En moyenne 57% des surfaces d'igname portent des cultures d'inter-butes, 100% des surfaces de maïs et 100% des surfaces d'anacarde associent des cultures secondaires.....

Ainsi le manioc est présent sur 33,7% des surfaces d'igname et 100% des surfaces de maïs.

Le maïs est présent sur 27,7% des surfaces d'igname (soit seul soit additionné de manioc et de riz) et 43,4% des surfaces d'anacarde (soit seul soit additionné d'arachide).

L'arachide n'est jamais associée à l'igname mais s'ajoute (associée de manioc) à 63,4% des surfaces de maïs, seule ou associée de maïs à 91,6% des surfaces d'anacarde.

Le riz ou le mil figure en inter-butes sur 6,6% des surfaces d'igname (pour le riz) et sur 2,8% (pour le mil).

Par le jeu de ces associations on voit que, à un moment ou à un autre de l'année, à des densités variables, 32,2% des terres utilisées ont porté du manioc, 30,7% du maïs, de 10 à 12% du riz ou de l'arachide etc.....

B - CULTURES ANNEXES : ANANAS - ARBRES FRUITIERS :

I - ANANAS :

TABLEAU N° 26

S.T.C.	Nbre. Exploit	Avec Anan	%	Nbre. Ananas	Moy/2I	UB
2 ha	2I	I2	57,1	42	24	

2 - ARBRES FRUITIERS PRODUCTIFS :

Tableau N° 27

Palm	Rôn	Cit	Or	Mand	Pap	Mang	Goy	Av	BPL	Bd	Kart	Cola
Moy/2I	I	I	I	0,1	0,2	0,1	0,3	0,1	I	e	I	0,3
UB	I	I	I	0	0	1	0	1	I	7	I	e

% UB	23,8											
possédant	-	4,8	9,5	4,8	9,5	9,5	4,5	4,8	9,5	4,8	33,3	4,8

Tous les palmiers dénombrés dans ces exploitations inférieures à 2 ha sont à l'intérieur de la S/P de DABAKALA.

Le Karité chez les petits exploitants est l'arbre dont on possède le plus grand nombre, et le plus fréquemment possédé.

C - : MODE DE CULTURE : OUTILLAGE - MAIN-D'OEUVRE :I - MODE DE CULTURE :TABLEAU N° 28

% des parcelles.

CULTURE	P.	BI	B.
Igname	-	-	100
Mais	38	-	62
Arachide	100	-	-
Pois d'angole	100	-	-
Riz	60	-	40
Mil	-	-	100
Manioc	13	-	87
Verger	100	-	-
Anacarde	100	-	-
% S T C D -	24,9	0	75,1

Il est normal compte-tenu de l'importance de l'igname et du rôle qu'elle joue comme culture dominante dans les associations vatales, que ces petites exploitations ait leur surface "développée" aux 3 sur buttes.

2 - : OUTILLAGE :

TABLEAU N° 29.

	% des UB. possédants	NBRE.UNITES pour les possé- dants	MOY/UB	VALEUR.FRS.
Grenier tradit.	23,8	1,0	0,2	NC
DABA				
gde	100	3,0	3,0	450
Moy	85,7	3,1	2,7	270
Petite	81,0	2,5	2,0	150
Hache	95,2	2,5	2,4	360
Scie	4,8	4,0	0,2	60
Pince	19,0	1,5	0,3	90
Faucille	52,4	2,6	1,4	140
Machette	100	3,1	3,1	775
Lime	4,8	1,0	1	10
Piège	76,2	2,9	2,2	330
Fusil-loc	19,0	1,2	0,2	NC
Fusil-mod	23,8	1,0	0,2	NC
Cuvettes	100	2,7	2,7	810
Panier	28,6	2,8	0,8	40
Bicyclette	81,0	1,4	1,1	NC
				3.475

La valeur de l'outillage considéré s'élève à 410 frs/résidents

3 - : PARTICIPATION AUX TRAVAUX AGRICOLES :

TABLEAU N° 30

PARTICIPATION	% DES UB.	
UB	47,7%	Aucune entraide
UB + EL	52,3%	Entraide non rétribuée
UB + EHL	0	
UB + EL	0	
UB + SHL	0	
.....	
TOTAL	100	

D - : PRODUCTION PER CAPITA EVALUÉE AUX PRIX DU MARCHÉ:

TABLEAU N° 31.

	S/STC	S/STCD	TOTAL	VAL BR.	PERTES ET	VAL. NET	%
	Kg.	Kg	Kg	Frs	semences	Frs	
Ignane	1020	-	1020	10200	4080	6120	76,8
Arachide	2	6	8	160	30	130	1,6
Mais	7	14	21	420	85	335	4,2
Riz-m	8,5	-	8,5	170	35	135	1,7
Riz-pl	2,5	3	5,5	110	20	90	1,1
Mil	-	1,5	1,5	25	5	20	0,3
Manioc(I)	-	220	220	1100	-	1100	10,8
P. Agole	0,5	-	0,5	15	-	15	0,2
Verger	e	e	e	e	-	e	e
Anacarde	e	e	e	e	-	e	e
<hr/>							
+ Ananas	-	-	2	20	-	20	0,3
B.PL	-	-	1,5	5	-	5	e
B.d;	-	-	e	e	-	e	e
<hr/>							
				12225	4255	7970	100

Il est à noter que si l'ignane joue dans les petites exploitations un rôle moindre que celui qu'il ne joue en moyenne dans la S/P de SATAMA, l'ensemble des féculents = ignane- manioc participe pour 9 de la valeur monétaire de la production. Les plantations n'ont aucun rôle économique.

(I) - Le rendement a été pondéré en fonction de la superficie relevant à BONIEREDOUGOU.

Sur la base de 8,33 résidents par exploitation et 1490 exploitations de ce type on aboutit à une valeur nette de production d'environ 66390 frs par UB et 98.920.000 frs par la Zône soit : 45.910 frs. à l'hectare.

§ 2- LES EXPLOITATIONS MOYENNES -

S T C - COMPRISE ENTRE 2 ET 5 HA :

Ces exploitations qui constituent 48,2% de l'échantillon sont au nombre de :

- 6/13 à SATAMA = 46,2%
- 9/21 à BONIERE = 42,9%
- 24/47 à DABAKALA = 51,1%

Elles se partagent :

- à SATAMA, 40,3% des résidents et 35,6% de la STC.
- à BONIERE, 41,5% des résidents et 37,7% de la STC.
- à DABAKALA, 50,6% des résidents et 47,9% de la STC.
- (En moyenne 46,4% des résidents et 43,2% de la STC.)

Elles comptent (chiffres corrigés).

- 9,0 résidents à SATAMA.
- 9,0 résidents à BONIERE.
- 8,65 " à DABAKALA.

Soit : 8,79 résidents et 5,50 actifs.

Elles réunissent :

- 21 élèves (0,54/UB) - taux de scolarisation = 21,4%
- 16 artisans présents (0,41/UB).
- 3 absents (0,08/UB).

A - EXPLOITATION MOYENNE : NATURE DES CULTURES - (ares)

TABLEAU N° 32

	!STU ! %	!STC ! %	!STCD ! %	!STCD(i) !STC !STC/r !STCD/
	!(ares)	!(ares)	!(ares)	!STU !STCD !!(ares) !(ares)
Igname	!I80,9 !58,4	I80,9 !52,2	I80,9 !34,7	! 58,4 !I00 !I20,6 ! 20,6
Arachide	!3I,I !I0,0	!3I,I ! 9,0	! 50,0 ! 9,6	! !I6,I !62,I ! 3,5 ! 5,7
Maïs	! 24,2 ! 7,8	! 24,2 ! 7,0	! 84,4 !I6,2	! ! 27,2 !28,7 ! 2,7 ! 9,6
Riz	! 3,6 ! I,2	! 22,9 ! 6,6	! 44,7 ! 8,5	! ! I4,4 !5I,3 ! 2,6 ! 5,I
Riz-Mil	! - ! -	! 6,8 ! 2,0	! - ! -	! ! - ! ! 0,8 ! -
Mil	! - ! -	! 2,3 ! 0,7	! I2,4 ! 2,4	! ! 4,0 !I9,I ! 0,3 ! I,4
Riz-O. Ouré	! - ! -	! 2,6 ! 0,7	! - ! -	! ! - ! ! 0,3 ! -
Riz-O. Ouré	! - ! -	! - ! -	! - ! -	! ! - ! ! - ! -
P.de ter!				
O. Ouré	! - ! - ! -	! - ! 3,I ! 0,6	! ! I,0 ! 0 ! ! -	! 0,4
P.de ter!	! 3,I ! I,0	! 7,8 ! 2,2	! 7,8 ! I,5	! ! 2,5 !I00 ! 0,9 ! 0,9
P. Angole	! - ! - ! 0,8	! 0,2 ! I,3 ! 0,3	! ! 0,4 !58,8 ! 0,I	! 0,I
Taro	! - ! - ! -	! - ! 5,2 ! I,0	! ! I,7 ! 0 ! ! -	! 0,6
Manioc	! - ! - ! -	! - ! 37,4 ! 7,2	! ! I2,I ! 0 ! ! -	! 4,2
Tabac-Ca!	! 0,7 ! 0,2	! 0,7 ! 0,2	! 0,7 ! 0,I	! ! 0,2 !I00 ! 0,I ! 0,I
Coton-Al!	! 3,8 ! I,3	! 3,8 ! I,I	! 3,8 ! 0,7	! ! I,3 !I00 ! 0,4 ! 0,4
Anacarde	! 22,7 ! 7,3	! 22,7 ! 6,6	! 39,2 ! 7,5	! ! I2,7 !57,9 ! 2,6 ! 4,5
Cacao	! 7,8 ! 2,5	! 7,8 ! 2,3	! I5,0 ! 2,9	! ! 4,8 !5I,7 ! 0,9 ! I,7
Café	! 32,0 !I0,3	! 32,0 ! 9,2	! 35,5 ! 6,8	! ! II,4 !90,2 ! 3,6 ! 4,0
T.	! 309,9 !I00	! 346,4 !I00	! 52I,4 ! I00	! !I68,2 !66,4 ! 39,4 ! 59,

STU ann = 247,4 ares

STU arb = 62,5 20,2% de STU

STC ann = 283,9

STC = 346,4

Doubles cultures = STC - STU
= STC ann - STU ann } 36,5

STC/r = 39,4 ares

STCD/r = 59,3

Doubles cultures./ STU ann.....	<u>14,8%</u>	STC/actif = 64, Iares
STC ann / STC.....	<u>82,0%</u>	STCD/actif = 96,6
STCD = 521,4		
STCD/STU	<u>168,2%</u>	
STC/STCD.....	<u>66,4%</u>	

Taille moyenne du champ	= 100,7 ares
Nbre de champs	= 3,07
Taille moyenne de la parcelle	= 83,3 ares
Nbre parcelles/Nbre champs	= 1,21
Distance moyenne du champ	= 4,4 Kms.

I : S T U :

Le café et le cacao font leur apparition, 15,4% des exploitants ont du café, et 7,7% ont du café et du cacao. En fait les cas rencontrés se limitent à la S/P de DABAKALA où 37,5% des exploitations de 2 à 5 ha sont pourvues de plantations.

Le champ de café s'étend sur 178 ares.

Les champs d'anacarde sont à peine plus fréquents. On ^{al}compte 0,31 par exploitation soit en moyenne un champ de 73,7 ares pour 3,2 chefs exploitants.

Chaque famille possède par contre 1,49 champ de 121,4 ares d'igname.

2 : S T C :

Une nouvelle fois la progression des doubles cultures se fait par le biais du riz pluvial associé dans certains cas au mil et à l'Ouré-Ouré. Mil pur et pois divers progressent légèrement.

Le maïs est à raison de 66,1% réoccupé en second cycle ; l'arachide à 54,4% mais comme ses surfaces sont supérieures à celles du maïs, en valeur absolue elle contribue davantage à l'accroissement des surfaces cultivées.

Le riz pluvial se sème en second cycle sur 38,0% des surfaces de maïs et 32,7% des surfaces d'arachide. (Dans les deux cas maïs et arachide peuvent être d'ailleurs associés...).

Le riz-mil se sème sur 28,1% des surfaces de maïs. Et l'on a alors également du manioc.

Le riz-O. Ouré apparaît sur 8,3% des surfaces d'arachide. Il l'on a, outre l'arachide, du manioc et du maïs....

Le mil pur se répète sur 7,6% des surfaces d'arachide (+manioc.)

Le pois de terre se cultive soit sur nouveau défrichement soit à la suite d'arachide-maïs semés eux-mêmes entre des anacardes (16,0% des surfaces d'anacarde sont ainsi remis en culture), soit à la suite d'arachide (3,3% des surfaces d'arachide).

Le pois d'Angole succède enfin à 2,5% des surfaces d'arachide.

3 : S T C D :

C'est le maïs qui gagne le plus au développement. Le manioc au contraire rétrograde par rapport aux exploitations inférieures aussi bien en valeur relative qu'absolue.

Au total 25,3% des soles d'igname ; 49,3% des solos de maïs (non compris les cas où il n'y a qu'une après-culture) ; 61,7% des soles d'arachide ; 100% des soles d'anacarde ; 35% des soles de cacao ; 44,9% des soles de cacao, associées d'autres cultures.

On rencontre notamment du maïs sur 13,2% des surfaces d'igname, 50,4% des surfaces d'arachide et 71,6% de celles d'anacarde.

De l'arachide sur 4,0% des surfaces d'igname, 15,1% de celles de maïs, et 35,0% de celles d'anacarde.

Du manioc sur 6,2% des surfaces d'igname, 25,8% de celles de maïs 40,3% de celles d'arachide et 15,6% de celles d'anacarde.

On rencontre également du riz et du mil en inter-buttés d'igname, sur 4% pour le riz et 1,7% pour le mil, ainsi que des pois d'angole et de l'ouré-ouré sur de l'anacarde.

On a du taro sur le café, sur le maïs et sur l'anacarde. L'association Café-Cacao et Cacao-Café est pratiquée sur 27,0% des surfaces plantées.

En définitive les associations sont tout aussi complexes que dans les exploitations précédentes même si le "taux de développement" (68,2%) est inférieur. Cela vient de ce que l'igname est maintenue d'avantage à l'écart des associations.

B - : CULTURES ANNEXES : ANANAS - ARBRES FRUITIERS :I : ANANAS :TABLEAU N° 33.

S. T C	NBRE. EXPLOIT	AVEC ANANAS	%	NBRE. ANANAS	MOY/39
				pour les possesseurs	UB.
2-5 ha	39	23	58,9	40	24

On ne relève aucune différence avec les plus petites exploitations.

2 : ARBRES DIVERS PRODUCTIFS :TABLEAU N° 34.

	Palm	Rôn	Cit	Or	Mang	Goy	Avo	Pap	Bpl	Bd	Coros	Kar	Cola
Moy/39	4,8	1,9	e	I,I	0,I	-	0,2	2,2	20	4,8	e	5,3	2,3
UB													

	Palm	Rôn	Cit	Or	Mang	Goy	Avo	Pap	Bpl	Bd	Coros	Kar	Cola
% UB possédant	30,8	28,2	5,I	10,3	17,9	-	7,7	41,0	46,2	15,4	2,6	38,5	10,3

Une nouvelle fois, il est remarquable que 41,7% des possesseurs de palmiers sont en même temps possesseurs de karité.

Le bananier plantain est l'arbre le plus fréquent dont on possède le plus grand nombre, mais comme le palmier il est absent de SATAMA.

3 - PARTICIPATION AUX TRAVAUX AGRICOLES -

TABLEAU N° 37

PARTICIPATION	% des UB	
UB	15,4	Aucune forme d'entraide
UB + EL	53,8	
UB + EL + EHL	10,3	Entraide non rétribuée
UB + SL	0	
UB + SHL	7,6	Aide totalement rétribuée
UB + EL + SL	2,6	
UB + EL + SHL	10,3	Entraide partiellement rétribuée
T.	100	

Le travail sans aucune aide est rare, de même l'aide purement salariée. Le salarié est toujours choisi hors de la famille éloignée.

C - MODE DE CULTURE : OUTILLAGE MAIN-D'OEUVRE -

I - MODE DE CULTURE -

TABLEAU N° 35

% des parcelles

CULTURES	P.	Bi	B
Igname	-	-	100
Maïs	59	-	41
Arachide	77	3	20
Riz	75	-	25
Mil	60	-	40
Pois-Angole	100	-	-
Pois-de terre	67	33	-
Ouré-ouré	100	-	-
Taro	100	-	-
Manioc	59	-	41
Tabac-Caita	100	-	-
Coton-Allen	-	100	-
Anacarde	100	-	-
Café-Cacao	100	-	-
% STCD	48,7	1,6	49,7

2 - OUTILLAGETABLEAU N° 36

	% des UB possédant	Nbre. Unités pour les possédants	Moy/UB	Valcur. Frs
Grenier tradit.	48,7	1,2	0,6	NC
DABA gde	100	2,9	2,9	435
moy	82,0	3,5	2,8	280
petite	79,5	2,6	2,1	155
Hache	97,4	2,8	2,7	405
Scie	-	-	-	-
Pince	7,7	1,3	0,1	30
Faucille	53,8	2,3	1,2	120
Machette	100	3,4	3,4	850
Lime	15,4	1,5	0,2	40
Piège	79,5	3,5	2,8	420
Fusil-loc	23,1	1,0	0,2	NC
Fusil-mod	17,9	1,0	0,2	NC
Cuvette	94,9	4,3	4,1	1230
Panier	46,2	2,6	1,2	60
Bicyclette	64,1	1,4	0,9	NC
				4025

Valeur capital/résident

=460 frs.

D - PRODUCTION PER CAPITA EVALUÉE AUX PRIX DU MARCHÉ -

TABLEAU N° 38

	S/STC (Kg)	S/STCD (Kg)	TOTAL (Kg)	" VALEUR.Br. Frs	PERTE ET semence	VAL.NET Frs	%
Igname	1545	-	1545	" 15450	6180	9270	70,1
Arachide	24,5	7,5	32	" 640	130	510	3,9
Maïs	20	22,5	42,5	" 425	85	340	2,6
Riz-mar	7	-	7	" 140	30	110	0,8
Ri-pl	13	7,5	20,5	" 410	80	330	2,5
Mil	1,5	4,5	7	" 105	20	85	0,6
O.Ouré	-	4	4	" 160	-	160	1,2
P.de tarre	6,5	-	6,5	" 195	-	195	1,5
P. d'ang	0,5	-	0,5	" 15	-	15	0,1
Taro	-	0,5	0,5	" e	-	e	e
Manioc	-	180	180	" 900	-	900	6,8
Tabac-Ca	e	-	e	" 15	-	15	0,1
Coton-Al	2,5	-	2,5	" 85	-	85	0,6
Anacarde	-	-	-	" -	-	-	-
Cacao	2,0	1,0	3	" 210	-	210	1,6
Café	9,0	0,5	9,5	" 855	-	855	6,5
+ Ananas			2	" 20	-	20	0,2
Bpl			20	" 100	-	100	0,8
Bd.			3	" 15	-	15	0,1
			"	" 19740	" 6525	" 13215	" 100

La valeur nette de la production s'élève par exploitation à 116.160 frs soit pour les 2770 exploitations de cette catégorie environ 321.765.000 frs CFA et par hectare de STC 33.535 frs.

§ 3- LES GRANDES EXPLOITATIONS -

S T C : SUPERIEURE A 5 HA

Comme les exploitations inférieures à 2 ha elles constituent 25,9% de l'échantillon et respectivement :

- 30,7% à SATAMA (4/13)
- 33,3% à BONIERE (7/21)
- 21,3% à DABAKALA (10/47)

Elles se partagent :

- 38,1% des résidents de SATAMA et 55,6% de la STC.
 - 37,5% des résidents de BONIERE et 55,4% de la STC
 - 23,9% des résidents de DABAKALA et 40,7% de la STC.
- en moyenne - 30,0% des résidents de la Zône et 47,1% de la STC.

On voit qu'à DABAKALA ces exploitations sont une moindre importance qu'aux extrémités de la Zône.

Elles comptent par UB :

- 12,75 résidents à SATAMA
- 10,43 résidents à BONIERE
- 9,80 résidents à DABAKALA

$$\begin{aligned} \text{Moyenne} &= 10,57 \text{ résidents} \\ &= 6,08 \text{ actifs} \end{aligned}$$

Elles réunissent :

- 7 élèves (0,33/UB) - taux de scolarisation = 11,7%
- 20 artisans présents (0,95/UB) -

Le taux de scolarisation est nettement plus faible que dans les catégories précédentes.

A - EXPLOITATION MOYENNE - NATURE DES CULTURES (ares)

TABLEAU N° 39

	!! STU (ares)	!! % (ares)	!! STC (ares)	!! % (ares)	!! STCD (ares)	!! % (ares)	!! STCD(i) !! STC !! STU !! STCD	!! STC/r (ares)	!! STCD/r (ares)
Igname	!! 224, I	!! 40,9	!! 224, I	!! 32,0	!! 224, I	!! 24, I	!! 40,9	!! 100	!! 21,2
Arachid	!! 46,0	!! 8,4	!! 46,0	!! 6,6	!! 88,0	!! 9,5	!! 16,0	!! 52,2	!! 4,4
Maïs	!! 90,4	!! 16,5	!! 90,4	!! 12,9	!! 156,7	!! 16,9	!! 28,6	!! 57,7	!! 8,5
Riz	!! 5,8	!! 1,1	!! 106,5	!! 15,2	!! 133,2	!! 14,3	!! 24,3	!! 75,9	!! 10,1
Riz-Mil	!! -	!! -	!! 16,5	!! 2,4	!! -	!! -	!! -	!! -	!! 1,6
Riz-Ouré	!! -	!! -	!! -	!! -	!! -	!! -	!! -	!! -	!! -
Pois de terre	!! -	!! -	!! 3,5	!! 0,5	!! -	!! -	!! -	!! -	!! 0,3
Mil	!! -	!! -	!! 2,4	!! 0,3	!! 18,9	!! 2,0	!! 3,5	!! 12,6	!! 0,2
Pois-d'ang	!! -	!! -	!! 13,9	!! 2,0	!! 13,9	!! 1,5	!! 2,5	!! 100	!! 1,3
Pois de terre	!! 2,4	!! 0,4	!! 3,8	!! 0,5	!! 7,3	!! 0,8	!! 1,3	!! 52,3	!! 0,4
Ouré	!! 0,3	!! e	!! 0,3	!! e	!! 3,8	!! 0,4	!! 0,7	!! 7,8	!! e
Taro	!! -	!! -	!! -	!! -	!! 14, I	!! 1,5	!! 2,6	!! 0	!! -
Manioc	!! -	!! -	!! -	!! -	!! 59,6	!! 6,4	!! 10,9	!! 0	!! -
Coton-Al	!! 7, I	!! 1,3	!! 20, I	!! 2,9	!! 20, I	!! 2,2	!! 3,7	!! 100	!! 1,9
Tabac	!! e	!! e	!! e	!! e	!! e	!! e	!! 100	!! e	!! e
Anacarde	!! 100,4	!! 18,3	!! 100,4	!! 14,4	!! 116,6	!! 12,6	!! 21,2	!! 86, I	!! 9,5
Cacao	!! 3,5	!! 0,7	!! 3,5	!! 0,5	!! 3,5	!! 0,4	!! 0,7	!! 100	!! 0,3
Café	!! 68,3	!! 12,4	!! 68,3	!! 9,8	!! 68,3	!! 7,4	!! 12,4	!! 100	!! 6,5
T.	!! 548,3	!! 100	!! 699,7	!! 100	!! 928, I	!! 100	!! 169,3	!! 75,4	!! 66,2
									!! 87,8

STU ann = 376, I ares

STU arb = 172,2..... 31,4% de STU

STC ann 527,5

STC 699,7

Doubles cultures = STC - STU } STC/r = 66,2
STC ann - STU ann } I51,4 STCD/r = 87,8

Doubles cultures/STU ann 27,6%

STC ann /STC 75,4%

STCD = 928,1

STC/actif = II5,1

STCD/STU..... 169,3%

STCD/actif = I52,

STC /STCD..... 66,2%

Taille moyenne du champ = II2,9 ares

Nbre de champs = 4,81

Taille moy. de la parcelle = 93,6 ares

Nbre de parcelles/Nbre ch = I,20

Distance moyenne du champ = 4,5 Kms.

Cette distance moyenne ne diffère guère de celle enregistrée dans les exploitations comprises entre 2 et 5 ha.

I : STU :

Les plantations arbustives se répartissent sur 31,4% des terres utilisées.

33,3% des exploitations ont du café dont 4,8% dotées aussi de cacao. Le champ de café s'étend en moyenne sur I79,2 ares.....

38,1% des exploitations ont de l'anacarde, (I,88 champs de I40,6 ares chacun) et l'on compte en moyenne 0,71 champ d'anacarde par exploitation.

Chaque famille possède 2 champs d'igname de II2 ares ; 0,71 champ de maïs de I26,5 ares ; 0,67 champ d'arachide de 68,9 ares.

2 : STC :

Le riz pur ou associé à d'autres cultures, le pois d'angole et le coton-Allen sont les principaux facteurs d'accroissement des surfaces cultivées.

L'arachide, avec 95,1% de ses superficies remises en cultures, le maïs avec 77,5%, l'anacarde où sur 25,1% du riz ou des pois d'angole succèdent à de l'arachide ou à du maïs, enfin le café où sur 18% le riz prend la suite du maïs, déterminent un taux de doubles cultures représentant 27,6% de la STU annuelle.

Le riz pur de second-cycle se développe notamment sur 29,1% des surfaces d'arachide (dans les trois-quarts des cas adjointe de maïs), sur 61,3% des surfaces de maïs, parfois adjoint de manioc ; sur 19,5% des surfaces d'anacarde et 18% de celles de café.

Le couple riz-mil revient sur 14,3% des surfaces d'arachide (associé en premier cycle de maïs) et 11,1% des surfaces de maïs (complanté de manioc).

Le triplet riz-O. Ouré-pois de terre, se limite à 3,8% des surfaces de maïs. Le mil pur succède à 5,2% des surfaces d'arachide (associé d'anacarde).

Le pois d'angole occupe 15,3% des surfaces d'arachide additionnée parfois d'anacarde, mais seulement 1,3% des surfaces de maïs. Quand il se développe sur 5,6% de l'anacarde c'est toujours à la suite d'arachide.

Le pois de terre est présent, on l'a vu, dans une association ternaire comprenant riz et O. Ouré ; on le retrouve également sur 3,1% de surfaces d'arachide.

Le coton allon succède enfin à 28,4% des surfaces d'arachide (dans la moitié des cas accompagnée déjà d'anacarde...).

3 : STCD :

Rapporté à la surface utilisée-STU-le développement est comparable à celui enregistré dans les exploitations de 2 à 5 ha.

A nouveau le manioc et le taro n'apparaissent que grâce à l'image "développée" ; le maïs progresse de façon moins spectaculaire que dans les exploitations précédentes, les autres cultures annuelles

à l'exception de l'arachide et du riz, pour une partie, ne progressent individuellement que par un artifice de présentation.

Seulement 15,7% de l'igname associe d'autres cultures. Ce pourcentage atteint 63,1% pour l'arachide ; 46,9% pour le maïs ; 100% pour le pois de terre ; 54,2% pour l'anacarde ; 28% pour le café.

On relève ainsi du manioc sur 11,4% des surfaces d'igname et 37,6% de celles de maïs, mais ni sur l'arachide ni sur l'anacarde.

Du maïs sur 1,3% des surfaces d'igname ; 38,0% des surfaces d'arachide ; 33,5% de celles d'anacarde et 18% de celles de café...

De l'arachide sur 8,4% des surfaces de maïs et 34,2% de celles d'anacarde.

Du riz sur 3% des surfaces d'igname.

Du taro sur 100% des pois de terre (non significatif) ; 5,4% des surfaces de maïs et 10% de celles de café.

On rencontre enfin de l'anacarde associé à du manioc sur 5,1% des surfaces d'igname et sur 25% des surfaces d'arachide.

En conclusion certains types d'associations tendent à disparaître. L'igname en particulier s'expurge d'un grand nombre de combinaisons secondaires. L'anacarde, en général plus âgé que dans les exploitations inférieures (3 - 5 ans) ne tolère plus autant de cultures annuelles d'accompagnement.

B - CULTURES ANNEXES : ANANAS - ARBRES FRUITIERS :I : ANANAS :TABLEAU N° 40

S T C.	!Nbre.Exploit!	AVEC Ananas !	%	!Nbre.Ananas !	Moy/2I UB.
				pour les pos-	
				sesseurs	
! + 5 ha !	21	! 17	! 80,9 !	115	! 104
		!	!	!	!

Autant par la fréquence de possession que par la quantité de fruits possédés ces exploitations se distinguent des précédentes.

On a désormais affaire à une véritable activité agricole qui montre à quel point l'introduction de l'ananas pourrait être intéressante en milieu de savane.

2 : ARBRES DIVERS PRODUCTIFS :

TABLEAU N° 41

	Palm	Rôn	Or	Goy	Mang	Pap	BPL	Bd	Karit	Cola
Moy/21 UB	4,7	0,4	10,5	0,2	0,9	2	3,3	0,2	1,6	10,2
% des UB possédants	33,3	23,8	4,8	4,8	14,3	33,3	33,3	14,8	28,6	4,8

Il ressort de ce tableau que les exploitations de grande taille ne sont pas systématiquement les mieux dotées en arbres fruitiers. On dénombre au contraire moins de bananiers, moins de colatiers que dans la catégorie intermédiaire qui s'est révélée particulièrement favorisée dans notre échantillon.....

C : MODE DE CULTURE : OUTILLAGE - MAIN-D'OEUVRE :

I - MODE DE CULTURE :

TABLEAU N° 42.

- % des parcelles -

CULTURES	P.	Bi.	B.
Igname	!	-	!
Maïs	!	82	!
Arachide	!	75	!
Riz	!	83	!
Mil	!	67	!
P. d'angole	!	67	!
P. de terre	!	100	!
Ouré-Ouré	!	100	!
Taro	!	100	!
Manioc	!	31	!
Tabac-Local	!	-	100
Coton-Allen	!	-	100
Anacarde	!	94	!
	!	-	-
Café et Cacao	!	100	!
<hr/>			
% S T C D	58,5	5,8	35,7

Alors que dans les exploitations précédentes près de la moitié de la STCD était cultivé sur buttes à peine plus du I se développe en buttes dans les exploitations supérieures à 5 ha. 3

La culture sur billons reste minoritaire.

2 : OUTILLAGE :

TABLEAU N° 43.

	!% des UB. possédant	Nbre Unités pour les possé- dants	Moy./UB	Valeur Frs
Grenier trad.	71,4	I,9	I,3	NC
DABA gde	I00	4,5	4,5	675
moy	85,7	4,7	4,0	400
petite	71,4	4,5	3,2	240
Hache	I00	3,0	3,0	450
Scie	-	-	-	-
Pince	I4,3	8,7	I,2	360
Faucille	85,7	4,1	3,5	350
Machette	I00	4,5	4,5	II25
Lime	I4,3	I,3	0,2	75
Piège	90,5	5,3	4,8	720
Fusil-loc	23,8	I,0	0,2	NC
Fusil-mod	33,3	I,0	0,3	NC
Cuvette	I00	4,0	4,0	I200
Panier	33,3	4,6	I,5	75
Bicyclette	81,0	I,3	I,0	NC
				5635.

Soit un capital moyen par résident de 535 frs.

3 - PARTICIPATION AUX TRAVAUX AGRICOLES -

TABLEAU N° 44.

PARTICIPATION	! % des UB !	
UB.	! 9,5	! Aucune forme d'entraide.
UB + EL.	! 33,3	! {
UB + EL + EHL.	! 4,8	! } Entraide non rétribuée.
UB + SL.	! 4,8	! {
UB + SHL.	! 19,0	! } Aide totalement rétribuée.
UB + EL + SL.	! 9,5	! {
UB + EL + SHL.	! 14,3	! } Entraide partiellement rétri-
UB + EHL + SHL.	! 4,8	! buée.
TOTAL	! 100	!

Le travail sans aucune aide extérieure est exceptionnel, mais l'entraide purement bénévole est aussi en recul. Elle reste en majorité intra-familiale (87,5% des cas).

L'assistance exclusivement salariée est pratiquée par 23,8% des ménages... Cette main-d'œuvre est étrangère à la famille dans 80% des cas.

En dernière analyse plus d'une famille sur deux recourt au salariat qu'elle utilise à raison de :

- 58,6% sur une parcelle d'igname.
- 13,8% sur une parcelle d'anacarde.
- 10,3% sur une parcelle de maïs
- 6,9% sur une parcelle de coton.
- 10,4% sur une parcelle de café-cacao.

D - PRODUCTION PER CAPITA EVALUÉE AUX PRIX DU MARCHÉ -

TABLEAU N° 45.

	S/STC !(Kg)	S/STCD !(Kg)	TOTAL !(Kg)	VALEUR Br. ! Frs	Perte et !semence	VALEUR !net Frs	%
Igname	1590	-	1590	15.900	6360	9540	59,7
Arachide	31	3,5	44,5	890	180	710	4,5
Maïs	63,5	20,5	84	840	170	670	4,2
Riz-mar	9,5	-	9,5	190	40	150	0,9
Riz-pl.	57,5	7,5	65,0	1.300	260	1040	6,5
Mil	1	6,5	7,5	110	20	90	0,6
O.Uré	e	4	4	160	-	160	1,0
Pois de ter	3	2	5	150	-	150	0,9
P.d'angole	9	-	9	270	-	270	1,7
Taro	-	1,5	1,5	5	-	5	e
Manioc	-	232	232	1160	-	1160	7,3
Tabac.	e	-	e	e	-	e	e
Coton-Al	12,5	-	12,5	420	-	420	2,6
Anacarde	-	-	-	-	-	-	-
Cacao	0,7	-	0,7	50	-	50	0,3
Café	16,5	-	16,5	1485	-	1485	9,3
+ Ananas	-	-	5	50	-	50	0,3
BPL	-	-	5	25	-	25	0,2
B.d.	-	-	e	e	-	e	e
				23.005	7030	15975	100

Par exploitation la valeur nette de la production (non déduire salaires - engrais - outillage etc....) s'élève à 168.855frs CFA.
Pour la Zône 251.595.000 frs CFA.

Soit par ha 24.130 frs.

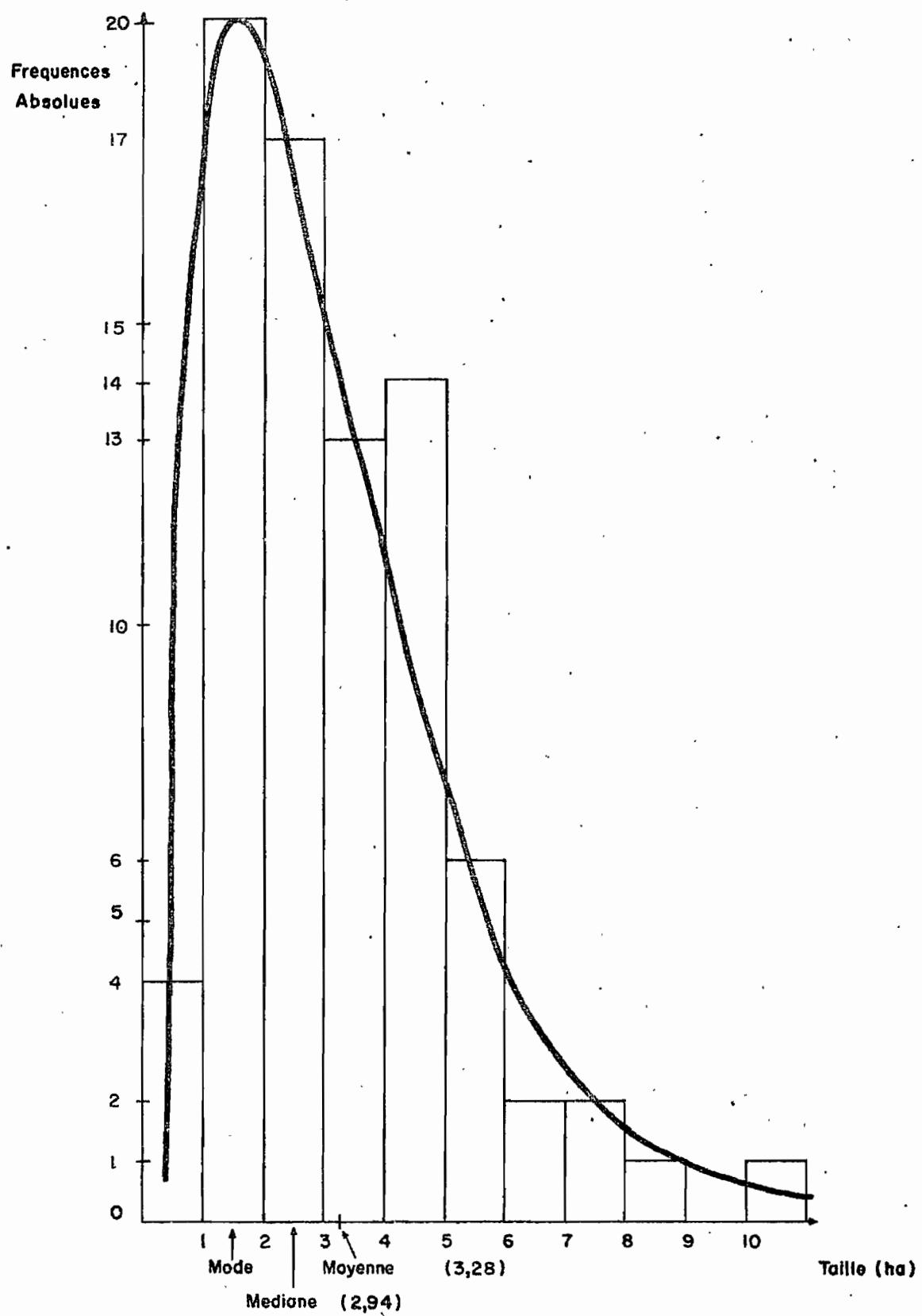
Plus l'exploitation grandit moins elle rapporte à l'hectare.
 (L'extension se fait en effet par des cultures moins rentables à l'igname)

S Y N T H E S E : Z O N E D J I M I N I - D I A M A L A -

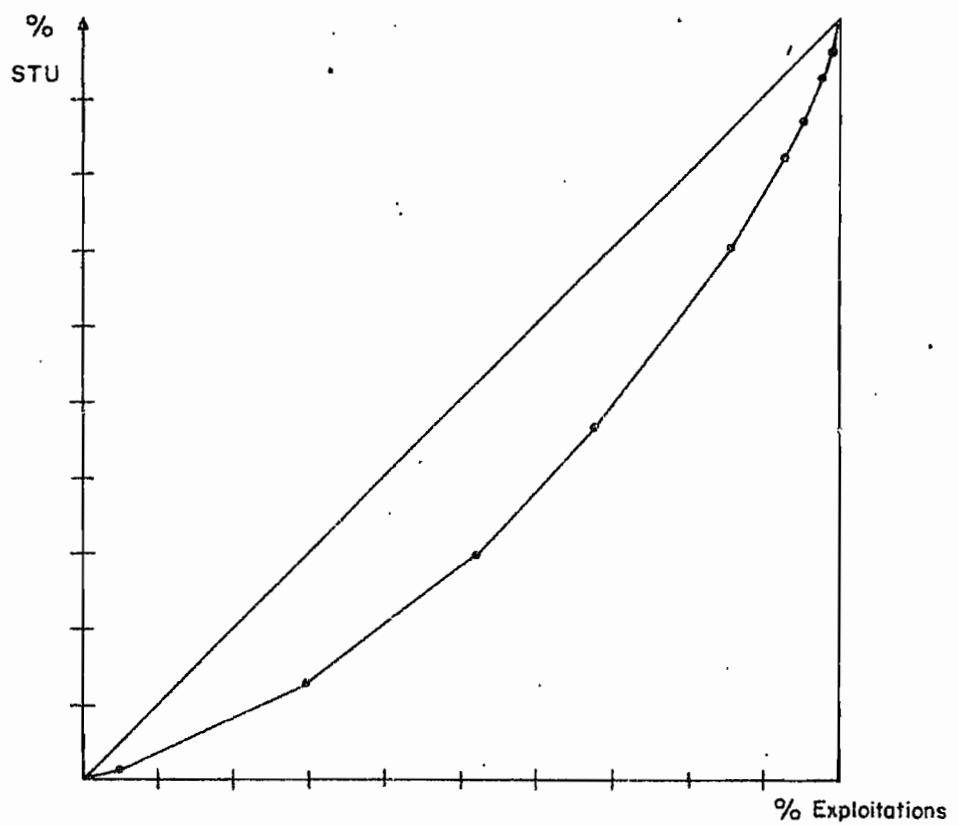
T A B L E A U X D E B A S E ..

HISTOGRAMME DES SUPERFICIES UTILISEES

PAR EXPLOITATION



CONCENTRATION DES SUPERFICIES OCCUPEES
EN PAYS DJIMINI – DIAMALA



I : CONCENTRATION DES SUPERFICIES :

Les graphiques reproduits ci-contre montrent que la concentration des superficies utilisées (STU) est faible dans toute la Zône.

Le tableau suivant donne la répartition de l'échantillon complet en fonction de la STU.

TABLEAU N° 46.

STU (ares)	Nbre. Exploit	%	% Cumulé	STU (ha)	%	% Cumulé	STU Moy (ares)
50 - 99	4	5,0	5,0	3,1	1,2	1,2	78
100-199	20	24,7	29,7	31,0	11,7	12,9	155
200-299	18	22,2	51,9	45,2	17,0	29,9	251
300-399	13	16,0	67,9	45,4	17,1	47,0	349
400-499	14	17,3	85,2	61,2	23,1	70,1	437
500-599	6	7,4	92,6	31,7	11,9	82,0	528
600-699	2	2,5	95,1	13,5	5,1	87,1	677
700-799	2	2,5	97,6	14,7	5,5	92,6	733
800-899	1	1,2	98,6	8,9	3,3	95,9	887
900-999	0	0	98,6	0	0	95,9	0
1000- et +	1	1,2	100	10,8	4,1	100	1079
TOTAL	81	100	-	265,5	100	-	328

Paramètres de distribution :

\bar{x} = 328,0 ares

écart.type = 188,2
 q1 = 116,1
 q3 = 440,7
 q2 = med 294,4

Intervalle inter-quartile = 324,6. (Cet intervalle inférieur au $\frac{1}{3}$ du domaine de variation contient 50% des observations).

Indice de concentration = 0,263.

2 : CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION MOYENNE
-TABLEAU DE BASE -

Nbre de résidents = 9,13 (après correction) (5,62 actifs).

Elèves = 0,46

Le taux de scolarisation est d'environ 18,2%.

Résidents se livrant à une activité extra-agricole = 0,48.

STU ann. = 249,7 ares

STU arb. = 78,2 23,8% de STU

STC ann. = 307,5

STC = 385,7

Doubles cultures = STC - STU
 = STC ann - STU ann } 57,8

Doubles cultures /STU ann 23,1%

STC ann/STC 79,7%

STCD = 556,8

STCD/STU 169,8%

STC/STCD 69,3%

STC/r. = 42,2 ares

STCD/r. = 61,0

STC/acti. = 68,6

STCD/act. = 99,1

A - NATURE DES CULTURES (ares)

TABLEAU N° 47

	! STU (ares)	! %	! STC (ares)	! %	! STCD	! %	! STCD(i)	! STC	! STC/r	! STCD/r
Igname	I74,5	53,2	I74,5	45,3	I74,5	31,3	53,2	I00	I9,I	I9,I
Arachide	27,5	8,4	27,5	7,I	51,3	9,2	I5,6	53,7	3,0	5,6
Mais	36,9	II,3	36,9	9,6	92,5	I6,6	28,2	39,9	4,0	10,I
Riz	4,3	I,3	40,7	I0,5	60,0	I0,8	I8,3	67,8	4,5	6,6
Riz-mil	0	0	7,6	2,0	-	-	-	-	0,8	-
Riz-OOuré	0	0	I,2	0,3	-	-	-	-	0,I	-
Riz-OOuré	0	0	0,9	0,2	-	-	-	-	0,I	-
P. de ter										
Mil	0	0	I,8	0,5	II,7	2,I	3,6	I5,0	0,2	I,3
O. Ouré	e	e	e	e	2,5	0,4	0,8	3,I	e	0,3
P. de ter	2,I	0,6	4,7	I,2	5,6	I,0	I,7	184,0	0,5	0,6
P. d'ang	0,2	e	4,2	I,I	4,4	0,8	I,3	194,I	0,5	0,5
Taro	0	0	0	0	6,2	I,I	I,9	0	0	0,7
Manioc	0	0	0	0	45,2	8,2	I3,8	0	0	4,9
Coton-Al	3,7	I,I	7,I	I,8	7,I	I,3	2,2	I00	0,8	0,8
Tabac-Ca	0,4	0,I	0,4	0,I	0,4	e	0,I	I00	e	e
Tabac-loc	e	e	e	e	e	e	e	I00	e	e
Verger	0,6	0,2	0,6	0,2	0,6	0,I	0,2	I00	0,I	0,I
Anacarde	39,8	I2,I	39,8	I0,3	5I,9	9,3	I5,8	176,6	4,4	5,7
Cacao	4,7	I,4	4,7	I,2	8,I	I,5	2,5	157,I	0,5	0,9
Café	33,I	I0,I	33,I	8,6	34,8	6,3	I0,6	195,I	3,6	3,8
T.	327,9	I00	385,7	I00	556,8	I00	I69,8	69,3	42,2	6I,0

- Taille moyenne du champ = I00,I ares.
- Nbre de champs = 3,25.
- Taille moy. de parcelle = 8I,5 ares
- Nbre de parcelles/Nbre de champs = I,24
- Distance moyenne du champ = 4,2 Kms.

B - CULTURES ANNEXES - ANANAS ET ARBRES FRUITIERS :I : ANANAS :TABLEAU N° 48

S.T.C	Nbre. exploit	Avec Ananas	%	Nbre pour les! Moy./8I ! possesseurs	
385,7	81	52	64,2	69	45

On peut estimer la production annuelle à près de 1.250.000 f CFA.

2 - ARBRES DIVERS -TABLEAU N° 49

	Palm	Rôn	Cit	Orang	Mand	Pam	Goy	Mang	Pap
Moy/8I	3,7	I,4	e	0,7	e	e	e	0,7	I,7
UB									
% UB possédant	29,6	I9,7	4,9	8,6	I,2	e	I,2	I4,8	30,9

	Avoc	Coros	BPL	B.d.	Kart	Cola
Moy/8I	0,I	e	II,I	3,6	3,4	I,I
UB						
% UB possédant	4,9	I,2	33,3	II,I	34,6	7,4

Le nombre des bananiers plantains est véritablement surprenant puisqu'on aboutirait sur la base d'un taux de sondage au ⁷⁰ I èm à près 64.000 plants productifs pour la Zône.

(Les statistiques agricoles font mention d'une production annuelle d'environ 150 T ; inférieure au 1/1000 ème de la production totale du Département du Centre..... Selon notre estimation il faudrait admettre un tonnage six fois supérieur).

La culture d'ananas n'est pas nulle, contrairement à l'affirmation avancée par les mêmes statistiques agricoles. En admettant qu'une moitié des plants dénombrés ne porteront leur fruit qu'en 1970 (l'ananas mettant deux ans à produire), c'est au minimum 125 T. chaque année qui se consomment et se vendent dans la Zône.

*

* * *

- EXTRAPOLATION SUR 5.750 EXPLOITATIONS -

TABLEAU N° 50

	S T U	S T C	S T C D	STATIST. AGRICOLES -(1967-68)
Igname	10.035	10.035	10.035	10.000
Arachide	1.580	1.580	2.950	600
Maïs	2.120	2.120	5.320	4.000
Riz	245	2.340	3.450	3.000
Riz-mil	0	435	-	-
Riz-O. Ouré	0	70	-	-
Riz-O. Ouré	0	50	-	-
P.de terre				
Mil	0	105	670	580
O. Ouré	5	5	145	NC
P.de terre	120	270	320	320
P.d'angole	10	240	255	NC
Taro	0	0	355	e
Manioc	0	0	2.600	3.000
Coton A1 (1)	210	410	410	320
Tabac-Caita	25	25	25	25
Tabac-loc	e	e	e	0
Verger	35	35	35	NC
Anacarde	2.290	2.290	2.985	NC
Cacao	270	270	465	0
Café (2)	1.900	1.900	2.000	900
T.	18.845	22.180	32.020	-
+ Patate..	-	-	-	50
T.	"	"	"	19.975

(1) - Les sources officielles CFDT indiquent 320 ha en 1968.

(2) - Voir carte N° 4

Il est difficile de comparer directement les chiffres des superficies tels qu'ils ressortent de l'échantillon et ceux que produisent les services de l'Agriculture en l'absence d'information sur leur mode d'évaluation.

On sait que les enquêtes agricoles menées en principe durant le second semestre, en saison pluvieuse, sous-estiment notablement les cultures de premier cycle - (arachide-maïs).

Pour le reste elles se fondent sur une définition extensive des cultures, ce qui peut à la limite conduire à une pure vue de l'esprit. Un plant de manioc dans 1 ha d'igname équivalant à 1 ha de manioc.. etc. (cf. supra la définition de STCD que nous avons retenue).

On voit par exemple que la superficie de maïs établie par l'Agriculture (4000 ha) est inférieure à notre STCD (5320), du fait du maïs cultivé en 1er cycle (2120), mais supérieure à notre différence STCD - STC (3200) du fait de la définition extensive qu'elle adopte.

Dans certains cas (ex: Pois de terre) on retrouve une parfaite coïncidence qui peut n'être qu'un simple hasard ! Pour l'igname le hasard n'intervient pas et la correspondance est parfaite.

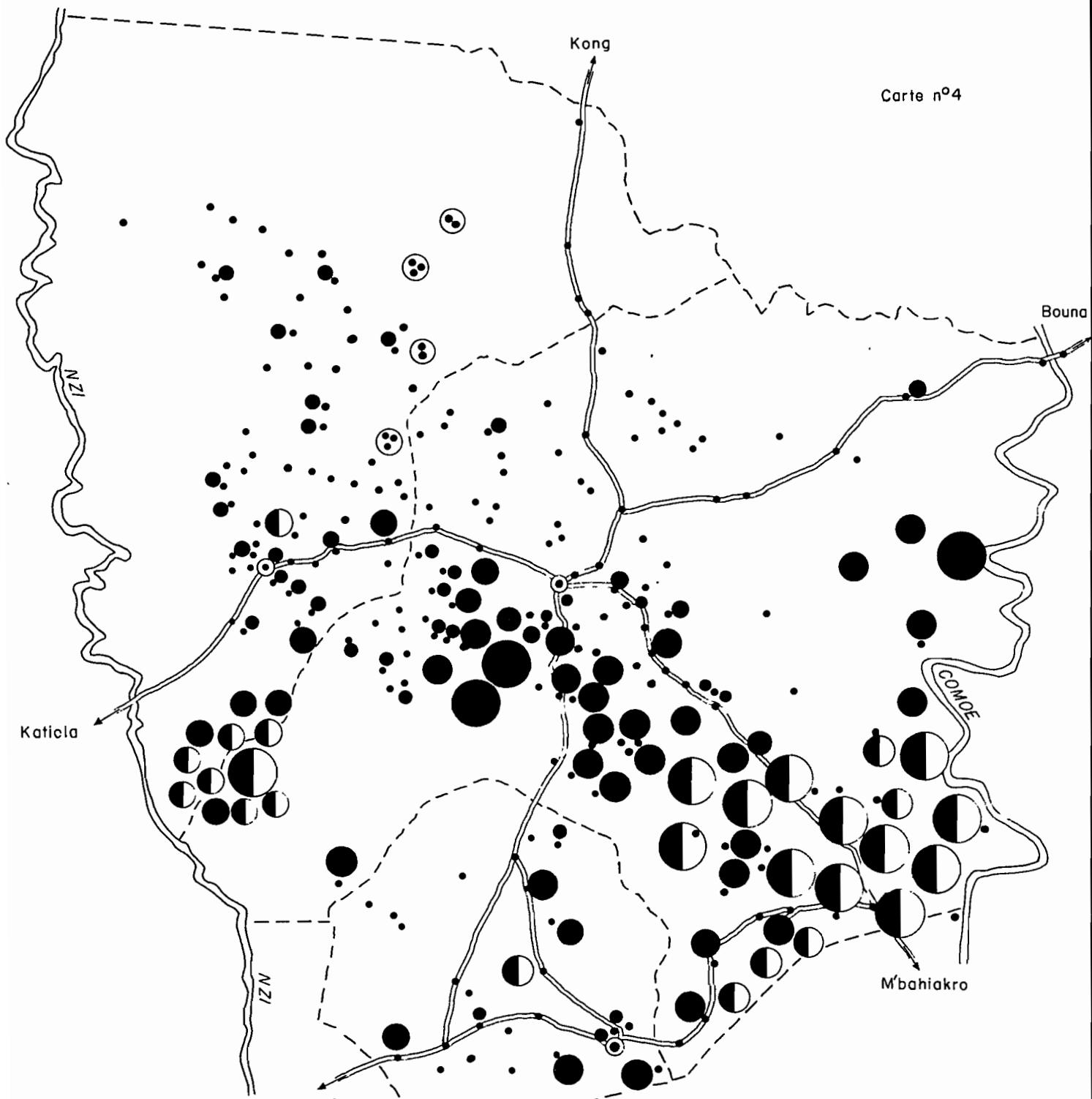
Par contre on note d'importants écarts, là où il ne devrait pas y en avoir. Les plantations d'anacarde, de cacao et de café qui sont assurément très sous-estimées par les enquêtes agricoles.... Dès 1967 les superficies d'anacarde devaient nettement dépasser un millier d'hectares.

Quant au café et au cacao, les tonnages commercialisés via DABAKALA (et qui nous paraissent encore réduits par rapport au potentiel productif de la Zone, du fait d'expéditions dirigées sur M'BATHI KRO, PRIKRO, (pour les groupes LISSOLO - BANDHORO - BINTOÜLO) ou su KATIOLA (pour le "groupe" GBOÏI, le DIAFOLÔ - le FOLÔ - le DIFAMA), centres où la "production" est alors enregistrée), ne laissent aucun doute à ce sujet.

Les superficies "productives" de cacao avoisinent probablement 400 ha et celles de café 2.000 ha.

CAFE CACAO

Carte n°4



- Village
- Chef lieu de Sous-Préfecture
- Villages réunis

- Production importante de Café et de Cacao
- Production moyenne de Café et de Cacao
- Présence de Café
- Idem - Café uniquement

Echelle 1/600 000^e

C - MODE DE CULTURE - OUTILLAGE - MAIN-D'OEUVRE :I - MODE DE CULTURE DES SURFACES DEVELOPPEES :TABLEAU N° 51.

% des parcelles.

CULTURE	P.	Bi.	B.
Igname	7	-	100
Maïs	57	-	43
Arachide	82	II	7
Riz	77	-	23
Mil	56	II	33
Pois d'angole	80	20	-
Pois de terre	83	I7	-
Ouré-Ouré	100	-	-
Taro	100	-	-
Manioc	32	-	68
Tabac - Caita	100	-	-
Tabac - Local	-	100	-
Coton-Allen	-	100	-
Verger	100	-	-
Anacarde	98	-	2
Cacao - Café	100	-	-
S T C D	49,0	3,0	48,0

2 - OUTILLAGE :

L'outillage d'exploitation y compris les pièges de fabrication locale mais exclus les fusils et les bicyclettes représente un capital moyen d'environ 4.290 frs. Soit 470 frs par résident

TABLEAU N° 52.

	Gren	Daba	Hache	Scie	Pince	Fauc	Mach	Lime	Pièg	Fusi	Fusi	Cuv	Pan	Bi
Moy /UB	0,7	8,8	2,7	e	0,4	1,9	3,6	0,2	3,2	0,2	0,2	3,7	1,2	1,
% UB														
pos- sédant	48,1	100	97,5	1,2	12,3	61,7	100	12,3	81,5	22,2	23,5	97,5	38,3	72

L'outillage local présente un certain nombre de particularités. Les principales qu'il convient de noter sont :

L'importance des greniers, dans la partie Ouest de la Zone étudiée. Pour 82,1% ils sont appropriés par le chef de ménage. Les autres se partagent entre collatéraux = 8,9%. Descendants = 3,6%. Epoux = 3,6%. Ascendants = 1,8%

L'importance des pièges et fusils de chasse.

(Voir à ce sujet - in Annexe 7. Le rôle de la chasse.)

Il a pu y avoir confusion dans certains cas entre fusils "modernes" (type simplex) et "locaux" (traité ou fabrication locale récente) mais le total de 0,4 fusil par UB ne peut être mis en doute ! Il est probable qu'une partie de ces armes est actuellement hors d'usage. Il n'en reste pas moins vrai que le chiffre réel d'armes encore en service est au moins le double de celui déclaré officiellement à la Sous-Préfecture.... D'où un commerce clandestin non négligeable de munitions.

(Voir Annexe 7.op.cit.)

L'importance des bicyclettes:

En moyenne 1 bicyclette par famille. Il est notoire que le Djimini, quel que soit son âge, roule beaucoup. La rareté des transports organisés, les distances souvent longues à parcourir ont fait de la bicyclette l'investissement privilégié par excellence.

Il est intéressant d'observer que les chefs de ménage ne se partagent que 52,1% des bicyclettes. Les descendants mâles directs en possèdent 29,6%, les collatéraux 16,9%, dont 9,9% pour les collatéraux de la seconde génération (neveux du chef de ménage), les employés 1,4%... Au total 39,5% des bicyclettes sont donc appropriées par des "jeunes".

3 - PARTICIPATION AUX TRAVAUX AGRICOLES :

TABLEAU N° 53

PARTICIPATION	! % des UB	!
UB.	22,2	Aucune forme d'entraide.
UB + EL.	48,1	
UB + EL + EHL	6,4	! } Entraide purement bénévole.
UB + SL	1,2	
UB + SHL.	8,6	! } Aide totalement salariée.
UB + EL + SL	3,7	
UB + EL + SHL	8,6	
UB + EHL + SHL	1,2	! } Entraide mixte.
UB + EHL	0	
UB + EHL + SL	0	
UB + EL + EHL + S.	0	! Forme d'entraide non pratiquée.
UB + SL + SHL.	0	
TOTAL	100	

D - PRODUCTION PER CAPITA EVALUÉE AUX PRIX DU MARCHÉ :

TABLEAU N° 54

	S/STC (Kg)	S/STCD (Kg)	TOTAL (Kg)	VAL. Br. Frs	PERTES ET semences	VAL. NET Frs	%
Igname	1430	-	1430	14.300	5.720	8.580	67,6
Arachide	21	9	30	600	120	480	3,8
Maïs	30	20	50	500	100	400	3,1
Riz-m	8,5	-	8,5	170	35	135	1,1
Riz-pl	24	6,5	30,5	610	120	490	3,8
Mil	I	4,5	5,5	85	15	70	0,6
Ouré-Ouré	e	3	3	120	-	120	0,9
P.de ter	3,5	0,5	4	120	-	120	0,9
P.d'angol	3,5	-	3,5	105	-	105	0,8
Taro	0	0,5	0,5	e	-	e	e
Manioc	0	205	205	1025	-	1025	8,1
Coton-Al	5	-	5	165	-	165	1,3
Tabac-Ca	e	e	e	e	-	e	e
Tabac-loc	e	e	e	e	-	e	e
Verger	-	-	-	-	-	-	-
Anacarde	-	-	-	-	-	-	-
Cacao	I	0,5	1,5	105	-	105	0,8
Café	9	e	9	810	-	810	6,4
+ Ananas	-	-	5	25	-	25	0,2
B.PL	-	-	10	50	-	50	0,4
B.d.	-	-	4	20	-	20	0,2
				18.810	6.110	12.700	100

Les 3 de la valeur de la production trouvent leur origine
dans les 4 féculents.

8% dans les céréales ; 6,4% dans les autres vivriers ; 8,5% dans les cultures industrielles (coton - café - cacao).

Il est intéressant de confronter cette structure de production estimée dans sa valeur monétaire à environ 670 millions CFA, et la structure de la production commercialisée obtenue par les enquêtes-budgets (voir - Annexe-8- Les ressources monétaires annuelles de l'exploitation agricole).

*

* * *

- ANNEXES -

- 1 - Rendements des différentes cultures.
- 2 - Anacarde.
- 3 - Coton-Allen et Tabac-Caita
- 4 - L'exode
- 5 - Les interdits alimentaires.
- 6 - Les jours interdits de culture.
- 7 - L'Elevage la consommation de viande et le rôle de la chasse.
- 8 - Ressources monétaires de l'exploitation et de la Zone Rurale.
- 9 - L'artisanat.
- 10 - De quelques campements "GBOLI".

*

* * *

ANNEXE - I- RENDEMENTS DES DIFFERENTES CULTURES -

Les valeurs de production per capita sont établies à partir des hypothèses de rendement suivantes :

TABLEAU N° I

	S/STC (Kg/ha)	S/STCD-STC (Kg/ha)	ETAT DU PRODUIT	COEFFICIENT Perte et semence (2)
Igname	7500	-	Tubercule frais	40
Arachide	700	350	Coque sèche	20
Maïs	750	325	Grain sec	20
Riz-ma	1800	-	Paddy	20
Riz-pl	600	300	Paddy	20
Mil...	500	400	Grain sec	20
O.Ouré	1000	1000	Graine sèche	-
P.de terre	700	700	Grain sec	-
P.d'angole	700	700	Grain sec	-
Taro	100	100	Tub.frais	-
Manioc	-	5000(I)	Tub.frais	-
Coton-Allen	650	-	Coton graine	-
Tabac-Caita	400	-	Sec	-
Café	250	100	Marchand	-
Cacao	250	100	Fève	-

(I) - 2500 à BONIEREDOUGOU.

(2) - Hypothèses qu'on peut considérer comme optimistes.

ANNEXE - 2.ANACARDE :

L'anacardier ou pommier cajou (*anacardium occidentale*), est originaire d'Amérique latine mais pousse à l'état sauvage dans la plupart des régions tropicales.

Bin que son introduction en Côte d'Ivoire remonte à 1955 sa véritable extension est postérieure à 1960.

(Aux fins surtout de reboisement et de pare-feux). Supportant très bien une saison sèche marquée, peu exigeant en eau, s'adaptant à n'importe quel sol, il était tout désigné par sa rusticité et le peu de travaux d'entretien qu'il nécessite à se développer rapidement en moyenne et haute Côte-d'Ivoire.

Du fait de sa double vocation forestière mais aussi fruitière un compromis doit être trouvé dans sa plantation ni trop espacée, car alors le tapis herbacé n'est pas concurrencé et le risque d'incendie est accru, ni trop dense car les arbres ne peuvent prendre leur plein développement et la fructification se fait mal. (la fructification ne se fait que sur les rameaux de l'année).

On recommande en général sur sol pauvre, un écartement de 3 x 3 m ou de 4 x 4 m - lors de la plantation. Ultérieurement le développement de l'arbre adulte pourra se poursuivre par des éclaircissements successifs ne laissant subsister qu'un arbre tous les 7 ou 8 ans.

Dans de bonnes conditions un arbre adulte pleinement épanoui peut fournir environ 3 kg de noix, (la noix étant le vrai fruit la pomme cajou n'étant que le pédoncule hypertrophié, faux fruit riche en sucre, en éléments minéraux, en vitamines C et acides organiques).

De la noix divers produits peuvent être tirés ; l'amande après un concassage très délicat, ainsi que le baume de cajou contenu dans la coque susceptible d'entrer à son tour dans la fabrication de nombreux produits synthétiques (matière plastiques, résines etc...).

La valorisation de cette production dépend donc de l'organisation de débouchés locaux ou d'exportation.

Pour l'heure il s'avère que la graine d'anacarde Ivoirienne n'est ni un modèle courant ni d'une qualité permettant d'espérer d'importants débouchés immédiats.

La noix ne représentant encore pour le paysan aucun intérêt commercial il ne lui reste qu'à renfoncir l'intégralité des noix qu'il a récoltées.

7 à 8 Kg de noix suffisent à la création d'une plantation qui comptera adulte 900 plants écartés de 4m on 4m sur 1 ha.

Chaque chef exploitant DJILINI - DIAMALA possédant désormais une moyenne de 200 plants (dont 10 productifs) on assiste depuis 1967 à un développement totalement incontrôlé des superficies selon une progression quasi-géométrique....(I).

Cette progression s'opère néanmoins avec une densité de semis assez faible. On compte en moyenne sur des champs de moins de 3 ans, 400 plants/ha, ce qui démontre qu'en l'absence d'encadrement (les Eaux et Forêts ne contrôlent qu'une faible partie des plantations) les normes techniques sont totalement ignorées.

On rencontre des arbres d'âge non homogène sur une même parcelle où les jeunes plants clairsemés grandiront au milieu de nouveaux plants ajoutés anarchiquement chaque année....

La pomme fait d'ores et déjà l'objet d'une importante auto-consommation et, sur les marchés locaux, d'un petit commerce réservé aux enfants, vers mars - avril. Dans une région très productrice (GRANDIELLE - FOLO) on a relevé des prix moyens voisins de 2 frs/Kg - avec un très fort pourcentage d'invendus.....

(I) : A cette raison s'en ajoute une seconde. Les graines perdent très rapidement leur faculté germinative. Après un an le déchet est supérieur à 50%. D'où le réflexe d'ensemencer le plus rapidement possible le plus de graines possibles.

- COTON-ALLEN ET TABAC-CAITA -

I : LE DEVELOPPEMENT DU COTON-ALLEN DANS LA REGION DE DABAKALA.

C'est en 1962 - 63 que la CFDT introduit le coton-allen autour de DABAKALA. Les huit villages pressentis relèvent presque tous du groupe KOTOLO (SAFOLO - KENGUELOUGOUSSO - SIRIOULE - BORODougou - ATTISSA - NGALA (Gr. KOT.) - NGORLA (gr. SOK.) et DABAKALA (gr. Centre).

Chaque village ne sème guère plus de 0,5 ha (au total 4,3ha et 2,95 T. récoltées). L'opération est d'ailleurs sans lendemain dans tout le groupe KOTOLO. Seuls DABAKALA et NGORLA persévèrent l'année suivante en compagnie de nouveaux villages recrutés aussi bien dans les cantons DJIMINI Nord - DJILIINI Centre - DJIMINI Est que dans les deux DIAMALA.

Après cette première tentative d'amener à la culture du coton-allen, dans un périmètre restreint un nombre limité de planteur la CFDT éprouve la nécessité d'élargir au maximum sa zone d'action afin de tester les possibilités du pays DJIMINI.

Environ 35 villages sont touchés et les superficies cultivées atteignent 72 ha pour 24 T. récoltées. Soit 6,3% des surfaces et 3,0% de la récolte du Département du Centre.

Les groupes concernés sont les suivants :

S/P. BONIERE :

- DIAFOLO - (Kayolo, Boniere et Bounadougou)
- DIFANA - (Ponon)
- GBOLI - (Carrefour-Sourkoudougou)

S/P. DABAKALA :

- KAWOLO - (K.Konattra, Sobara, Dioullasso, Kongodian, Mangorosso)
- SOKALA - (Ngorla, Kongobanadougou, Dierisso)
- KOTOLO - (Kagbonon)
- KPANA - (Tabléniédougou, Diembriessédougou)
- KAFOU DOUGOU - (Darthala, Tindéné B.)

- KAKONO - (Yaossédougou, Gbérékro B.)
- BANDHORO - (Kongodian, Koulowiicr, Yeyaradougou, Kombalasso
- Tonfoin)
- CENTRE - (Dabakala)

S/P. SATAMA :

- DIAMALA E. - (Kokumba, Kouroukono-D, Messarandougou)
- DIAMALA O. - (Baranzie, Boroyaradougou, Gbamélédougou,
Lafigboro).

En 1964-65 malgré le faible rendement de la campagne précédente (333 Kg/ha) la CFDT poursuit son implantation et touche désormais une cinquantaine de villages mais près des 2 de ceux touchés antérieurement abandonnent; (³ au profit du tabac pour quelques-uns).

Au Sud de la zône, en pays Diamala, tout le "Canton" Est abandonne, en compensation un village apparait (Sendekou). le canton Ouest stagne, (2 fidèles, 2 nouveaux, 2 partants...). Sur les 10 villages Diamala ayant expérimenté du coton 2 seulement ont donc été fidèles deux années consécutivement.

L'essentiel des villages cotonniers de cette troisième campagne se trouve ainsi réparti dans les groupes Kpana - Kakono - Koumbélé - Difana - Diafolo + Gboli.

Les groupes Kpana, Diafolo et Difana, dans leur majeure partie, le groupe Koumbélé en totalité, sont de nouveaux promus. Le groupe Bandhoro riche en café est en net recul.

La CFDT semble ainsi chercher une troisième voie d'approche fondée sur une action plus concentrée consistant à noyauter un ensemble de villages à l'intérieur de groupes qui peuvent être dispersés.

Les superficies se stabilisent ("officiellement") à 70 ha, (54,5 T.) soit 1,5 ha en moyenne par village.

L'heure est encore à la simple prospection. La zône ne représente que 4,3% des surfaces et 3,5% de la récolte dans l'ensemble du Département du Centre.

En 1965 - 66 toujours en quête d'une terre promise la CFDT lâche tous les villages KPANA - KOTCLO - KAWOLO - KOUMBELLE, les derniers villages BANDHORO ou LISSOLO (au Sud-Est) et le DIAMALA-Est, décidément peu ouverts au coton-allen, (on verra que la CAITA progressera sur les brisés de la CFDT) pour se retrancher presque intégralement en pays DIFANA - DIAFOLO (+ GBOLI) beaucoup plus favorables à sa culture, non sans avancer au Nord de la Zône, dans le groupe FOLO où cinq villages sont prospectés.

En dehors de ces groupes relevant tous de l'ancien canton DJIMINI-Nord, la CFDT n'est présente qu'à DABAKALA-ville, autour de YAOSSEDCUGOU (Gr. KAKONO), et dans certains villages du DIAMALA-Ouest.

Cette politique de concentration géographique de l'implantation a pour effet de réduire quelque peu le nombre des villages touchés mais d'affirmer une clientèle de planteurs fidèles réellement motivés.

Dans l'opérations les superficies progressent à nouveau et dépassent 127 ha pour une production totale de 72 T. Cependant par rapport au Département du Centre la Zône ne participe plus que pour 4% des superficies et 3,3% du tonnage produit.

Le rendement "officiel" est de 570 Kg/ha, ce qui représente environ 250 ks/Planteur.....(8.375 Frs CFA).

La même politique de fixation est poursuivie durant la campagne 1966 - 67. Seul changement notable = Le retrait des derniers villages du DIAMALA - Ouest (KOMBARA - KOGBERA - MANGOROSSO - GBALIE-LEDOUGOU).

Les superficies atteignent 204 ha pour 120 T récoltées. (rendement officiel = 588 Kg/ha). La Zône ne représente plus dans le Département du Centre (où les surfaces ont beaucoup augmenté) que 2,8% des superficies et 1,7% du tonnage.

Il convient d'observer que les planteurs enregistrés dans cette campagne (environ 425) commencent à faire un important usage d'engrais. Sur des surfaces moyennes inférieures à 0,50 ha on relève 1,6 sacs de 50 Kg à 1.300 Frs,

conditionnés pour un "carré" 50m x 50m, la recette brute du planteur, voisine de 9.500 Frs et ainsi amputée de 22% et ne représente en valeur nette que 7.400 Frs.

A compter de cette période et jusqu'à la campagne présente les limites d'intervention de la CFDT n'ont pour ainsi dire plus été modifiées. Presque tous les villages DIFANA et DIAFOLO sont fidèles depuis plusieurs années, la moitié des villages FOLO semble acquise mais les groupes BOKALA, KANDEGONO et NANDIELLE restent (sauf de rares exceptions) non concernés.

En 1968 le Camp de Jeunesse Rurale établi on bordure du NZI ajoute sa propre production (une centaine d'ha en 1968 - 69 ; 67 ha en 1969 - 70....) mais dans d'assez médiocre conditions techniques, (le rendement est voisin de 250 Kg/ha, les densité de semis ne sont pas respectées, non plus que les sarclages ou les traitements d'insecticides etc....) et uniquement dans des villages DIAFOLO ou DIFANA - (En 1968 - Il recrues ont été installées à PONON et SOFANA ; 13 à BONIEREDUGOU, TIEKELEDOUGOU, BOUNADOUUGOU; 13 à KARPELE, LONYENE, OUALEGUERA ; 20 à KAYOLO, TYENGUEDOUUGOU, PALARADOUUGOU ; 10 à NIEMENT, TAKANA-D, et SOURKOUDOUUGOU).

Les surfaces plantées sont ainsi de 320 ha en 1967 - 68 (155 T.). Soit 2,8% des superficies et 1,8% du tonnage du Département du Centre. (Nous rappelons que la population DIALALA - DJIMINI représente environ 5,3% de la population Rurale du Département) et 390 ha (y c. le "Service - Civique") en 1968-69

La recette nette/ha qui était de 18.965 Frs en 1965-66 tombe à 15.400 Frs en 1966-67 et 12.930 Frs en 1967-68. Elle remonte à près de 17.000 Frs en 1968-69 grâce à des rendements un peu meilleurs (604 Kg/ha) et une moindre consommation d'engrais (1970 Frs/planteur). Cette année (1969-70), 191 sur 206 ha (surfaces villageoises) ont reçu des engrais. Soit 764 sacs représentant un coût de 840.000 Frs, (environ 2.000 Frs par planteur). (I)

On peut en résumer l'évolution du coton-allen par le tableau suivant :

TABLEAU N° II

ANNEE	S. (ha)	S.CIVI	VILLA	+PARTI	TONNE	Kg/ha	NBRE	KG/PL	REC.BR/
	QUE	GE	CULIER				PLANT		Fr.
62 - 63	4,3	-	4,3	-	2,95	686	8	369	I2360
63 - 64	72,0	-	72,0	-	24,05	334	110	219	7335
64 - 65	70,0	-	70,0	-	56,47	806	135	418	I4000
65 - 66	I27,25	-	I27,25	-	72,04	566	196	367	I2295
66 - 67	204,0	-	204,0	-	20,58	591	425	284	9505
67 - 68	320,0	-	320,0	-	54,74	483	496	312	I0450
68 - 69	389,25	90,25	299,0	-	23,7				
					I80,9	525(2)	491(2)	368(3)	I2330
69 - 70	386,00	67,0	206,0	II3	!!	-	-	-	-

	RECETTE N/ha	RECETTE N/PLANT	ENGR/PL
62	22.980	I2.360	-
63	II.I90	7.335	-
64	27.025	I4.000	-
65	I8.965	I2.295	-
66	I5.400	7.400	2.I05
67	I2.930	8.340	2.II0
68	I6.995	I0.360	I.970
Moy	I6.825	Moy. 62-68 9.440	

(1) - A partir de 1968 le sac d'engrais standart est de 40 Kg et vaut I.I00 Frs.

(2) - Rendement = 262 Kg au S. Civique et 604 Kg dans les villages.

(3) - NC - le S. Civique.

On voit que cette année les villageois n'ont pas semé davantage de coton qu'en 1966 ; alors que les prévisions établies en Juillet 69. espéraient 300 ha dans la S/P de Boniérédougou (60 autour du centre de Sofana, 65 autour de Pónon, 75 autour de Lahora, 40 dans le "Gboli", 60 dans le groupe Folo autour de Niangourougbono.) (I). Pour sa part le service-Civique escomptait 90 ha, et une plantation privée de notabilités locales devait réaliser seule 200 ha après un défrichement et une préparation du sol entièrement mécanisés.

En fait le 20/7/69 3 ha (sur 590) étaient semés quand théoriquement tout aurait dû être terminé.

(I) - Les moniteurs installés jusqu'en 1968 à Yaossédougou et à Dabakala ont été l'un et l'autre supprimés à la suite des très mauvais résultats obtenus en 1968. (Rendement Dabakala sur 24 ha = 29 Kg/ha ! Yaossédougou sur 25 ha = 241 Kg/ha.)

2 : LE DEVELOPPEMENT DU TABAC-CAITA A DABAKALA :

En 1964, deux ans après la CFDT la CAITA pénètre à son tour de la Sous-Préfecture, où elle tente d'introduire la variété de tabac "R Grande".

Sa politique d'implantation ressemble curieusement à celle de la CFDT. Comme sa devancière elle teste en premier lieu une région proche du Centre-ville, supposé favorable et propice à la culture du tabac industriel = Les cinq mêmes villages KAWOLO touchés en 1963 par le coton mais renonçant sauf l'un d'entre eux à poursuivre cette culture une seconde année.....(I).

Un sixième village du groupe voisin KOULBELE (Kanyomene) est prospecté, en même temps qu'il l'est par la CFDT.

Cette campagne initiale se solde par une récolte de 2,7 T. réalisée sur 4 ha et par environ 60 planteurs (rendt/ha = 675 Kg - surface/planteur = 6,6 ares - revenu/planteur = 45,0 Kg = 2700 Frs CFA). Ceci représente 0,9% des superficies - tabac du Département du Centre et 0,8% du tonnage récolté.

L'année suivante 1965-66 la CAITA persévere dans le même secteur KAWOLO et progresse dans l'ensemble du groupe KOULBELE qui vient de renoncer après une campagne expérimentale à la culture du coton. (5 KAWOLO + 1 SOKALA + 9 KOULBELE + 1 KOTOLO). On compte alors 157 planteurs dans 16 villages pour une dizaine d'ha. La récolte s'élève à 7,2. Le revenu par planteur est de 2760 Frs CFA. (Par rapport au Département du Centre = 4,4% des surfaces et 5,3% du tonnage).

(I) - Traditionnellement le groupe KAWOLO cultive déjà le tabac indigène

En 1966-67 l'aire du "Rio-Grande" recouvre approximativement les mêmes groupes villageois qu'en 1965. Le dernier village KIWOLY réfractaire aussi bien au coton qu'au tabac (K. SANANKRO) se livre à une tentative (qui sera sans lendemain) mais deux vétérans (K. MAN-GOROSSO et K. DIOULASSO) renoncent après une expérience de coton (en 63-64) et deux de tabac (64-65 et 65-66).

En revanche trois des villages KOTOLY visités dès 1962 par la CFDT se laissent convaincre par la CAITA. SAFOLY le premier village KOTOLY ayant cultivé du Tabac abandonné.

La fidélité reste entière dans le groupe KOUMBELE, grâce à quoi les superficies connaissent une nouvelle extension et atteignent 16 ha pour 17 villages, et quelque 300 planteurs.

On récolte à la fin de la campagne II, 16 t. - Soit 690 kg/ha et 37 kg/Planteur. (2220 Frs/Planteur). Chaque planteur ne cultive toujours que 5 - 6 ares en moyenne.... (Par rapport au Département du Centre = 4,2% des surfaces et 4,4% du tonnage.)

Si 1966 annonçait le retrait partiel des villages KOWOLY, 1967 marque leur retrait définitif.

On assiste alors à un phénomène de repli, déjà observé pour la CFDT, dans l'ancien-canton DJIMINI-Nord. Seul le groupe KOUMBELE persévere. Neuf villages (dont DIERISSO du groupe SOKALA) en sont à leur troisième essai - un seul (KANYEMENE) à son quatrième.

Tous les autres villages nouvellement recrutés sont désormais encadrés par "secteurs d'intervention".

Le Secteur de FINESSIGUEDOUGOU pour le groupe KOUMBELE et un village au Sud du groupe SOKALA (DIERISSO).

Soit - 10 villages - 4,1 ha - 184 planteurs

Le Secteur de SOKALA (Groupe SOKALA)

7 Villages - 4,8 ha - 118 planteurs

- le secteur de BOKALA (3 villages - SOKALA - 2 vil. KANDEGONO - 4 vil. BOKALA.)

- 9 villages - 5 ha - 164 planteurs

- Le Secteur de KONDODOUGOU (1 vil. KANDEGONO - 9 vil. DIAFOLO)

- 10 villages - 8 ha - 167 planteurs

Le Sccteur de NIELENE (3 vil. KANDEGONO - 4 vil. DIFANA - 1 vil. NANDIELLE).

- 8 villages - 7 ha - 171 planteurs

Total = 44 vil. 29 ha 804 planteurs.

Les deux compagnies CFDT et CAITA se retrouvent ainsi, à l'exception du groupe KOULEDELE, confinées au DJIMINI-Nord au terme d'une course-poursuite de trois années...

De 1964 à 1967 la CAITA aura multiplié par 7,5 ses superficies et par 10 le nombre des planteurs ; chacun ne cultivant plus que 3,6 ares.

La récolte s'élève en 1968 à 20,6 T., soit 710 kg/ha - 25 Kg/planteur (1.500 frs CFA). - Le pays DJIMINI représente alors 9,5% des superficies du Département du Centre, 11,2% du tonnage.

La dernière campagne 1968-69 s'effectue sans grands changement. On note simplement une légère progression dans l'Ouest du groupe DIFANA (LAGBORA - SITIOLO - KONYARA) une poussée dans le groupe FOLO (KARPELÉ SOKOURA) compensées par le retrait d'autres villages, notamment dans le groupe SOKALA.

Par contre la nouvelle variété de tabac (NYASSALAND) que la compagnie essaie de faire adopter aux planteurs, plus exigeante que le Rio-Grande du point de vue écologique s'avère une mauvaise opération.

Certains planteurs refusent et les superficies ne dépassent pas 25 ha. D'autre part les recommandations de l'Encadrement n'ayant pas été toujours respectées, le rendement supérieur jusqu'alors à 600 kg/ha descend à 290 kg/ha...

La récolte n'est alors que de 7,2 T. - (Aucune précision n'a été obtenue sur le nombre de planteurs.... Probablement voisin de 700). par rapport au Département du Centre ; ceci représente néanmoins 10,9% des surfaces mais seulement 5,2% du tonnage.

Soit en résumé le tableau suivant :

TABLEAU N° III

Année	S. (ha)	Prod. (T)	Rend/ha (Kg)	Nbre. Plant	S/Plant (are)	Prod/PL (Kg)	Rev/pl (Frs)
64 - 65	" 4,0	2,70	675	60	665	45	2700
65 - 66	" 10,5	7,24	690	157	670	46	2760
66 - 67	" 16,0	11,06	690	300	535	37	2220
67 - 68	" 29,0	20,63	710	804	360	26	1560
68 - 69	" 25,0	7,23	290	700	355	10	600

*

* * *

L'EXODE

Notre impression est que le DJIMINI semble plus que le Baou fixé à son village et son groupe.

La date de notre enquête (Avril - Juillet) correspond au creux du phénomène de migration saisonnière et les réponses relatives aux années antérieures sont sujettes à caution probablement par sous-estimation. A cela s'ajoute que maints départs se font contre le gré paternel ou bien s'étant soldés par un déboire financier ne sont pas évoqués volontiers.

La plupart des migrants sont âgés de 20 à 30 ans.

- 14% ont moins de 15 ans.
- 22% ont de 15 à 19 ans
- 26% ont de 20 à 24 ans.
- 26% ont de 25 à 29 ans.
- 8% ont de 30 à 34 ans
- 2% ont 35 ans et plus.

Ils appartiennent à toutes les catégories d'exploitations. Néanmoins en proportion les exploitations de taille supérieure à 5 ha comptent moins de migrants qu'elles ne comptent de résidents.

En effet, selon le groupe de taille d'exploitation on obtient les effectifs suivants exprimés en %.

S T C	% des résidents	% des migrants
- 2 ha	23,6	23,5
2 - 5 ha	46,4	56,9
+ 5 ha	30,0	19,6
T.	100	100

Par rapport à la population reconnue l'exode saisonnier ne nous paraît pas devoir dépasser 5% en année normale (un chiffre de 15-20% est souvent retenu en savane Baoulé). Il n'aurait été que de 3% pour l'année écoulée.

Un sondage qu'effectua la CIDR en 1965 dans le groupe Kotolo faisait par ailleurs mention d'un taux voisin de 7% d'absents temporaire parmi les résidents de plus de 15 ans.

DESTINATION DES PARTANTS

Par ordre d'importance décroissante les Sous-Préfectures d'accueil sont les suivantes :

I - PRIKRO	- C -	20		
2 - M'BAHIAKRO	- C -	15		
3 - DIMBOKRO	- C -	10		
4 - BONDOUKOU	- E -	10		
5 - ABENGOUROU	- E -	7,5	<u>Département (%)</u>	
6 - DAOUKRO	- C -	5	C. 70	
7 - CAMPT - DIAMALA	- C -	5		
8 - AGNIBILEKRO	- E -	5		
9 - OUIMÉ	- CO -	5	E. 22,5	
10 - BOCANDA	- C -	2,5		
II - BONGOUANOU	- C -	2,5		
I2 - BOUAFLE	- C -	2,5		
I3 - SINFRA	- C -	2,5		
I4 - BOUAKÉ-Ville	- C -	2,5		
I5 - DABAKALA-Ville	- C -	2,5		
I6 - DALOA	- C -	2,5		

Le gain du migrant n'est pas très élevé. Il s'élève en moyenne à 15.000 Frs, dont une partie dépensée à l'extérieur. L'apport net dans la zone peut être estimé à 10.000 Frs.

La plupart des migrants gagnent entre 10 et 25.000 Frs. (le mode étant de 20 à 25.000 Frs.)

3,3% gagnent moins de 5.000 Frs

16,7% gagnent de 5.000 à moins de 10.000 Frs.

26,7% gagnent de 10.000 à moins de 15.000 Frs.

20,0% gagnent de 15.000 à moins de 20.000 Frs.

I20

30,0% gagnent de 20.000 à moins de 25.000 Frs

3,3% gagnent 25.000 Frs ou plus.....

L'exode définitif ne nous paraît également revêtir qu'une faible importance.

Depuis 1965. Les départs déclarés équivalent à environ 1% du total des individus recensés.

Lieu de destination (%)

	Ville	Brousse	
ABIDJAN	18,7	BONIEREDOUGOU	12,5
ANYAMA	6,2	DABAKALA	12,5
BOUAKE	6,2	PRIKRO	12,5
		BONDOKOU	12,5
		M'BAHIAKRO	6,3
		OUME	6,3
		AGNIBILEKRO	6,3
Ville =	31,1	Brousse =	68,9
Départ. S	= 24,9		
C	= 50,0		
E	= 18,8		
CO	= 6,3		

Il est à noter que la majorité des départs définitifs ont eu pour point d'arrivée un milieu rural. Ce milieu rural se situant dans 63,5% des cas à l'intérieur du Département du Centre (Dont 36,3% à l'intérieur même de la Zone d'enquête.)

Le migrant conserve évidemment quelques rapports avec les membres de la Cour. Mais les envois monétaires sont faibles et irréguliers, en particulier lorsque le migrant est en milieu urbain.

En milieu rural l'envoi d'argent se fait à de certaines occasions espacées d'intervalles de plusieurs années. Sur la base d'un versement monétaire annuel il équivaut à un "revenu extérieur" voisin de 2500 Frs par migrant en milieu rural et de 500 Frs. par migrant en milieu urbain.

LES INTERDITS ALIMENTAIRES INDIVIDUELS
EN FONCTION DE LA RELIGION DECLARÉE

Il est bien entendu qu'il n'y a pas un lien direct entre la confession et l'interdit. Celui-ci répond à bien d'autres facteurs tels le patronyme lignager, l'influence personnelle des sorciers etc.. Cette analyse n'est pourtant pas dépourvue de tout fondement et l'on peut illustrer certaines constantes sociologiques devant la progression des différentes religions.

TABLEAU N° IV (Pourcentages)

RELIGION	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!
	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!
	MU	ANI	CHR.	S.R.	!!	TOTAL		
Nbre. d'interdits	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!
0	!!	0	24,0	33,3	16,7	!!	II,8	!!
I	!!	50,4	25,0	0	0	!!	36,2	!!
2	!!	29,6	35,1	44,4	40,0	!!	32,7	!!
3	!!	12,9	4,9	0	0	!!	8,6	!!
4 et +	!!	7,1	II,0	23,3	43,3	!!	10,7	!!
TOTAL	!!	100	!!	100	!!	100	!!	100

Quelle que soit la confession avouée les interdits individuels sont fort fréquents puisque la population dénuée d'interdits ne dépasse guère 10%. La majorité des individus recensés respecte au moins 2 interdits. Chez les Musulmans cette proportion est de 49,6%. Elle est de 51,0% chez les animistes, 66,7% chez les chrétiens.... et 83,3% chez les personnes se déclarant sans religion

Quels ont ces interdits ?

Le porc est évidemment la base des interdits Musulmans, mais si l'on décompte chaque poste d'interdit par sa fréquence d'apparition on peut dresser le tableau structuré des interdits.....

12

coutumiers en fonction de la religion déclarée par l'individu.

Composition de l'interdit en % des fréquences d'apparition dans chaque religion.

Soit le tableau suivant :

TABLEAU N° V

MU.	!	ANI.	!	C	!	S.R.	
<u>Porc</u>	<u>52,0</u>	Poisson	18,9	Poisson	27,3	Poisson	20,0
Poisson	8,3	Rats	17,7	Crustacé	12,1	<u>Ovin</u>	<u>II,3</u>
Caïman	7,3	Gazelle	10,3	Gazelle	12,1	<u>Poulet</u>	<u>II,3</u>
Elephant	5,4	Singe	6,2	Caïman	6,1	Gazelle	5,0
Iguane	4,4	<u>Poulet</u>	6,1	<u>Porc</u>	6,1		
Gazelle	3,3	<u>Caprin</u>	6,1	<u>Ovin</u>	3,0		
Rats	3,1	Phacochère	2,9	<u>Poulet</u>	3,0		
Serpent	2,8	Serpent	2,9				
Crustacé	2,3	Iguane	2,5				
<u>Caprin</u>	<u>1,6</u>	<u>Bovin</u>	<u>2,5</u>				
<u>Ovin</u>	<u>1,3</u>	Écureuil	2,3				
Singe	1,0	<u>Porc</u>	<u>1,8</u>				
Tortue	1,0	<u>Ovin</u>	<u>1,6</u>				
Lion	1,0	Chien	1,2				
Hyène	1,0	Crustacé	0,8				
<u>Bovin</u>	<u>0,7</u>	Caïman	0,4				
<u>Poulet</u>	<u>0,1</u>	Eléphant	0,2				
T. Animaux.	97,6	T. animaux	84,4	T. Animaux	69,7	T. animaux	47,
+ Végétaux	2,4	+ végétaux	15,6	+ végétaux	30,3	+ végétaux	52,
	100	!	100	!	100	!	100

TABLEAU N° V (Suite)

ENSEMBLE

<u>Porc</u>	<u>28,3</u>		
Poisson	13,6		
Rats	8,5		
Gazelle	6,3		
Caïman	4,2	+ Végétaux	<u>II,2</u>
Iguane	3,3	Produits du	
<u>Caprin</u>	<u>3,2</u>	palmier	5,9
<u>Poulet</u>	<u>3,2</u>	Manioc	I,4
Singe	2,9	Sorgho	I,0
Elephant	2,9	Dâ	0,9
Serpent	2,6	Feuilles à	
<u>Ovin</u>	<u>2,0</u>	sauce	0,8
Crustacés	1,8	P. de terre	0,5
<u>Bovin</u>	<u>1,4</u>	B. de Karité	0,5
Phacochère	1,1	"Gnangnan"	0,2
Ecureuil	0,9		
Chien	0,5		
Tortue	0,5		
Lion	0,5		
Panthère	0,5		
Hyène	0,5		
Total Anim.	88,8		

NB - 90% des interdits relatifs au poisson concernent le silure.

Les produits du palmier interdits sont le vin, l'huile, la noix et le stipe.

On voit ainsi que la viande de porc ne constitue en fait 52% de l'interdit alimentaire musulman, et dans l'ensemble de la population pour les différentes confessions 28,3%.

Le poisson, notamment le silure, vient en second rang des interdits "carnés".

On voit aussi que les interdits relatifs à des produits végétaux croissent constamment chez les musulmans aux agnostiques. Chez eux, ainsi que chez les chrétiens les interdits de nature végétale et potagère sont relativement très nombreux.

Si l'on isole dans l'ensemble des interdits les produits de l'élevage familial et de la basse-cour on voit que pour les musulmans ils concernent 55,7% de leurs interdits. Le porc étant le principal responsable de ce fort pourcentage. Mais ce pourcentage n'est pas négligeable même au sein des autres confessions que l'Islam.

Il est pour les Animistes	de 18,1%
pour les Chrétiens	de 12,1%
pour les Sans Religion	de 22,6%
et pour l'ensemble	de 38,1%

Théoriquement ce sont donc les chrétiens qui, de ce seul point de vue, sont les plus susceptibles d'adopter un comportement de petits éleveurs.

En réalité il faudrait aussi tenir compte des motivations positives qui incitent à l'inverse à la possession d'un troupeau ou d'une basse-cour, aux fins soit de sacrifices soit de festivités religieuses et sociales - (excisions, circoncisions, funérailles, mariages etc.)....(I)

(I) - D'après une estimation de la consommation de viande occasionnée par un mariage, le bœuf est quasiment obligatoire dans 82% des cas. La volaille dans 36% des cas. (Dans 12% des cas on se satisfait de la volaille).

Pour 50 villages où nous avons posé la question un seul (Sirkro - Gr. Lissolo) ne fit mention d'aucune consommation de viande.

LES JOURS D'INTERDIT DE CULTURE DANS LA COUR
 EN FONCTION DE LA RELIGION DECLAREE DU CHEF DE COUR
 (S/82 familles)

TABLEAU N° VI

Relig. du Chef de cour	! MU	! ANI	! CHR	! S.R.	! ! Nb. J. x Nb. Cours	! UB	% des jours	% des d'inter- dit
Jours interdits								
D	! -	! 2	! I	! -	! ! I x 3			
V	! 7	! -	! -	! -	! ! I x 7			
					! !			
						! I x 10 = 10	! 12,2	! 6,0
D + L* (I)	! -	! 2	! -	! -	! ! I,5 x 2			
L + V*	! -	! I	! -	! -	! ! I,5 x I			
					! ! I,5 x 3 = 4,5	! 3,7	! 2,7	
D + L	! -	! 5	! -	! -	! ! 2 x 5			
D + J	! -	! 2	! -	! -	! ! 2 x 2			
D + V	! 6	! 6	! -	! -	! ! 2 x 12			
L + Me	! I	! I	! -	! -	! ! 2 x 2			
L + J	! -	! I	! -	! -	! ! 2 x I			
L + V	! I9	! 6	! -	! -	! ! 2 x 25			
Me + V	! 5	! -	! -	! -	! ! 2 x 5			
					! ! 2 x 52 = 104	! 63,4	! 62,5	

...../.....

TABLEAU N° VI (Suite)

D + L + Me*	!	-	!	I	!	-	!	I	!!	2,5 x 2	!	!		
D + L + J*	!	I	!	-	!	-	!	-	!!	2,5 x 1	!	!		
L + V + D*	!	I	!	2	!	-	!	-	!!	2,5 x 3	!	!		
	!	!	!	!	!			!!	<u>2,5 x 6=15</u>	!	7,3	9,0		
D + L + V	!	I	!	I	!	-	!	-	!!	3 x 2	!	!		
D + Me + V	!	I	!	2	!	-	!	-	!!	3 x 3	!	!		
D + J + V	!	4	!	I	!	-	!	-	!!	3 x 5	!	!		
L + J + V	!	-	!	I	!	-	!	-	!!	3 x 1	!	!		
	!	!	!	!	!			!!	<u>3 x II = 33</u>	!	13,4	19,8		
Nb. Jours/UB	!	2,0	!	2,09	!	I	!	2,5	!!	2,03 x 82=	!	100	!	100
	!	!	!	!	!			!!		<u>166,6</u>	!	!	!	
% des Relig.	!	5	I	,4	I	4	I	!	2,5	!	5,0	!!	!	!

(I) - Le signe * accolé à une lettre (L.V...etc...) signifie que l'interdit de ce jour n'est pas intégral mais limité à certaines forêts ou certains lieux-dits. (Pondération = 0,5).

Le tableau des jours interdits montre qu'en moyenne, non considérés les jours fériés exceptionnels liés aux grands événements religieux et traditionnels, les familles DJIMINI et DIAMALA "s'accordent" deux journées d'interdit par semaine (2,03) - (I,92 à SATAMA - 2,II à BONIERE - 2,02 à DABAKALA)

Le Vendredi participe pour 38,2% des jours d'interdit.

Dimanche 23,1%

Lundi 26,4%

Mercredi..... 6,6%

Jeudi 5,7%

100.

Les jours de marché (pondérés par la population en chaque point intéressé) ne s'ajustent pas nécessairement aux jours d'interdit. Si le Samedi et le Mardi ne sont en aucun cas jours de marché ou jours d'interdit les autres jours totalisent respectivement, en %, des "jours-marché".

Mercredi 34,0% (DABAKALA)

Vendredi..... 19,0% (BOUNADOUGOU - KOGBERA)

Dimanche..... 18,0% (SOKALA - SATAMA-SOKORA - SAT.SO-KOURO - FINESSIGNIDOUGOU)

Jeudi 16,0% (NIEMENE - "Carrefour")

Lundi 13,0% (FOULNOLO - BARANZIE...TEDIALA-BAMBARASSO)

Par Sous-Préfecture la répartition des jours d'interdit et de marché est la suivante.

	J. Inter. (%)	J. de marché (%)
SATAMA	V - 46,0	16,7
	L - 44,0	16,7
	D - 10,0	66,6

BONIERE.	L - 36,6	20,0
	V - 32,2	40,0
	D - 12,9	-
	J - 9,7	40,0
	Me - 8,6	-

DABAKALA.

V - 38,9	-
D - 31,6	14,2
L - 16,8	4,8
Me - 7,4	81,0
J - 5,3	-

On voit donc que dans chacune des S/P il y a loin d'y avoir correspondance entre les jours d'interdit et de marché.

A SATAMA certes les jours ouvrés sont plus nombreux (en moyenne : 1,92 J. d'interdit par semaine) mais le jour de "moindre interdit", le Dimanche, est aussi le jour de marché le plus fréquent.

A BONIERE on note un gros écart sur le jeudi.

A DABAKALA le gros écart est le Mercredi.....

L'ELEVAGE - LA CONSOMMATION DE VIANDE ET LE ROLE DE LA CHASSE

§ I : L'ELEVAGE

4 - ESTIMATION D'APRES L'ECHANTILLON.

Selon la taille d'exploitation, de moins de 2 ha à plus de 5 ha, le petit élevage revêt une importance croissante.

I - EXPLOITATION DE MOINS DE 2 HA.

TABLEAU N° VII

	! Bov	! Ov	! Cap	! Porc	!! Total	! Poules	Dind	! Pint	! Can
% des UB	! 19,0	! 47,6	! 28,6	! 4,8	!! 61,9	! 71,4	-	! -	! -
Possédañt	! 1	! 1	! 1	! 1	!! 1	! 1	1	! 1	! 1
Nbre Unités	! 1	! 1	! 1	! 1	!! 1	! 1	1	! 1	! 1
pour les	! 2,3	! 3,0	! 5,0	! 1	!! 5,4	! 12,7	-	! -	! -
Possédants	! 1	! 1	! 1	! 1	!! 1	! 1	1	! 1	! 1
Moy/UB	! 0,43	! 1,43	! 1,43	! e	!! 3,3	! 9,05	-	! -	! -
Val.Frs	! 4250	! 1430	! 2145	! 95	!! 7920	! 1355	-	! -	! -
	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!
					9275				

Soit pour l'ensemble des exploitations inférieures à 2 ha.

	Bov	Ov	Cap	Porc	!!	Total	!!	Poules
Nbre Unit	633	2130	2130	70	!!	4965	!!	13485
Val.Frs	6335	2130	3195	140	!!	11800	!!	2020
(Millier	!	!	!	!	!!		!!	
					!!		!!	13820

Le capital moyen s'élève à environ 1100 Frs/résident soit : 13,8 M. CFA pour la Zône.

TABLEAU N° VIII

	Bov	Ov	Cap	Porc	Total	Poules	Dind.	Pint	Can.
% des UB possé dant.	33,3	43,6	28,2	2,6	64,1	87,2	15,4	7,7	-
Nbre Unités pour les possédants	4,3	4,1	6,7	6	8,2	17	8,2	2,5	-
Moy/UB	1,41	1,80	1,90	0,15	5,3	14,85	1,26	0,13	-
Val.Frs	14100	1800	2850	300	19050	2275	1260	40	-
						22.585			
						!!			

Pour l'ensemble des exploitations de la Zône.

	Bov	Ov	Cap	Porc	Total	Poules	Dind.	Pint	Can.
N. Unités	3907	4985	5265	415	14.572	41135	3490	360	0
Val.Frs	39075	4985	7900	830	52.790	6170	3490	110	0
(Millier)									
						!!			
						!!	62560		

Le capital moyen progresse nettement par rapport à celui des exploitations précédentes. Il représente une valeur de 2570 Frs par résident soit pour la Zône, 62,6 Millions CFA.

TABLEAU N° IX

	Bov	Ov	Cap	Porc	Total	Poules	Dind	Pint	Can
% des UB possédant	38,1	42,9	57,1	4,8	80,9	76,2	14,3	14,3	4,8
Nbre. Uni	9,7	3,6	3,9	1	9,3	16,4	3,7	9,7	3
tés pour les pos- sédants									
Moy/UB	3,71	1,52	2,24	0,05	7,5	12,48	0,52	1,38	0,15
Val. Frs	37100	1520	3360	100	42080	1870	520	410	75
							44.955		

Soit pour l'ensemble de ces exploitations.

	Bov	Ov	Cap	Porc	Total	Poules	Dind	Pint	Can
Nbre. Uni	5527	2265	3335	75	11.202	18595	775	2055	225
tés									
Val. Frs (Millier)	55275	2265	5000	150	62.690	2790	775	615	110
							66.980		

Par résident la valeur du cheptel s'élève à 4250 Frs. Soit près de 45.000 Frs par exploitation et 67 Millions CFA pour la Zone

En résumé l'élevage progresse indiscutablement, rapporté au nombre des résidents, à mesure qu'augmente la taille de l'exploitation. Cependant il n'apparaît pas qu'il y ait même au soin des plus grandes exploitations une véritable spécialisation. La "polyvalence" de l'éleveur reste la règle et le gardiennage des bovins est la plupart du temps confié à un Peuhl. (Chaque propriétaire verse mensuellement 30 ou 50 F par tête.)

TABLEAU D'ENSEMBLE N° X (Extrapolation de l'échantillon)

	Bov	Ov	Cap	Porc	Total	Poules	Dind	Pint	Can
% des UB	30,9	44,4	35,8	3,7	67,9	80,2	II, I	7,4	I, 2
Possédant									
Moy/UB	I, 8	I, 6	I, 9	0, I	5, 4	I2, 7	0, 7	0, 4	e
Total Zône	I0067	9380	I0730	560	30737	73215	4265	2415	225
Val. Frs (Millions)	I00,7	9,4	I6, I	I, I	I27, 3	II, 0	4, 3	0, 8	0, I

Valeur du cheptel : I43,5 Millions CFA.

B - LES CHIFFRES TIRES DES RECENSEMENTS BI-ANNUELS DU SERVICE DE
L'ELEVAGE

Nous avons pu disposer de séries relativement homogènes et détaillées remontant à l'année 1955.

En regard de nos propres estimations portant sur l'année 1969 figurent ci-dessous les chiffres -Elevage, de trois années repère = 1955 - 1959 - 1967.

I - BOVINS	!!	1967	!	1959	!	1955
10.067	!!	7.067	!	8.357	!	7.697

Notre estimation quelque peu excédentaire est peut-être biaisée par le tirage de familles, avons-nous remarqué précédemment, d'un rang social légèrement supérieur à la moyenne. (Ceci ressortait de l'enquête-habitat). Il est possible à l'inverse que le comptage du service d'Elevage sous-estime l'importance réelle du troupeau en éliminant un certain nombre de jeunes bêtes à la probabilité de surencore incertaine.

On retiendra un chiffre probable pour 1969 voisin de 9000 têtes.

Six catégories : Taureau - Vache - Taurillon - Génisse - Veau - Velle sont distinguées (de manière assez empirique).

Tauraux.	2,7
Vaches.	42,3
Taurillons.	12,1
Génisses.	20,0
Veaux.	11,2
Velles.	11,7

Cette répartition n'est cependant pas uniforme dans l'ensemble de la Zone. Selon les anciens "Cantons" (DJI. C. - DJI. N - DJI. O. - DJI. E.) les ratio fluctuent légèrement.

En distinguant les ratio minima et maxima on détermine le classement suivant :

	Min	Max
Taureaux	2,0 (Dia. 0.)	3,7 (Dji. C.)
Vaches	39,6 (Dia. 0.)	45,I (Dji. N.)
Taurillons	8,7 (Dji. C.)	15,3 (Dia. 0.)
Génisses	16,0 (Dia. E.)	21,I (Dji. C.)
Veaux	9,6 (Dji. N.)	12,7 (Dji. E.)
Yelles	10,5 (Dji. N.)	18,I (Dia. E.)

On voit ainsi qu'il y a relativement près de 2 fois moins de taureaux adultes dans le Diamala. 0. que dans la région de Dabakala, mais par contre plus de taurillons.

De ceci on peut déduire avec certitude une exploitation des taurillons pour la boucherie locale beaucoup plus importante aux environs de Dabakala.

L'effectif des taureaux adultes (2,7) dans l'ensemble de la Zône semble d'ailleurs constituer un plancher au dessous duquel il est difficile de tomber sans porter atteinte à la reproduction du troupeau.

Il n'y a donc aucune sous-exploitation du cheptel. A noter également la sous-représentation des taurillons par rapport au génisses due à la commercialisation. Une telle différence (8 points) peut difficilement s'expliquer si l'on se contente des chiffres "d'abattage contrôlé" (à peine 250 têtes par an.)

La sous-représentation relative des vaches (42,3 par rapport aux génisses (20,0) qui ne représentent que deux "classes d'âge" contre six (théorique) confirme enfin le taux de rotation élevé du troupeau par élimination des vaches vicilles de plus de 5 - 6 ans et capitalisation des génisses de moins de 3 ans.

Avec l'hypothèse de 9000 têtes en 1969, 8000 en 1967 et un taux d'exploitation du troupeau de 14% on aboutit au schéma théorique suivant :

	<u>Nbr c. têtes</u>	<u>Val. Frs</u>
1 - Boucherie locale	250	3.000.000 (I2000F)
2 - Exportation nette.	I25	I.500.000 (")
(moyenne annuelle des années 1959-66)		
3 - Croît du troupeau (capitalisation)	85	I.275.000 (I5000F)
4 - Auto-consommation	800	8.000.000 (I0000F)
	<hr/> I260	<hr/> I3.775.000

2 - OVINS CAPRINS	!!	I967	!	I959	!	I955		
	20.510	!!	24.941	!	20.863	!	I6.634	
dont	} Ov.	9.780	!!	} 10.300	!	} 8.612	!	5.426
	Cap.	I0.730	!!	} I4.641	!	} I2.251	!	II.208

Notre estimation par sondage pêche par défaut. On rctiondra donc sur les chiffres du service d'Elevage d'après lesquels le troupeau serait, à l'inverse de celui de bovins, en assez forte croissance depuis une quinzaine d'années. (I)

	! OVINS	!	CAPRINS	!!	TOTAL
I955	! 100	!	I00	!!	I00
I959	! I58,7	!	I09,3	!!	I25,4
I967	! I89,8	!	I30,6	!!	I49,9

(I) - Le troupeau bovin parait avoir incontestablement regressé jusque vers 1966 à la suite de graves conflits entre agriculteurs et éleveurs.

L'essentiel de cet accroissement est le fait des moutons. Pour les caprins également la progression est certaine mais la marge d'erreur est sans doute plus importante.

Economie du troupeau :

On retient souvent des taux d'exploitation extrêmement élevés pour le petit cheptel. (35%) ce qui donne le schéma théorique suivant :

	<u>Nbre. têtes</u>	<u>Val.Frs</u>
1 - Boucherie locale :	50	7.500 (1500F/t)
2 - Exportation nette (contrôlée)	1.000	2.250.000 (1500F/t.)
3 - Exportation non contrôlée	500	
4 - Croît ou capitalisation	600	900.000 (1500F/t.)
5 - Auto-consommation	6.600	6.600.000 (1000F/t.)
	<hr/> 8.750	<hr/> 9.825.00

Le croît du troupeau Ovin-Caprin a été de 1959 - 1967 supérieur au croît démographique. Cette forte croissance naturelle a permis une exploitation annuelle nette contrôlée d'environ 4% du troupeau tout en dégageant un excédent capitalisé important.

3 - PORCINS	!!	1967	!	1959	!	1955
560	!!	742	!	1262	!	471

Peut-être sous-estimé notre chiffre de 560 prolonge néanmoins la tendance au déclin du troupeau enregistrée depuis 1959.

En résumé l'ensemble du troupeau Bovin-Ovin-Caprin -Porcien représentant un capital estimé à 127,3 millions soit 2425 Frs. par résident donne lieu à une exploitation y compris l'autoconsommation, valorisé à 23,6 millions, soit un taux d'utilisation du capital de 18,5%.

Pour les animaux de basse-cour il est impossible d'ajouter
foi aux recensements globaux.

Echantillon	!!	I967	!	I959	!	I955
Poules	73.2I5 !!	NC	!	I56.720	!	52.9I9
Dindes	4.265 !!	NC	!	I.529	!	2.I43
Pintades	2.4I5 !!	NC	!	II.526	!	2.986
Canard.	225 !!	NC	!	4I6	!	I22
Oie	0 !!	NC	!	0	!	0

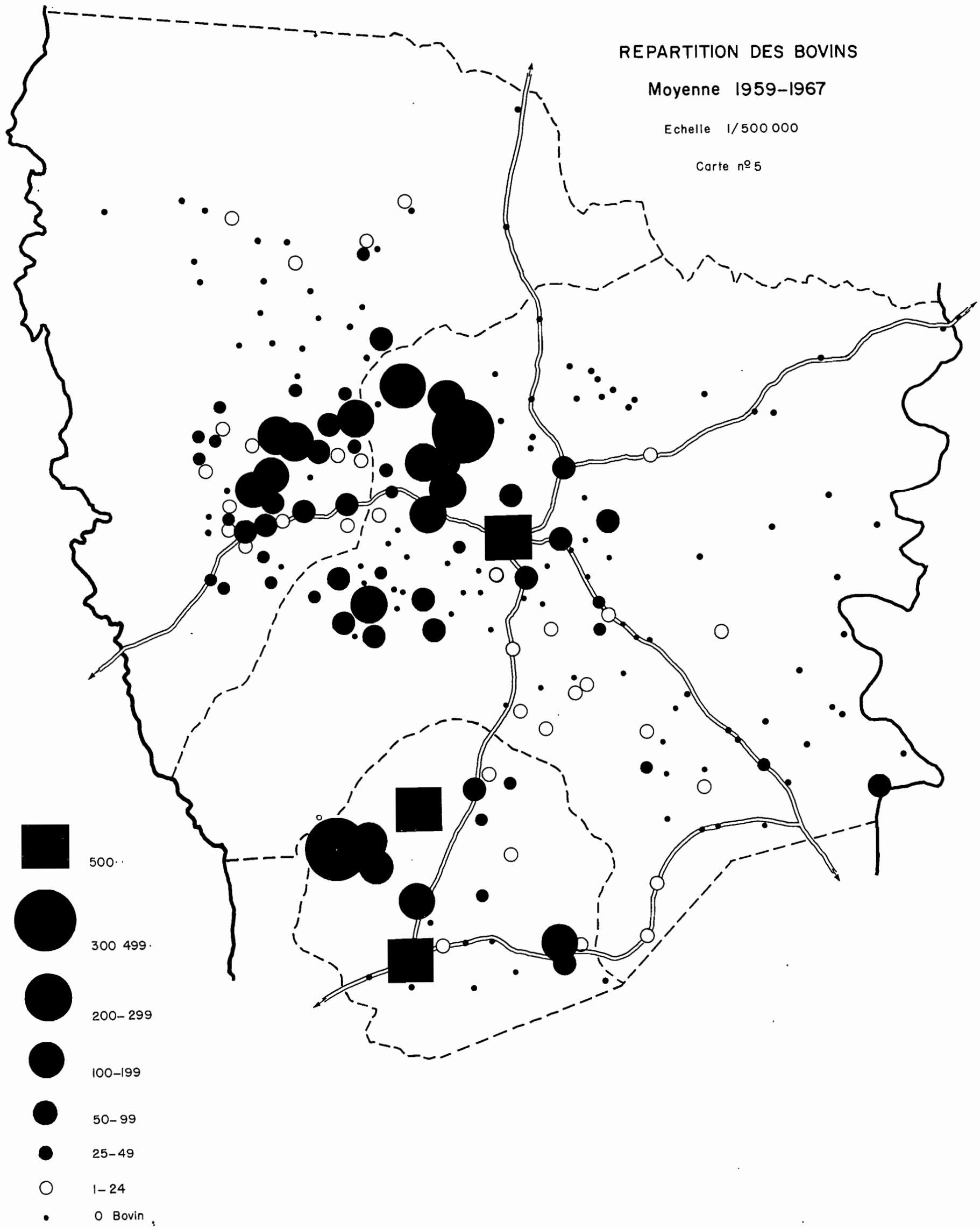
Le recensement de I959 n'est cohérent ni avec les autres
recensements existants ni avec notre échantillon de I969.

REPARTITION DES BOVINS

Moyenne 1959-1967

Echelle 1/500 000

Carte n° 5



I - Bovin

Les différents recensements effectués depuis 1955 n'indiquent aucune tendance nette et les écarts enregistrés dans un sens ou dans l'autre peuvent être imputés aux marges d'erreur communément admises.

Il n'y a donc aucun inconvénient à considérer les valeurs moyennes : par exemple : 1959 - 1967.

La représentation cartographique fait apparaître trois régions dominantes.

a/ - le "triangle Diamala-Ouest". défini par Satama-Sokouro au Sud, Diaradougou au Nord, Mangorosso - Kombara - Kogbéra à l'Ouest. Dans cet espace se regroupent près de 2000 bétés avec des troupeaux supérieurs parfois à 500 unités.

b/ - Dabakala (+ Dabakalakro) : une succession de villages prenant en écharpe le Nord du groupe Sokala selon une direction S.E. - N.O., jusqu'à la frontière du groupe Nandielle. On compte là aussi plus de 2000 bêtes réparties en troupeaux de moyenne importance.

c/ - Un groupe plus diffus centré sur Bounadougou - Niéméné avec une pointe Sud s'enfonçant dans les groupes Kawolo - Koumbélé. Les villages concernés sont en assez grand nombre mais les troupeaux dépassent rarement 150 unités.

Partout ailleurs, sauf exception, on ne trouve plus que des troupeaux d'effectifs réduits. A l'extrême-Nord dans les groupes Folo-Nandielle ; au Sud dans le groupe Kpana qui s'étire jusque vers Satama Sokora, au S.Est et à l'Est dans les groupes : Bintoulo, Bandhoro, Lissolo, Kakono, et Bidiala, au Nord-Est enfin dans le groupe Kafoudougou les troupeaux sont rares, ou inexistantes et très variables d'une année à l'autre.

(cf carte N° 5 - Bovins 1959 - 1967.)

On a vu que ce petit cheptel est en forte expansion en dépit d'une exportation nette hors de la zone importante.

Cette croissance est nettement perceptible, de 1955 à 1967 au niveau des groupes ethniques possédant plus de 1000 bêtes.

Avaient plus de 1000 Ovins-Caprins.

	EN 1955		EN 1967
Kpana	I093	Kandegono	I018
Diafolo	I273	Bokala (I)	I020
Diamala O.	I426	Kpana	II24
Sokala	I606	Diamala E.	II53
Bandhoro	I675	Folo	I756
		Nandielle	I771
		Diafolo	I826
		Sokala (2)	2023
		Difana	205I
		Diamala O.	2II3
		Bandhoro	2248

La progression a été particulièrement forte dans tous les groupes de l'actuelle S/P de Bonieredougou (Folo-Nandielle - Diafolo - Difana - Kandegono et Bokala).

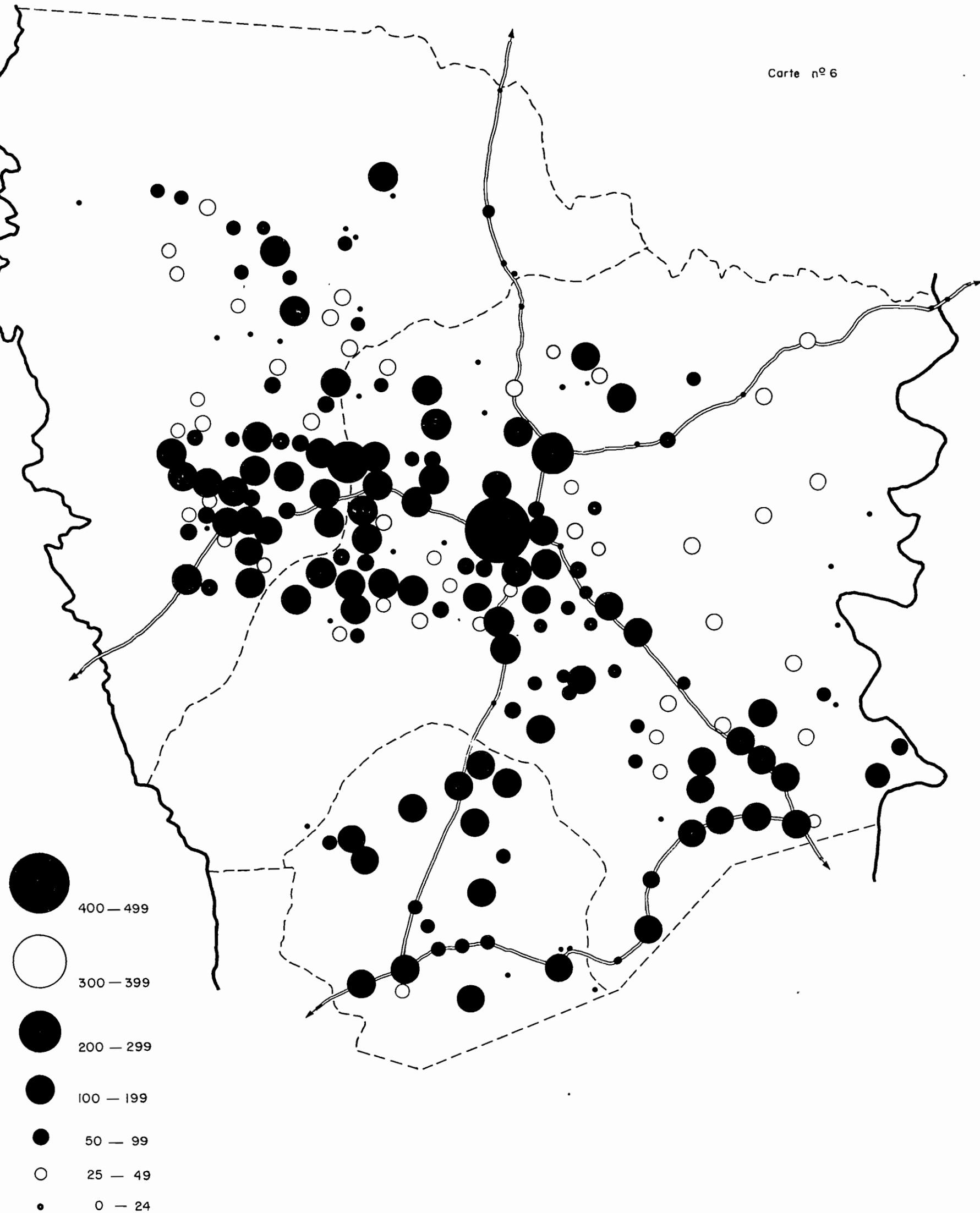
Groupe	1955	1967	Indice 67/55
Folo	794	I756	22I,I
Nandielle	660	I77I	268,3
Diafolo	I273	I826	I43,4
Difana	967	205I	2I2,I
Bokala	790	I020	I29,I
T.	4484	8424	I87,9

(1) - Bokala yc Dabakalakro

(2) - Sokala yc. 2 villages enclavés dans le Gr. Kafoudougou.

REPARTITION DES CAPRINS OVINS EN 1955

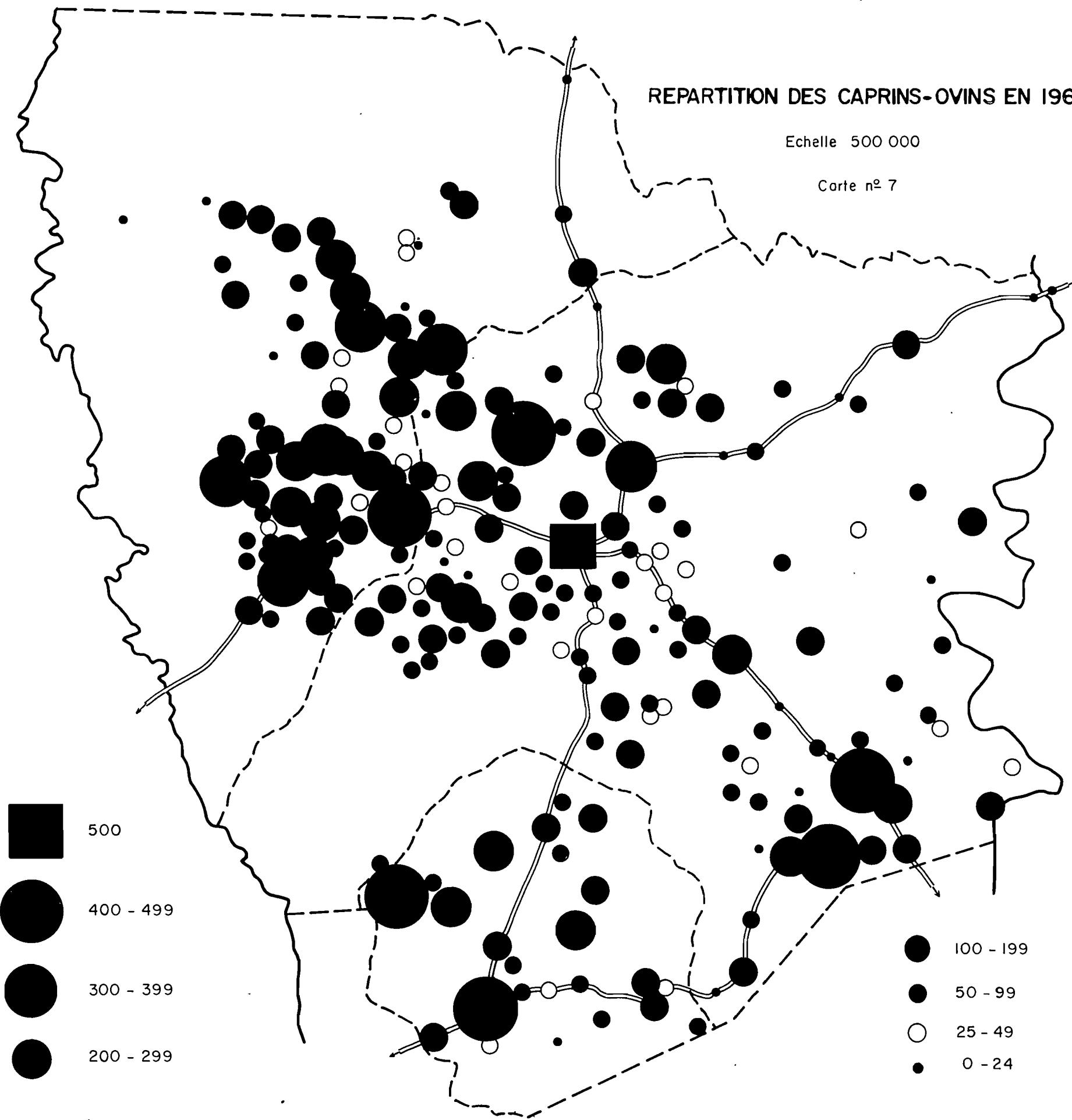
Carte n° 6



REPARTITION DES CAPRINS-OVINS EN 1967

Echelle 500 000

Carte n° 7

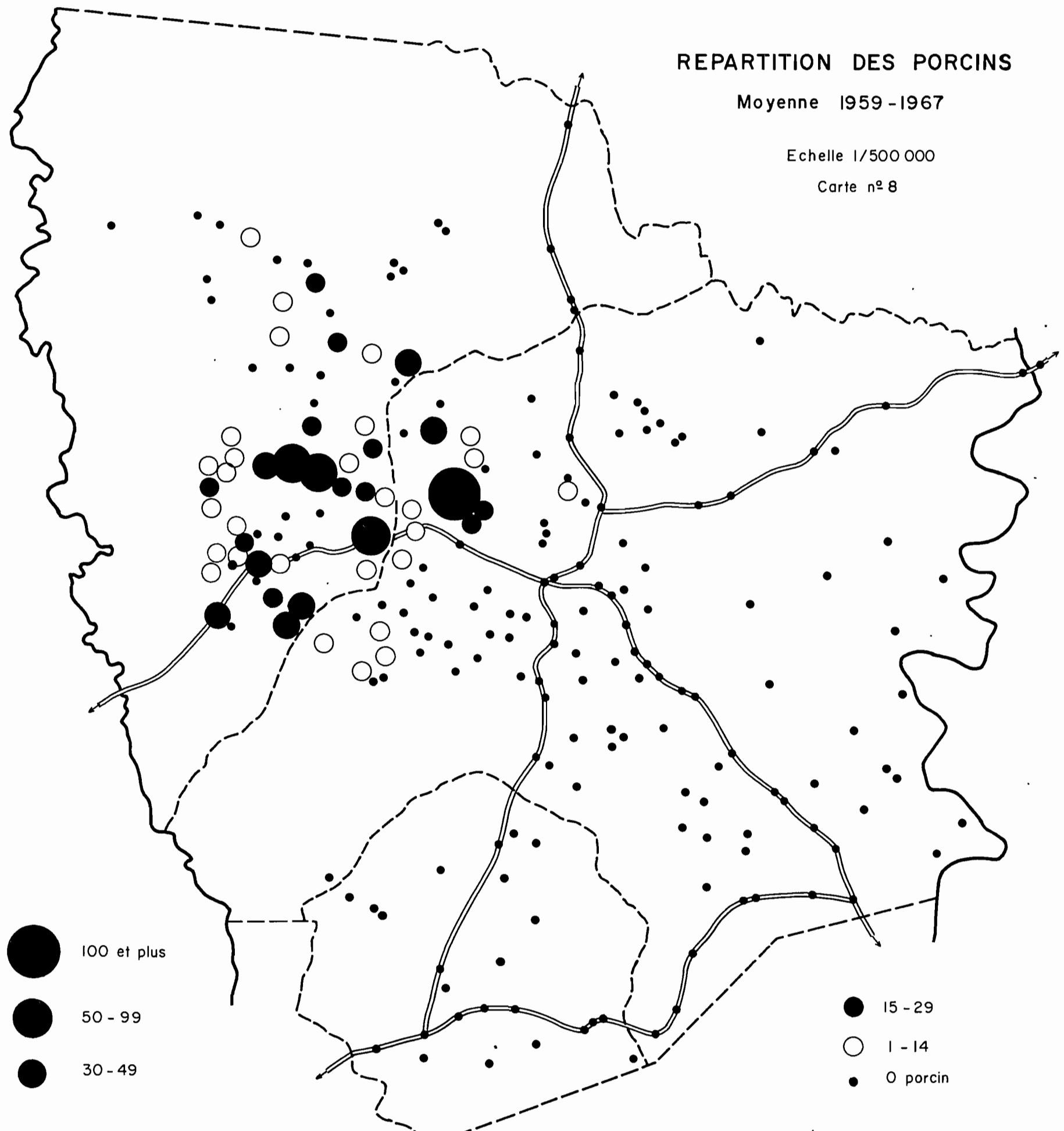


REPARTITION DES PORCINS

Moyenne 1959-1967

Echelle 1/500 000

Carte n° 8



A peu de choses près (le village de Dabakalakro du groupe Bokala fait partie de la S/P de Dabakala) ces chiffres traduisent la progression de la S/P de Bonieredougou. Le rythme de progression a été plus du double de ce qu'il fut pour Satama et Dabakala. (Les indices respectifs pour ces 2 sous-préfectures sont de 142,8 et de 132,9) (cf cartes N° 6 et 7 Caprins-Ovins en 1955 et 1967.)

3 - Porcin

D'après les évaluations de 1967 le troupeau de porcins représente le I du troupeau de bovins après avoir sensiblement progressé ^{IO} de 1955 à 1959 et décliné ensuite.

Actuellement on ne trouve des porcins, en dehors des groupes relevant de Bonieredougou, que dans 9 autres villages des groupes Koumbélé et Sokala, situés tous à l'Ouest de Dabakala.

Des raisons religieuses expliquent cette concentration du cheptel hors de la sphère d'influence musulmane mais on doit faire observer que maints villages à dominante animiste ne comptent aucun porcin.

Quel que soit le chiffre retenu, compris entre 500 et 1000 selon les années, la répartition géographique reste identique. L'actuelle S/P de Bonieredougou réunit plus de 75% du cheptel et l'ancien canton DJIMINI-Nord (Bonieredougou + le groupe Sokala) plus de 90%. (Voir carte N°8. Porcins - 1959-67).

En résumé :

La domination de l'Ouest de la Zone d'enquête est évidente mais c'est aussi le lieu où le semis de villages est le plus dense et la population la plus concentrée.

Rapporté au chiffre de population l'ensemble du troupeau : Bovin - Ovin - Caprin - Porcin de chacun des 20 groupes ethniques fournit une série de rapports qui confirment cependant cette domination de l'Ouest.

Sauf exception (le groupe Bandhoro centré sur Bassawa et dans une moindre mesure le groupe Bidiala sous-peuplé) les ratio cheptel-population ne dépassent pas 0,55 dans toute la partie Est du territoire.

(NB. Il est possible que ce coefficient sous-évalue cependant le cheptel réel du groupe en raison de la présence d'un certain nombre de hameaux de culture dont la population est théoriquement recensée au village-mère mais dont le cheptel échappe au recensement).

Le groupe Bandhoro apparaît ainsi comme une enclave à cheptel (Ovin-Caprin) abondant à l'intérieur d'une zone s'étendant de la Como à la piste N.S. Bouaké - Dabakala - Kong.

Cette zone de faible densité se prolonge en direction de Dabakala par une insensible gradation. Dabakala et tout le groupe Centre marque une zone de transition qui va en s'accentuant dans le groupe Sokala où l'on dépasse le taux de 0,60 et à mesure que l'on progresse vers l'Ouest le ratio ne tombe plus qu'exceptionnellement au dessous de 0,70.

Le groupe Diafolo malgré son faible coefficient apparent (0,56) est à l'image du groupe Lissolo désavantagé par ses multiples campements de culture (Gboli etc...). La même remarque vaut pour les groupes Difana et Kandegono (I)

(Voir carte N° 9 -Groupes ethniques. Rapport Population/Cheptel).

(I) - Le "canton" Gboli situé à l'intersection des eaux du N'ZI et du marigot Sepyé parmi les dernières collines nordiques du N'ZI compte au minimum 25 campements épigones de villages Diafolo-Difana-Koumbélé - Kandegono etc... certains très importants tel Kondodougou (38 cases, 28 greniers) Sourkoudougou (44 cases, 17 greniers) et Balledougou (63 cases, 1 mosquée, 9 greniers) premier né de ces campements et ancien lieu de marché.

Actuellement le marché hebdomadaire du Jeudi s'est déplacé en un point plus accessible = Carrefour (où Lanyendougou), où commerçants et transporteurs de Katiola n'hésitent pas à se rendre régulièrement pour procéder à l'achat de café et vendre des produits manufacturés. Une population cosmopolite s'est installée dans ces campements qui perdent leur individualité et dont le noyau originel ne constitue plus que l'un des quartiers. (cf. Annexe IO. De quelques campements Gboli.)

REPARTITION - POPULATION - CHEPTEL
par groupe ethnique année 1967

Echelle 1/500 000

Carte N° 9

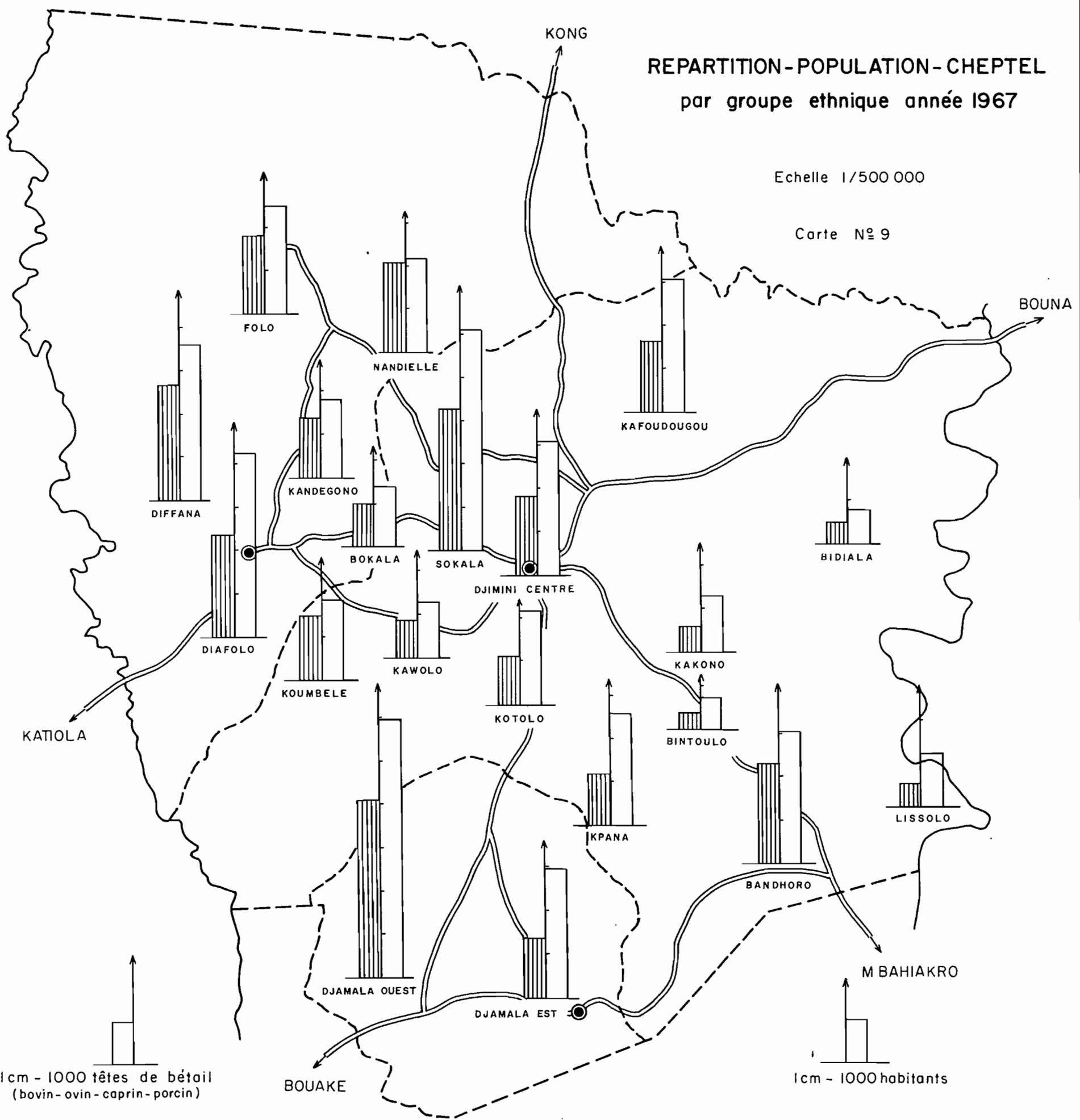


TABLEAU N° XI

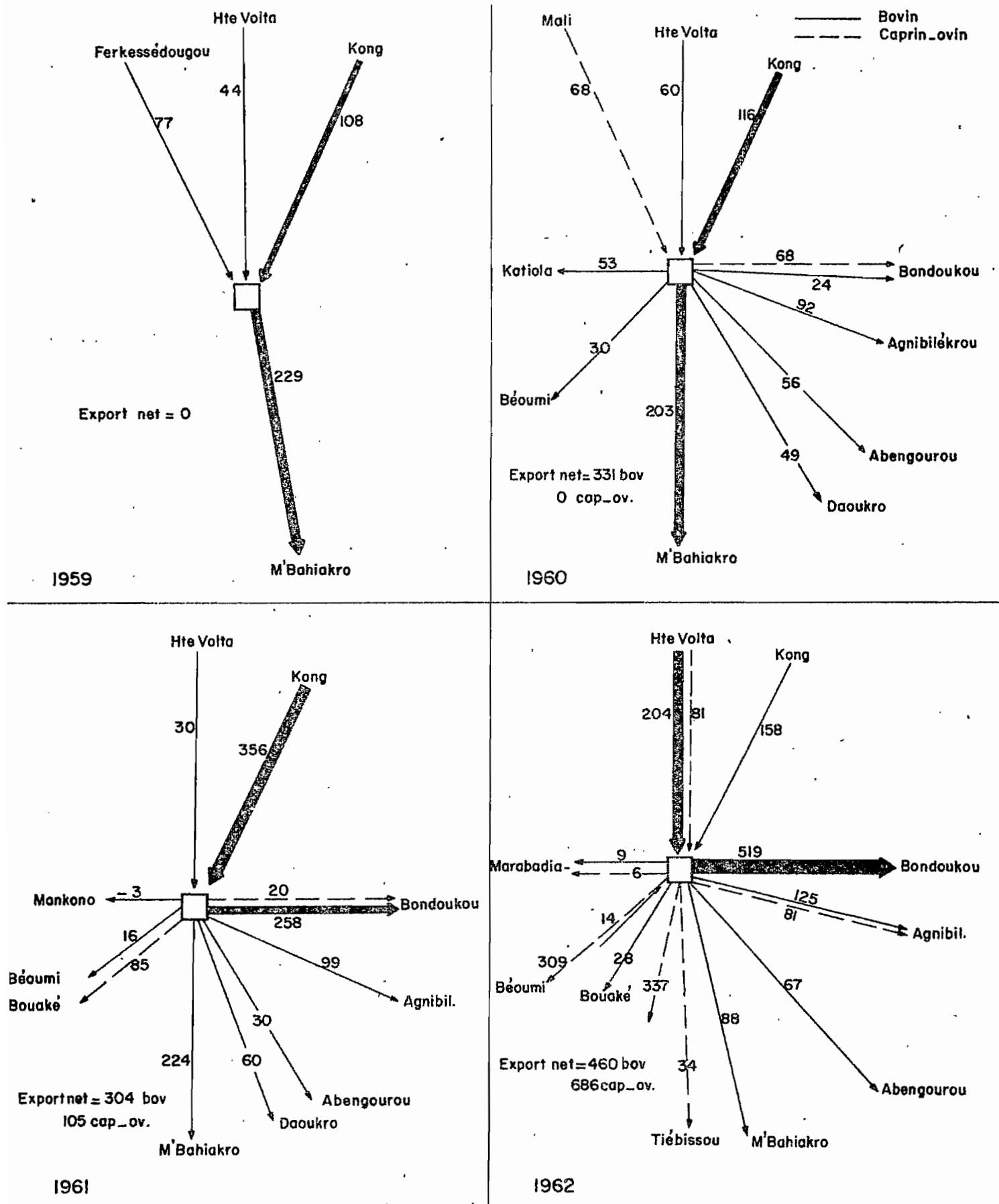
	I - Populat!!	Bov.	Ov-Cap	Porc	2 - Total	2 I (%)
I - Gr. "Est"	!!	!	!	!	!	!
Lissolo	!1275	!! 76	! 448	! 0	! 524	! 0,41
Diam. E.	!3005	!! 237	! II53	! 0	! I390	! 0,46
Kpana	!2645	!! II9	! II24	! 0	! I243	! 0,47
Kakono	!I285	!! I3	! 59I	! 0	! 604	! 0,47
Bintoulo	! 720	!! 35	! 3I5	! 0	! 350	! 0,49
Kotolo	!2210	!! 268	! 893	! 0	! II6I	! 0,53
Kafoudougou	!3085	!! I47	! I535	! 0	! I682	! 0,55
(yc.enclaves Sokala)	!!	!	!	!	!	!
Bidiala	! 800	!! 0	! 505	! 0	! 505	! 0,63
Bandhoro	!3I20	!! 84	! 2248	! 0	! 2332	! 0,75
2 - Centre	!!	!	!	!	!	!
(yc.Dabakala kro)	!3I30	!! 655	! II70	! 0	! I825	! 0,58
3 - Sokala	!!	!	!	!	!	!
(nc.enclaves dans Kafoud.)	5I75	!! I404	! I778	! 97	! 3279	! 0,63
	!!	!	!	!	!	!

...../.....

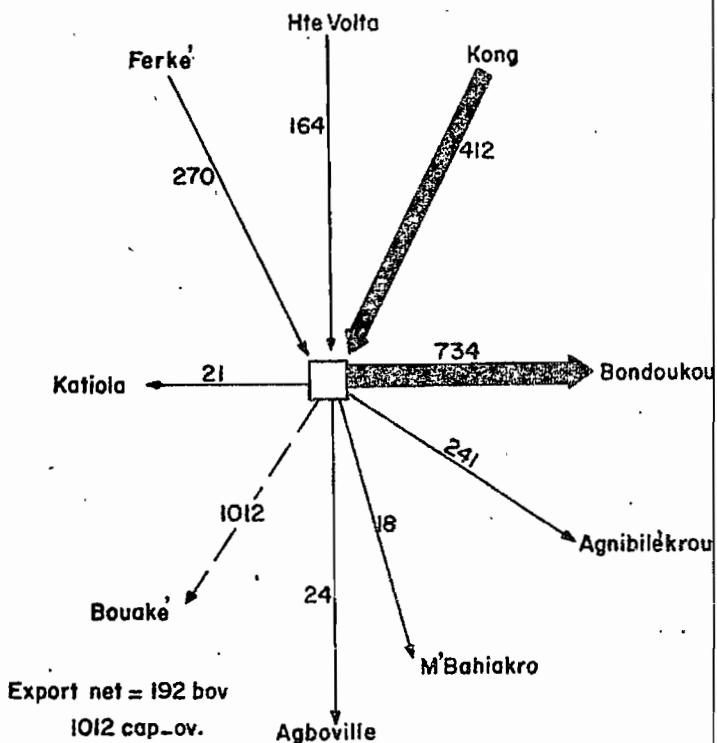
TABLEAU N° XI (Suite)

4 - Gr. "Ouest".	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!
Diabolo	!! 4290	!! 429	!! 1826	!! 126	!! 2381	!! 10,56		
Diam. O. (yc. Timbé- guélé)	!! 6000	!! 1885	!! 2229	!! 0	!! 4III4	!! 0,69		
Kawolo	!! 1255	!! 188	!! 704	!! 0	!! 892	!! 0,71		
Difana	!! 3610	!! 484	!! 2051	!! 118	!! 2653	!! 0,73		
Folo	!! 2525	!! 32	!! 1756	!! 83	!! 1871	!! 0,74		
Bokala (nc Dabakala kro)	!! 1330	!! 74	!! 845	!! 75	!! 994	!! 0,75		
Kandegono	!! 1800	!! 270	!! 1018	!! 83	!! 1371	!! 0,76		
Koumbélé (nc. Timbé- guélé)	!! 1850	!! 443	!! 981	!! 73	!! 1497	!! 0,81		
Nandielle	!! 2155	!! 224	!! 1771	!! 87	!! 2082	!! 0,97		
T.	!! 51265	!! 7067	!! 24941	!! 742	!! 32750	!! 0,64		

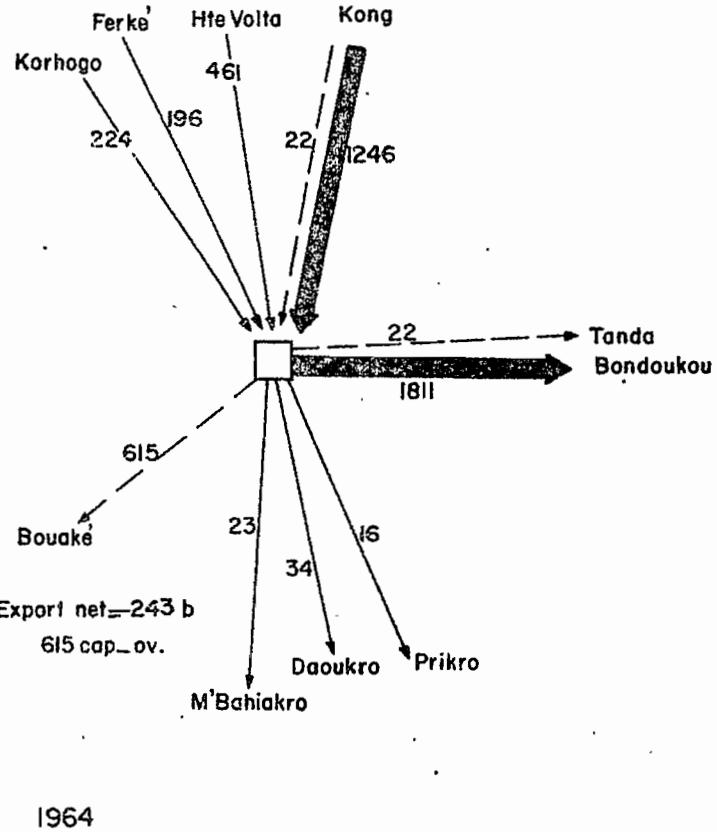
MOUVEMENTS COMMERCIAUX DU BETAIL SUR PIED



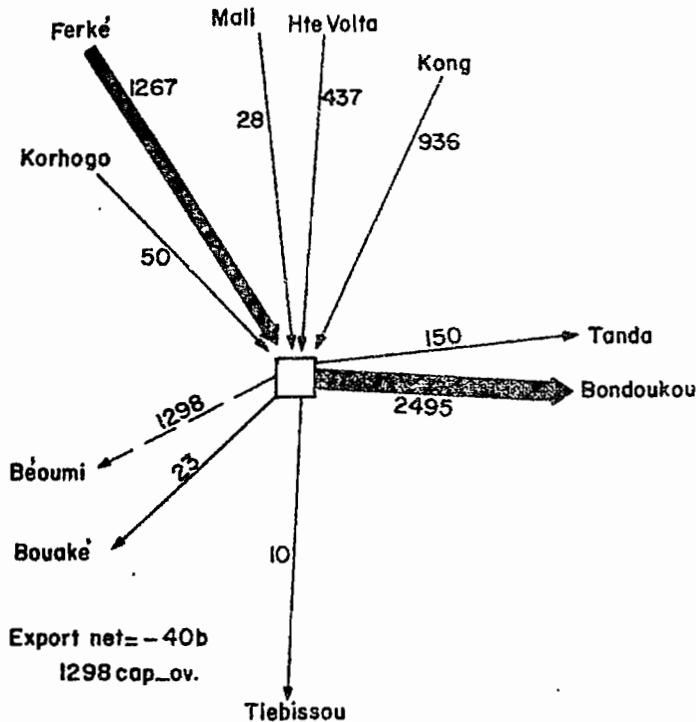
MOUVEMENTS COMMERCIAUX DU BETAIL SUR PIED



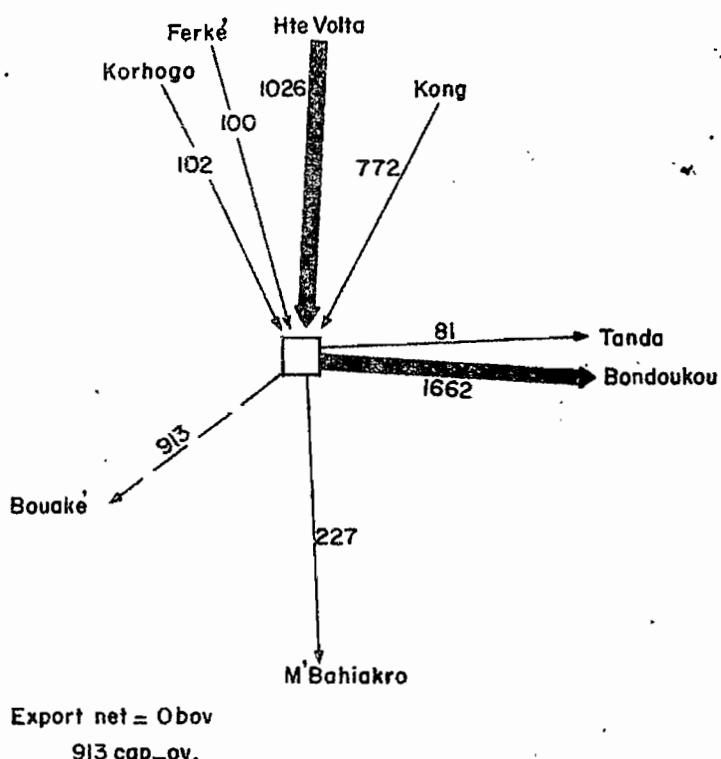
1963



1964



1965



1966

LES MOUVEMENTS COMMERCIAUX INTERIEURS.

Depuis 1959 Dabakala a vu son influence comme lieu de transit se développer dans de notables proportions.

L'évolution de 1959 à 1966 est représentée sur les planches N° 1 et 2 ci-contre.

On voit que le trafic ne profite que peu aux éleveurs de la zone si l'on en croit les décomptes officiels des services vétérinaire puisque les bovins tout au moins ne font que transiter par Dabakala qui joue un rôle de plaque tournante en direction du Département de l'Est (depuis 1960), ce qui laisse supposer en réalité une destination extérieure au pays, via Bondoukou. Avant 1960 au contraire les axes dominants s'orientaient dans le sens Nord-Sud.

La Zone aurait ajouté une certaine exportation nette entre 1960 et 1963 avec un maximum en 1962 (460 bovins). Ceci peut expliquer dans une large mesure la stagnation du troupeau local de 1959 à 1965. Depuis 1964 au contraire il y a une importation nette de bovins et un retour à l'équilibre en 1966.

Parallèlement à ce trafic des bovins on assiste à une exportation assez importante du petit cheptel Ovin et Caprin presque exclusivement vers Bouaké et Béoumi.

Actuellement on peut donc schématiser les deux circuits de la façon suivante :

- I transit de bovins venant du Nord ou de Hte-Volta et se dirigeant vers Bondoukou et sans doute le Ghana. Ce trafic porte sur près de 2000 - 2500 têtes annuellement.

- I exportation nette d'ovin-caprins d'environ un millier de têtes vers Bouaké et Béoumi.

Selon les années on note des exportations ou des importations nettes de bovins, la tendance étant maintenant de limiter plutôt les sorties et de reconstituer le troupeau fortement exploité....

§ II. LA CONSOMMATION DE VIANDE ET LE ROLE DE LA CHASSE -

TAXES D'ABATTAGE PÉGUES ET CONSOMMATION DE VIANDE

Les taxes d'abattage perçues à Dabakala ont été relevées mensuellement de Septembre 1953 à Décembre 1967.

Nous les avons reportées telles quelles dans le tableau suivant.

TABLEAU N° XII (Unités = 1000 Frs).

	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	T.59-67
J	!!	-	2,10	3,60	2,51	1,89	2,25	2,88	4,32	2,25	2,43
F	!!	-	1,50	3,10	3,70	2,97	4,23	3,78	6,21	2,07	4,59
M	!!	-	0,60	3,40	1,98	1,98	3,78	2,88	2,97	1,62	3,24
A	!!	-	13,00	3,40	2,88	2,52	4,50	3,24	3,60	1,35	3,78
M	!!	-	2,40	3,24	3,51	2,43	3,87	3,24	6,48	2,16	3,78
J	!!	-	3,80	4,77	3,33	2,88	4,14	3,15	5,94	4,05	5,40
It	!!	-	13,80	14,95	3,96	2,70	5,94	3,96	4,32	4,59	6,48
O	!!	-	16,30	14,77	4,50	5,13	5,76	5,19	6,21	5,76	6,48
	!!	3,10	4,80	5,85	3,87	2,97	5,94	8,70	6,75	4,91	7,02
	!!										50,81

TABLEAU N° XII (Suite)

O	!!	4,50!	5,40!	5,94!	5,04!	3,87!	4,86!	9,00!	4,23!	5,94!	7,29!!	5I,5
!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!
N	!!	4,20!	6,60!	5,40!	5,58!	4,32!	3,87!	7,83!	5,22!	6,2I!	6,48!!	5I,5
!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!	!!
D	!!	6,00!	9,00!	6,03!	6,39!	3,5I!	4,50!	5,94!	7,29!	5,94!	9,8I!!	58,4
T.	!!	-	!49,30!	54,45!	47,25!	37,I7!	53,64!	59,79!	63,54!	46,85!	67,I4!	!!
moy.												!!
annuel!	-	!	4,II!	4,54!	3,94!	3,I0!	4,47!	4 ,98!	5,29!	3,90!	5,59!!	4,44
	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!!

Ces données brutes fournissent le montant des taxes perçues du 20 au 20 de chaque mois sauf pour les mois de Janvier qui vont du 1 au 20 et de Décembre qui vont du 2I Novembre au 3I Décembre.

Il convient donc de corriger les chiffres pour ces deux mois puis d'établir une série mensuelle "normalisée" sur des durées de 30 jours.

Soit le tableau suivant :

I49

TABLEAU N° XIII

Mois	1	2	3	4	5	6
Total mensuel						
9 années	! 24,23	! 32,I5	! 22,45	! 28,27	! 31,II	! 37,46
Ière correct. (Janv. et Dec.)	! 37,55	! " "	! " "	! " "	! " "	! " "
2ème correct. (I) mois de 30 J.	! 36,34	! 31,II	! 24,05	! 27,36	! 31,II	! 36,25
Moy.m.	! 4,04	! 3,46	! 2,67	! 3,04	! 3,46	! 4,03
Coefficient saison.	! 0,93	! 0,79	! 0,61	! 0,70	! 0,79	! 0,92
	! 7	! 8	! 9	! 10	! 11	! 12
	! 40,70	! 50,46	! 50,8I	! 51,57	! 51,5I	! 58,4I
	! " "	! " "	! " "	! " "	! " "	! 45,09
	! 40,70	! 48,83	! 49,I7	! 51,57	! 49,85	! 45,09
	! 4,52	! 5,43	! 5,46	! 5,73	! 5,54	! 5,0I
	! I,04	! I,24	! I,25	! I,3I	! I,27	! I,I5

NB (I) - ex : "mois" de Janvier après correction = 37,55. Ce chiffre porte sur la période 2I Dec. - 20 Janv. Soit 3I jours.

Pour 30 jours = 37,55 x 30 = 36,34
3I

ex : "mois" de Fevrier = 32,I5. Ce chiffre porte sur la période 2I Janv - 20 Fevrier. Soit 3I jours. Pour 30 jours = 3I,II

Ces coefficients saisonniers ne tiennent pas compte d'un trend éventuel. En intégrant ce trend par un calcul que nous ne reproduisons pas ici on obtient une série de coefficients à peine différent

Mois	1	2	3	4	5	6
m.ajustée	4,30	4,31	4,32	4,34	4,35	4,36
Coefficient	0,94	0,80	0,62	0,70	0,80	0,92
$S = \frac{m}{m.ajust.}$!	!	!	!	!	!
	7	8	9	10	II	II
	4,37	4,38	4,40	4,41	4,42	4,43
	1,03	1,24	1,24	1,30	1,25	1,13
	!	!	!	!	!	!

Que les deux séries de coefficients saisonniers diffèrent à peine indique un trend peu prononcé durant les 9 années observées. (1)

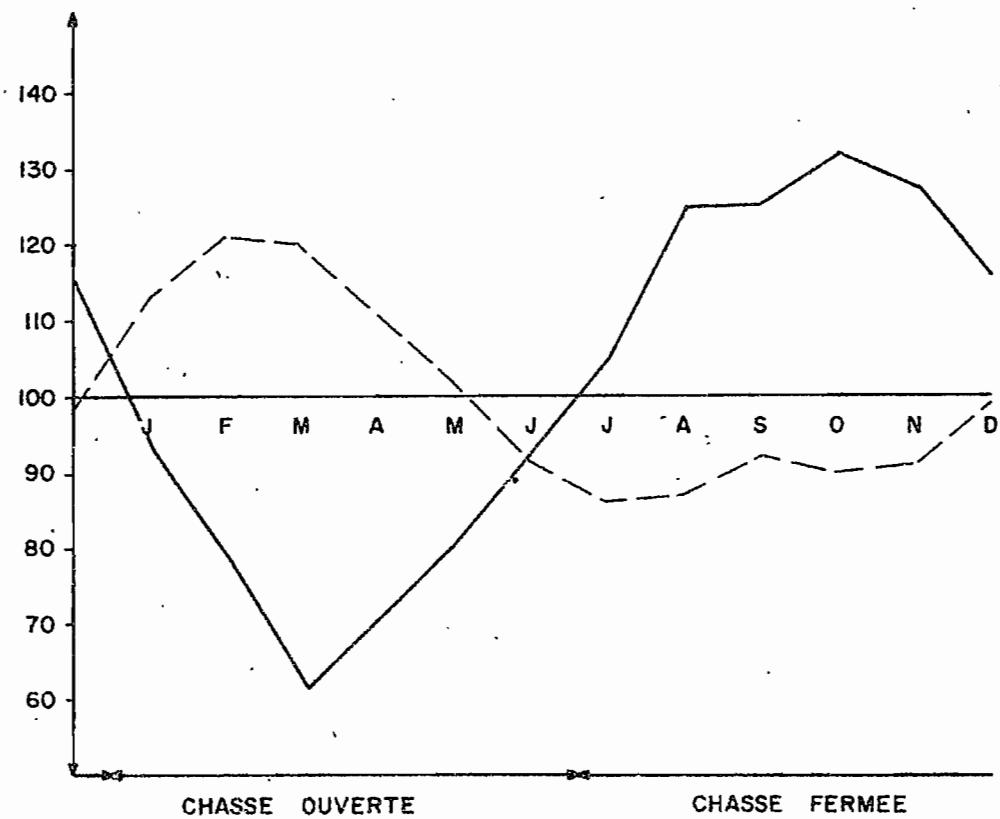
Ces coefficients mensuels montrent donc un double mouvement de hausse d'Avril à Octobre, mois où le coefficient culmine à 1,30

(1) - Le calcul du coefficient augulaire (a) de la droite d'ajustement $y = ax + b$. donne pour la période observée une augmentation annuelle moyenne de 139 Frs Soit une augmentation mensuelle moyenne de $\frac{139}{12} = 11,5$ Frs.

$\frac{139}{12}$

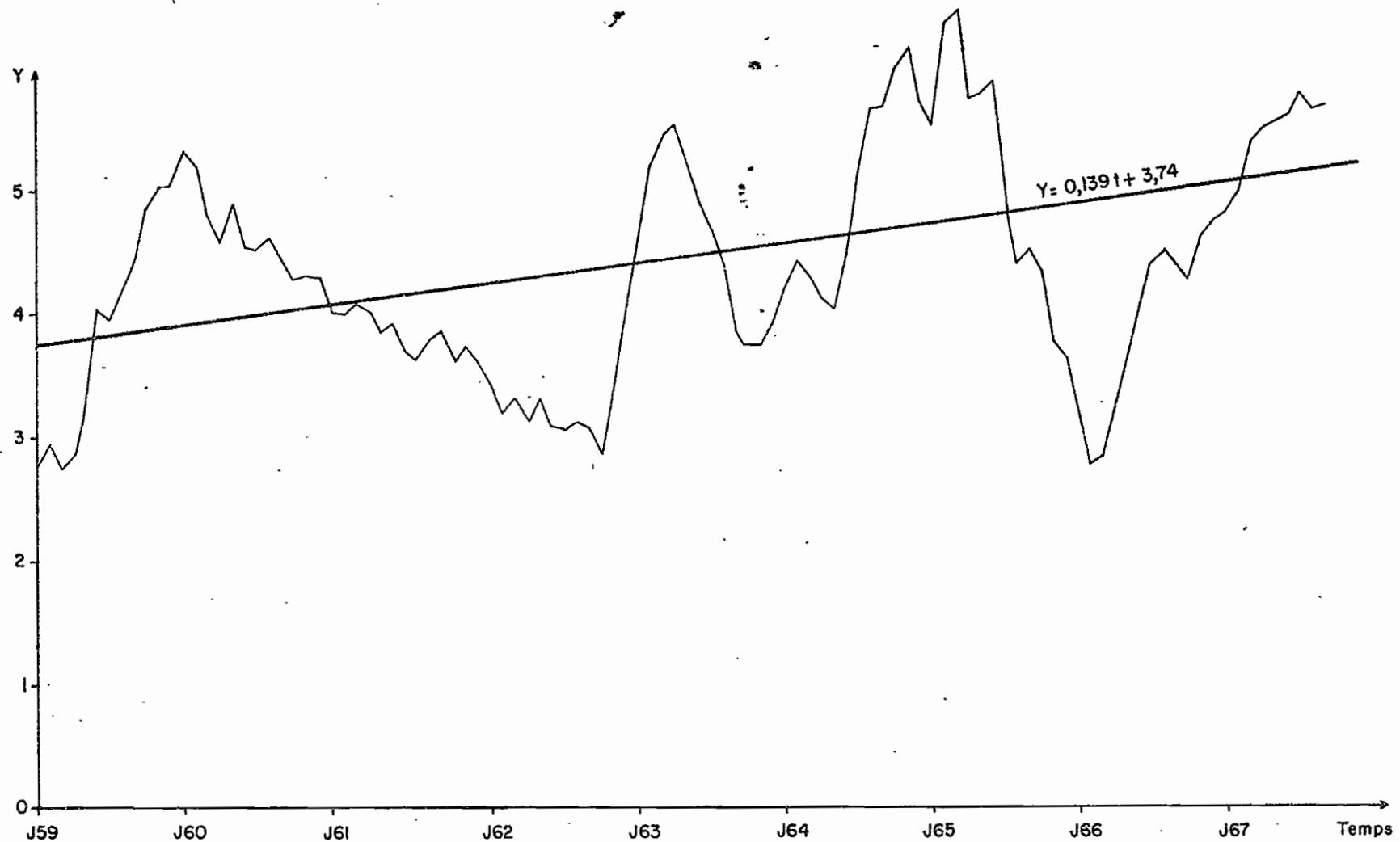
$$y = 0,139 x + 3,74.$$

cf la courbe expurgée des variations saisonnières et accidentelles (moyenne mobile portant sur 5 mois) et sa droite d'ajustement.



— Coefficients saisonniers mensuels des taxes d'abattage perçues à DABAKALA de 1959 à 1967

— — — Coefficients saisonniers mensuels des recettes du commerce moderne (CHAINE-AVION) à DABAKALA de 1964 à 1968



Représentation graphique des taxes d'abattage mensuelles perçues après
élimination des variations saisonnières et accidentielles

Coefficient angulaire de la droite d'ajustement $Y = 0,139t + 3,74$

ou 1,31 selon la série, et de baisse de Novembre à Mars où le coefficient atteint son minimum de 0,61 ou 0,62 selon la série.

Cette évolution de la consommation de viande de boucherie reproduit de façon inverse l'évolution des revenus monétaires et de la consommation générale dans la zone telle qu'elle se traduit dans le chiffre d'affaires du commerce moderne "Chaine-Avion". La consommation de viande de boucherie apparaît ainsi totalement déconnectée du revenu.

Il faut voir là selon nous l'influence de la chasse qui joue un rôle capital dans toute la région de Dabakala. (cf. le nombre de fusils et de pièges possédés par les exploitants = tableaux - outillage). En effet les grandes chasses commencent dès Novembre - Décembre avec les feux de brousse et se poursuivent en saison sèche jusqu'en Mai-Juin. (La chasse est officiellement fermée du 15/6 au 15/12). Progressivement la viande de boucherie prend le relai dans l'appoint quotidien à mesure que la chasse se ralentit et que les travaux des champs s'intensifient.

Le rôle fondamental de la chasse s'est trouvé largement confirmé par deux enquêtes-budget menées l'une auprès des commerces modernes implantés à Dabakala l'autre auprès des exploitants agricoles de l'échantillon.

I - LES RESULTATS DU SONDAGE = COMMERCE FIXE DE DABAKALA.

Effectué entre Janvier et Mars 1969 qui sont les mois de haute conjoncture pour les commerces de Dabakala le sondage a porté sur une somme d'environ 750.000 Frs pour un chiffre d'affaires total qu'on a évalué entre 12 et 15 millions Frs.

On a d'autre part retenu 5 catégories socio-professionnelles

- | | |
|--|----------------------|
| 1° - Les agriculteurs responsables | de 55,1% des achats. |
| 2° - Les salariés -fonctionnaires et assimilés | (24,1%) |
| 3° - Les artisans de type moderne | (10,9%) |
| 4° - Les commerçants et tabliers | (7,0%) |
| 5° - Les artisans de type traditionnel. | (2,9%) |

Nous nous contenterons dans le cadre de ce rapport d'une présentation des postes "agrégés" de consommation.

- Alimentation
- Boissons et excitants
- Lénage
- Habillement et soins corporels + (Pharmacie - Papeterie)
- Divers (outillage - Immobilier - Cartouches)
- Consommations intermédiaires.

TABLEAU N° XIV (structure de la dépense selon la C.S.P.)

C.S.P. DEPENSE	Salarié, Fonction et assimil.	Agri et Services tradit.	Artisan et serv. mod.	Artisan et serv. mod.	Commerce autres Services	Total
	!!	!!	!!	!!	!!	!!
I - Aliment.	26,5	23,5	13,5	8,1	34,3	23,0
2 - Boissons excitants	37,7	15,2	4,6	9,0	20,1	20,0
3 - Menage	15,9	12,9	11,3	10,4	17,4	13,7
4 - Habillement	15,0	13,3	22,2	12,8	3,9	13,2
Soins corpor. pharm. Papet						!!
5 - Divers						!!
- Accessoires mécaniques	2,6	2,2	-	0,7	1,7	2,0
- Ciment- tôle outillage	0,4	3,6	1,9	3,2	1,3	2,6
Cartouches	1,9	29,3	0	6,1	21,3	18,8
6 - Consom. interméd.	-	-	46,5	49,7	-	6,7
T.	100	100	100	100	100	100

On voit immédiatement la part exceptionnelle des achats de cartouches.

Seuls les artisans traditionnels et les fonctionnaires salariés assimilés ne consacrent guère de leurs revenus aux cartouches (ces derniers achètent directement de la viande de boucherie). Les autres catégories considèrent par contre la chasse comme une activité essentielle durant toute cette période.

En particulier les agriculteurs pour lesquels l'achat de cartouches dépasse tout autre poste de dépenses y compris la somme des dépenses alimentaires !

En moyenne l'achat de cartouches représente le sextuple du poste "immobilier et outillage".

Il est certain par ailleurs que l'achat relativement important des cartouches par la catégorie des "commerçants - tabliers - colporteurs" alimenté en réalité une revente clandestine au profit des agriculteurs qui ne déclarent pas un fusil nouvellement acquis (ou fabriqué !), ne renouvellent pas un ancien permis de port d'arme ou ne veulent pas faire les frais d'un permis de chasse qui leur permettrait d'acheter légalement leurs munitions par les réseaux officiels. (1)

En pleine saison sèche l'achat de cartouches constitue donc le principal exutoire des revenus monétaires de la masse paysane bien avant les dépenses alimentaires ou d'entretien ménager, bien avant l'outillage ou l'investissement immobilier.

La chasse, outre l'aspect ludique qu'elle comporte, joue en effet un rôle de premier plan dans l'approvisionnement carné des réjouissances collectives qui accompagnent les cérémonies rituelles (mariages - funérailles - excisions...) reportées à la saison sèche..(2)

(1) - La boîte de 25 cartouches - grain 4/00 calibre 12 mm vaut dans le commerce 1550 Frs. Le colporteur revend en brousse les munitions à 100 F l'unité.

(2) - Dans certains villages pourtant riches en caprins-ovins (ex : Oualeguera - Gr. Diafolo) il est de rigueur d'abattre au moins une soixantaine d'agoutis pour un mariage, en sus du bœuf traditionnel..

(Structure des dépenses monétaires des familles rurales entre Mai et Juillet).

Pour un grand nombre de postes cette structure est fort différente de celle observée dans les commerces modernes de Dabakala puisque l'on tient compte également des achats de produits locaux bruts ou élaborés.

Décontraction par grands postes (%)

a - Alimentaires locaux non élaborés	34,4
b - Alimentaires locaux élaborés	8,9
c - Alimentaires importés non élaborés	3,6
d - Alimentaires importés élaborés	11,6
e - Non-Alimentaires locaux transformés	0,6
f - Non-Alimentaires importés transf.	39,4
g - Divers	1,5

a - Alimentaires locaux non élaborés = (34,4%).

- Igname	13,6
- Manioc	4,0
- B. Plant	e
- Maïs	8,4
- Paddy	0,7
- Condim. Légum.	0,3
- Ouré-Ouré	0,6
- Arachide	e
- Fruits	0,2
- Poisson local	1,6
- Boucherie	2,2
- Gibier	1,4
- Volaille	1,1
- Lait-frais	0,2

b - Aliment. loc. élaborés (8,9%)

I56

- Farine de maïs	0,4
- Riz	7,3
- Pâte arachide	e
- Huile de palme	0,1
- Beurre de Karité	0,6
- Beignets-Attiéké	e
- Dolo	0,5

c - Aliment. importés non élaborés (3,6%)

- Oignons-Echalottes	0,7
- Cola	1,4
- Poisson Abidjan	1,1
- Poisson Mopti	0,4

1,5%

d - Aliment. importés élaborés (II,6%)

- Huile d'arachide	0,3
- Pain	1,2
- Sel	3,4
- Sucre	4,5
- Lait-boîte	0,2
- Vin-Bière	1,9

e - Produit local non aliment. transformé (0,6%)

- Tabac	0,2
- Tissu	0,2
- Savon	e
- Yomo	e
- Canari	0,1

e - Produit local non transformé (e)

- Calabasse	e
-------------	---

f - Prod. non alimentaire importé transformé (39,4%)

- Cigarette, allumette	0,9
- Savon, lessive	2,0
- Teinture	0,9
- Nattes	0,2
- Pagne	3,8
- Habits divers	4,3
- Friperie	0,9
- Couverture	1,5
- Pétrole	5,2
- Pilcs, torches..	1,1
- Parfumerie	1,1
- <u>Cartouches-plombs</u>	17,3
- Lime	0,2
- Papeterie	e
- Divers	e

g - Divers (1,5%)

- Transport	1,0
- Réparation bicy.	0,5
- Taxes (marché)	e

Le premier point à noter est l'importance des dépenses d'alimentation d'origine locale.

Bien qu'une réserve soit à faire en ce qui concerne l'achat d'igname dont on peut supposer qu'une bonne part est destinée aux semences plutôt qu'à la consommation, plus de la moitié des dépenses monétaires sont de nature alimentaire dont presque les 3/4 d'origine locale.

Ceci dénote une économie reposant encore sur l'auto-consommation au sens large et le troc déguisé.

Dans cette consommation alimentaire on notera la part modest du poisson, des viandes et de la volaille. Au total 7,8% du budget :

- Poisson Abidjan	I, I	I4, I
- Poisson Mopti	0,4	5,2
- Poisson local	I, 6	20,5
- Boucherie	2,2	28,2
- Gibier	I, 4	I7, 9
- Volaille	I, I	I4, I
<hr/> T.	7,8	100

D'autre par le poisson importé n'intervient qu'en minorité non seulement dans l'ensemble de l'alimentation carnée mais aussi dans la consommation monétaire des produits carnés (I)

Les autres postes ne diffèrent pas sensiblement de ceux que l'on peut observer en pays Baoulé. A cette différence près que la consommation de produits excitants semble être inférieure. On peut rétorquer que l'achat de sucre est bien plus important et l'on sait qu'il entre dans la composition d'caux de vie locales fabriquées clandestinement...

A nouveau l'on relève de faibles dépenses d'entretien et d'équipement ménager ; l'absence de dépenses d'investissement immobilier telles que les tôles, le ciment, les huisseries..; des dépenses d'exploitation quasi-nulles ; mais des achats de plombs et cartouches aussi importants qu'en pleine saison sèche....

(I) NB : Sur le grand marché hebdomadaire de Dabakala le chiffre d'affaires des vendeurs de poisson ne représente que le 1/3 de celui réalisé à Brobo, pour un marché d'importance comparable.

ANNEXE - 8

Les ressources monétaires annuelles
de l'exploitation agricole et de la
zone rurale Djimini - Diamala

Devant le peu de crédibilité des chiffres avoués par les paysans de l'échantillon (on aboutit à un revenu monétaire annuel global d'environ 26.000 Frs. par famille), nous avons délibérément construit un budget - recettes type à partir des productions nettes retenues, déduction faite des dépenses d'exploitation (semences, engrais, outillage, salariat) qu'on a évaluées à 5000 Frs. par famille.

Même ainsi présenté on obtient un volume d'auto-consommation très largement estimé en raison de coefficients de pertes et de semences relativement optimistes....

TABLEAU N° XV

PRODUIT	Revenu Frs.	%	Rev. Monetaire pour la zone (Milliers F)
Igname	12.000	34,4	69.000
Manioc	350	1,0	2.012
Arachide	750	2,1	4.313
Ouré-Ouré	200	0,5	1.150
Maïs	850	2,4	4.888
Mil-Sorgho	150	0,6	862
Paddy	2.200	6,3	12.650
Condiments-légumes	500	1,4	2.875
Divers	500	1,4	2.875
Tabac-local	50	0,1	287
Tabac-Caita	150	0,6	863
Coton-Allen	1.050	3,0	6.038
Café	7.300	20,9	41.975
Cacao	900	2,6	5.175
S/TOTAL I	26.950	77,3	154.963 (I)

TABLEAU N° XV (Suite)

Bovin	700	2,0	4.025
Ovin-caprin	350	1,0	2.012
Porcin	20	0,1	II5
Volailles-Oeufs	300	0,9	I.725
Gibier-poisson	150	0,4	863
S/Total 2	I.520	4,4	8.740
Artisanat. (Net)	I.900	5,5	10.925
Salaires ext.			
Pensions	3.500	10,0	20.125
Benef.commerc.	600	1,7	3.450
Emprunts, divers.	400	1,1	2.300
S/Total 3	6.400	18,3	36.800
Total I + 2 + 3	34.870	100	200.503

(I) Ne sont pris en compte que les revenus monétaires des exploitations villageoises. Une plantation privée sise près de Dabakala-Ville modifierait dans une notable proportion le total de 155 Millions bien que ne jouant aucun rôle économique au niveau du revenu circulant dans la zone....

TABLEAU N° XVI

	Prod. Net (I)	Commercialisation	Auto-consom. (3)	Auto-cons. Prod. Net (%)
Igname	75.000	12.000	63.000	84,0
Arachide	4.050	750	3.300	81,5
Mais	3.500	850	2.650	75,7
Mil-Sorgho	600	150	450	75,0
Paddy	5.500	2.200	3.300	60,0
Cond.leg.div	2.800	1.000	1.800	64,3
Tabac-local	(150)	(50)	100	66,7
Tabac-Caita	150	150	0	0
Ouré-Ouré	1.050	200	850	80,9
Manioc	9.000	350	8.650	96,1
Coton-Allen(2)	1.050	1.050	0	0
Café (2)	7.300	7.300	0	0
Cacao(2)	900	900	0	0
T.	III.050	26.950	84.100	75,7

(I) - Après déduction des frais d'exploitation (Salaires-Outilage - Engrais - Semences) estimés à environ 5000 Frs par famille.

(2) - Notre échantillon donnerait un produit net de 1505 Frs/exploitation pour le coton ; 7395 Frs pour le café ; 960 Frs pour le cacao.

(3) - En fait, la production disponible à l'auto-consommation, sous réserve des hypothèses de rendements, pertes et semences retenues... Pour le manioc ce n'est qu'une production virtuelle.

Le revenu monétaire résultant de l'exploitation agricole proprement dite se ventile donc ainsi, par comparaison à la structure de la production nette.

TABLEAU N° XVII

PRODUIT	Part dans la production globale nette (charges d'exploit. non déduites)	Part dans le revenu monet. de l'exploit. stricto-sensu (charges d'exploit. déduites)
Igname	67,6	44,5
Manioc	8,1	1,3
Arachide	3,8	2,8
Ouré-Ouré	0,9	0,7
Maïs	3,1	3,1
Mil...	0,6	0,6
Paddy	4,9	8,2
Condiments-légumes divers	2,5	3,7
Tabac-Local	c	0,2
Tabac-Caita	e	0,6
Coton-Allen	1,3	3,9
Café	6,4	27,1
Cacao	0,8	3,3
T.	100	100
V. ABSOLUE.	II5.950 (I)	26.950

(I) = 12.700 Frs (valeur par résident) multipliés par 9,13
(nombre de résidents de l'exploitation).

- L'ARTISANAT - DJIMINI - DIAMALA -

Le fichier-village nous fournit sur l'artisanat un certain nombre de données complémentaires figurées pour les principaux métiers sur la carte N° 10.

I - LES TISSERANDS

Ils constituent de très loin la plus importante corporation artisanale puisque selon notre sondage 98 villages sur 196 (50%) en comptent parmi leur population.

Ils sont particulièrement nombreux dans les deux cantons Diamala ainsi que dans certains villages du "Djimini Centre" et "Djimini-Est" (gr. Kafoudougou autour de Darhala et Kafoudougou ; Bintoulo à Dokardougou et Babadougou ; (gr. Kawolo à K. Dioullasso et K. Sobara...).

Par contre le "Djimini-Nord" est peu riche en tisserands si l'on exclut le gros village musulman de M'Dorla Dioullasso (gr. Sokala), l'enclos de Kanguirasso (gr. Sokala) dans le groupe Kafoudougou ; l'enclos de Dabakalakro dans le groupe Centre, dans le groupe Difana le village de Takana-Dioullasso, et Ouanderama-Dioullasso à l'Est du groupe Nandielle. (Tous ces villages-tisserands sont à forte dominante islamisée.)

On dénombre au total 16 très gros villages-tisserands dont 7 dans le pays Diamala où l'ensemble des hommes adultes se déclarent comme tels au moins une partie de l'année (saison sèche).

Dans les 32 autres villages le nombre moyen de tisserands est de 3,6. Sur cette base on estimera le nombre total des tisserands à 800 pour la zone.

Leur importance économique n'est cependant pas en rapport avec leur nombre. La plupart ne travaillent qu'occasionnellement, aux fins d'auto-consommation. Il semble qu'un chiffre d'affaires global de 6 millions puisque être retenu comme un maximum. (Val. ajoutée=3,5 million

2 - LES FORGERONS

La caste des forgerons (Nounou) constitue par son importance numérique le second groupe artisanal.

Certains villages, onze au total, ont une population presque exclusivement composée de Nounou. Quatre sont dans le Djimini-Nord.

- Tahoro (gr. Nandielle)
- Bokala Nounoussou (gr. Bokala . .)
- Naoulo Nounoussou alias soyeri (gr. Kandegono)
- Palaradougou (gr. Diafolo . .)

Sept sont dans le Djimini-Centre.

- Tissélé Nounoussou (gr. Koubélé)
- Kawolo Sanankro (gr. Kawolo . .)
- Tédyala Nounoussou. (gr. Kafoudougou)
- Gombodougou (gr. Bidiala . .)
- Tongbedougou (gr. Kakono . .)
- Gberekro Nounoussou (gr. Kakono . .)
- Tagbonon Nounoussou (gr. Centre . .)

D'autres villages ont un "quartier" forgeron. Ce sont, dans le Dji.-N.

- Tiekeledougou (gr. Diafolo)
- Bokala Niampondougou (gr. Bokala . .)
- Niéméné (gr. Difana . .)
- Kapolokro-Landedougou (gr. Nandielle . .)

Dans le Djimini-Centre.

- Dabakala (gr. Centre . .) (dans le quartier "Bambarasso")
- Ngala (gr. Kotolo . .)
- Torro (gr. Kafoudougou)
- Panangana (gr. Kafoudougou)
- Kawolo Kanattra (gr. Kawolo . .)

Dans le Diamala-Ouest.

- Kogbera
- Diakora

Enfin on rencontre des forgerons épars dans environ 25 autres villages dont la moitié réclèvent du Djimini-Nord. On a donc une assez forte concentration de cette activité artisanale à l'intérieur de l'actuelle S/P. de Boniérédougou la moins islamisée de la zone.

En définitive 23,5% des villages Djimini - Diamala comptent des forgerons.

Sur la base de 2,6 forgerons en moyenne pour les villages non spécialistes de la forge et 17 pour les autres on aboutit à un total de 450 artisans dans l'ensemble de la zone.

Une minorité d'entre eux vit réellement de cet artisanat. Ce ci se livrent à la vente sur les marchés locaux ou au colportage des produits de leur fabrication (haches, houcs, pièges... plombs de chasse etc....).

Le très grand piège vaut 900 Frs, le plus petit 250 Frs, la pointe de flèches 30 Frs, le couteau de 25 à 100 Frs, la daba de 150 à 250 selon sa taille, le grand fer de "pelle" 250 Frs, le gourdin pour la chasse de 75 à 150 Frs, les plombs 5 Frs les 2 ou 5 Frs les 5 selon leur poids.

Interview - d'un forgeron. le 7/3/ sur le marché de Bounadougou.

Ce forgeron de Palaradougou est renommé dans tout le Diafolo. Son outillage est à base de lames de ressorts de camions achetés dans les garages de Bouaké. Avec un grand ressort acheté 500 Frs, il fabrique 3 pièges à 750 Frs pièce (2.250 Frs). Il a deux fils qui l'assistent, un apprenti.

Il va tous les 2 - 3 mois à Bouaké et achète pour 12.000 Frs de fer avec lequel il gagne de 40.000 à 50.000 Frs.

Il vend à Dabakala, irrégulièrement (1 marché sur 3 - 4)
(mercredi)

à Foumbolo (lundi) (irrégulièrement)
à Niéméné (jeudi)
à Bounadougou }
à Katiola } (vendredi : ce jour-là ses enfants se partagent le stock pour vendre aux deux endroits différents).

Il fait donc 3 - 4 marchés en moyenne par semaine, soit 35 marchés en 2,5 mois laps de rotation de son stock. Son chiffre d'affaires moyen sur un marché de brousse ressort à 45.000 = I.285 Frs. Ce qui est cohérent aussi bien avec les ventes que nous avons observées qu'avec les recettes brutes avouées.

On doit faire remarquer que cet exemple constitue un cas limite et que la plupart des artisans forgerons ont un niveau d'activité infiniment inférieur.

Interview d'un forgeron de Diakora (Diamala-O.).

Il achète environ I.500 Frs de ferraille par mois. Avec ce matériau il peut fabriquer une vingtaine de haches à 150 Frs.. Il utilise les débris à faire des couteaux (5 à 50 Frs.) Il écoule sa production sur les marchés Diamala (Kogbera, Baranzie, Satama-Sokouro). Son bénéfice brut s'élève ainsi à I.750 Frs. par mois.

A Niéméné (gr. Difana) certains forgerons d'une grande habileté réalisent de parfaites imitations de fusils "Simplex" calibre I2 avec parfois une incorporation de matériaux usinés plus ou moins importante....

Tous ces "forgerons" travaillent également le bois, sculptent les masques, les canettes et navettes pour tisserands, fabriquent et décorent les chaises... Certains s'orientent actuellement vers la soudure ou la mécanique (fabrication de porte-bagages pour bicyclettes etc...).

3 - LES POTIERES

On n'en rencontre que dans 6 ou 7 villages "Mangoro" ou "Dieri" (les femmes "Dieri" (cordonnier.) pétrissent l'argile mais il arrive que la population mâle d'un village "Dieri" ne se livre plus au travail du cuir. C'est le cas de Natéré Dioulasso gros village-potier du groupe Kpana, où l'on ne fait plus que la poterie. Faboudougou-Dieresso (gr. Sokala) continue par contre la poterie et la cordonnerie bien que cette activité connaisse une forte désaffection de la part des hommes.

Les villages Mangoro spécialisés dans la poterie sont :

- Mangorosso (Diamala-Ouest)
- Kawolo Mangorosso (Kawolo)
- Kpana Mangorosso (Kpana)

Le dernier n'a qu'une importance secondaire.

Enfin un quartier de "Mangoro" à Karpélé (gr. Diafolo) commercialise sa production sur les marchés de Niéméné (jeudi), Bounadougou (vendredi), Carrefour (jeudi) et même Tinbé en pays Mangoro-Tagouana (lundi) si ce n'est Katiola à certaine époque de l'année....

Mangorosso (Diamala-Ouest) jouit d'un prestige particulier par la qualité et la résistance de ces plus grands canaris vendus jusqu'à Tiassalé, Arrah, Bongouanou, Toumodi, Issia et Vavoua ! Dans une famille de Mangorosso la vente des pots aurait rapporté en 1968 plus de 100.000 Frs de revenu net en deux expéditions par camion...

En dehors de ces véritables centres potiers on ne compte que des artisanes isolées dont l'époux est d'ailleurs souvent cordonnier. (Ex : à Diembressédougou, (gr. Kpana) à Kapolokro (gr. Nandielle), à Dabakala (gr. Centre), à Sendre Sokoro (gr. Folo)....

On estimera en définitive à 400 le nombre de potières pour l'ensemble de la zone.

4 - LES CORDONNIERS (Dieri)

Avec cette quatrième catégories nous abordons des corps professionnels beaucoup plus restreints en nombre sinon en importance économique.

On a vu qu'ils connaissent une désaffection croissante et irréversible devant la concurrence des produits manufacturés. Récupérateurs de vieux pous et de peaux qu'ils tannent leur outillage est des plus réduits. Certain d'entre eux se reconvertisse dans le colportage pur et simple d'articles chaussants achetés à Bouaké ou Katiola, tiennent un éventaire de sandales sur les marchés de brousse en réparant le cas échéant lanières cassées ou semelle décollées. Ils continuent d'ailleurs à exposer les produits de leur fabrication (étuis d'amulettes, foulards, carquois etc...)

D'autres, plus rares, deviennent réparateurs-vendeurs ambulants et pour six mois descendent à Prikro, M'Bahiakro, Abengourou.... Ils rentrent au village après avoir amassé un pécule de 20.000 à 30.000 F...

Il semble que dans toute la zone leur nombre ne dépasse pas la cinquantaine.

S'intitule souvent "menuisier" le possesseur d'une varlope d'une scie à bras, et d'un établis mal équarri.

Nous n'avons en fait vu de véritables menuisiers qu'à Sata Sokouro, Satama-Sokora, Dabakala, Bonièredougou, Bassawa, M'Borla-Dilasso.... c'est à dire les gros villages de la zone

On voit sur la carte N° 10 une nouvelle fois la prépondérance du Djimini-Nord (gr: Diafolo-Difana, Bokala - Kandegono, Sokala...) qui concentre environ les 2/3 des menuisiers de la zone.

En admettant une définition assez large des artisans on aboutit à un effectif total de 40 à 45. La moitié moins selon une définition plus rigoureuse. Un seul (à Dabakala) fait usage d'engins électriques...

Un chiffre d'affaires global de 3 millions constitue sans doute un maximum.

6 - LES MACONS

Bien qu'eux aussi peu nombreux ils sont répartis dans un assez grand nombre de villages. La S/P de Dabakala est d'ailleurs la moins bien partagée avec seulement 10% de ses villages comptant des maçons (3 villages Sokala, 1 village Bintoulo, Dabakala et Dabakalakro, 1 village Kawolo, 2 villages Kafoudougou, 1 village Kotolo, 1 village Koumbélé, 2 villages Kpana...) contre 29% des villages de la S/P de Bonièredougou, et 33% de la S/P de Satama.

Au total 1 village sur 5 pour l'ensemble de la zone ce qui représente un effectif d'environ 90 maçons. La plupart de ces artisans travaillent au contrat. Comme pour les menuisiers, il conviendrait de distinguer les vrais professionnels, souvent étrangers (Ghanéens-Dahoméens), des occasionnels, lesquels sont en majorité mais dont l'importance économique est négligeable....On sait d'autre part la modicité des dépenses monétaires consacrées à l'habitat par les villageois et hormis Dabakala-ville la rareté des constructions en dur ou en matériaux améliorés.

7 - LES TAILLEURS.

En moyenne 17% des villages Djimini-Diamala abritent des tailleurs.

Ils sont de même que les tisserands particulièrement nombreux en pays Diamala (Satama Sokora et Sokouro, Barazie, Natople, Kouroukono D...) où l'on en compte dans 1 village sur 2. Au total une trentaine d'artisans sont installés dans la S/P de Satama.

Ils abondent également dans le groupe Sokala (Djimini-Nord notamment à M'Borla Dioullasso où l'on en dénombre une dizaine....)

Le Centre-ville Dabakala-Dabakalakro en retient quant à lui une demi-douzaine Bassawa et Kombalasso, les deux plus gros villages Bandhoro en totalisent sept.

En fin de compte le tailleur marque une évidente préférence pour les gros foyers d'habitation si possible lieux de marché. En effet, travaillant à façon il s'attache une clientèle qui le retrouvera d'un marché à l'autre, d'une semaine à l'autre. Il est le complément d'ailleurs indispensable du bazar-tissus. Celui-ci vendant la pièce d'étoffe que celui-là coud. L'inter-relation est parfois même plus complexe entre le marchand de tissu au mètre ou en demi-gros qui vend sa marchandise au bazar-confection lequel porte ses pièces à couper au tailleur selon un barème de commun accord et vend le tout entièrement confectionné. On évaluera le nombre total des tailleurs à 85 pour les trois Sous-Préfectures (37 villages avec 2,3 artisans en moyenne).

8 - LES AUTRES ARTISANS.

Nous avons enfin dénombré un certain nombre de teinturiers mais il est difficile d'en définir l'effectif rigoureux puisque le tisserand lui-même se charge souvent de cette activité. Maintes femmes agées sont également d'occasionnelles fileuses.

Les sculpteurs sur bois sont pour la plupart comptés parmi les forgerons. La vannerie en tant que telle est presque inexistante on n'est qu'un à côté de l'activité champêtre pratiquée d'ailleurs fréquemment par de vieux aveugles.

Dans la S/P de Bonieredougou plusieurs villages se livrent à la fabrication de nattes d'écorcé battue d'une très bonne facture au prix variant selon la taille entre 75 frs et 250 frs pièce... (Niéméné, Naoulo Sobara, Bokala Niampondougou... Oualeguera...) On peut estimer à 200 l'effectif de ces artisans pour le seul Djimini-Nord.

On signalera encore comme sous-produit de l'activité rurale, la fabrication par les femmes de savon "noir" à base de graine de "ploplo" (petit arbuste seme à proximité du village) pilée mélangée d'une autre graine ("Koundo") riche en huile, le tout cuit et additionné de potasse...

Cette activité est d'une particulière importance dans les groupes Folo - Difana - Nandielle - Kandegono... encore le Djimini-Nord ! et parvient à concurrencer séricusement sur les marchés de Niéméné et Foumbolo le savon Hclios d'importation.

En résumé :

Notre échantillon d'exploitants avait fait ressortir un nombre d'artisans voisin de 0,5 par famille. Sur cette base nous aboutissons à un effectif théorique de 2875, sans doute exagéré.

Une estimation plus serrée obtenue par le fichier-village nous donne :

800	Tisserands	I/65 habitants
450	Forgerons	I/115 habitants
400	Potières	I/130 habitants
50	Cordonniers	I/1250 habitants
40	Menuisiers	I/1310 habitants
90	Maçons	I/585 habitants
85	Taillours	I/615 habitants
(50) ?	Tcinturiers	
50	Divers (vanniers-sculpteurs-bijoutiers..)	
200	Fabricants de nattes.	I/260 habitants...

2.215 auxquels s'ajoutent une quinzaine de mécaniciens réparateurs, une quinzaine de chauffeurs, sept ou huit boulangers et leurs apprentis.

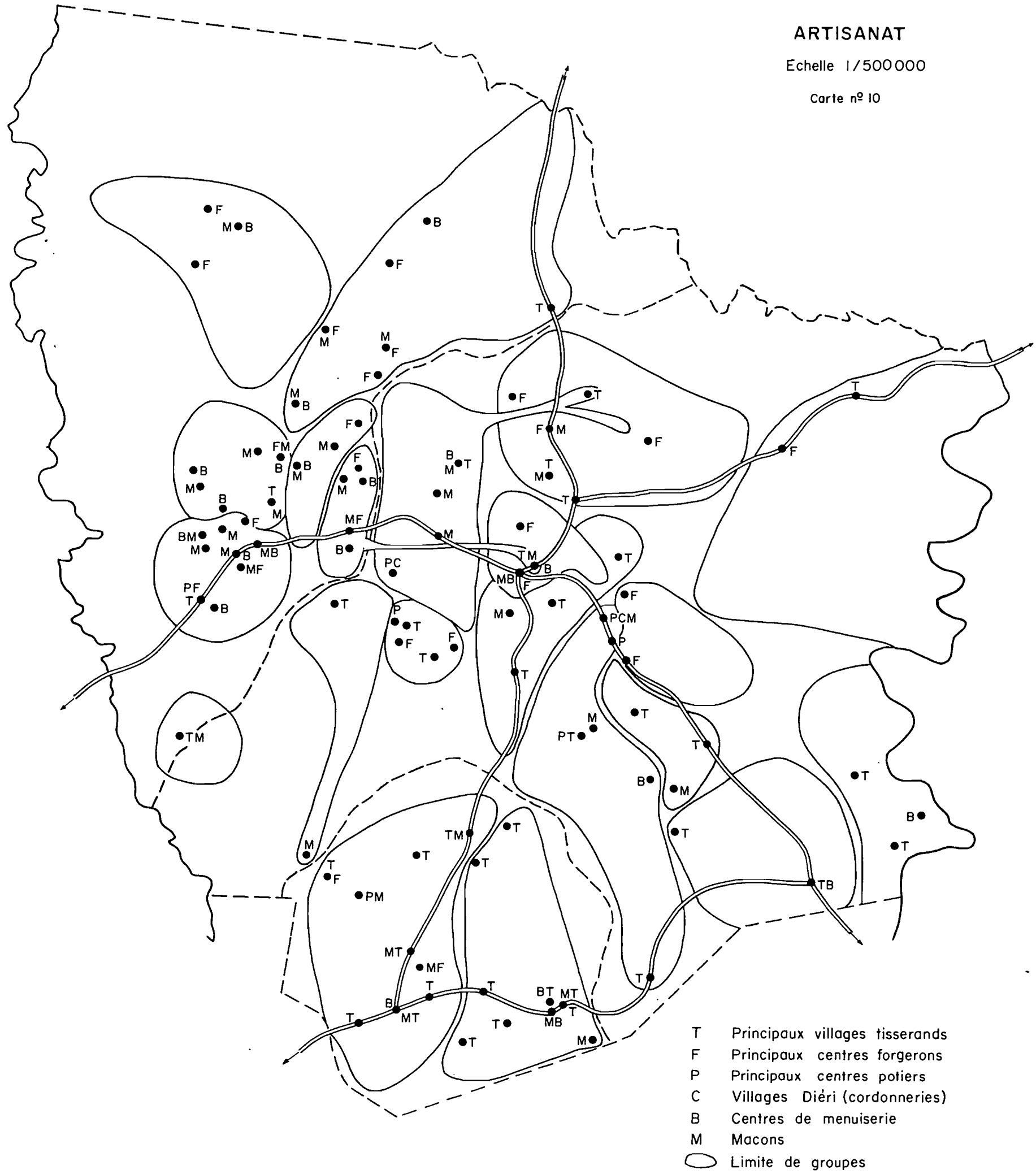
l'ancien canton Djimini-Nord à la population en majorité animiste démontre une certaine supériorité pour toutes les branches artisanales autres que le tissage ou la couture. Le Diamala prédomine au contraire dans ce type d'activité. Les groupes de l'Est de la zone (Bidiala, Kakono, Bandhoro, Lissolo...) apparaissent les moins riches d'artisanat en dépit de certaines exceptions locales (Bassawa, Kombllasso ... (gr. Bandhoro) Gombodougou (gr. Bidiala).... Gbérékro-Noumoussou et Tongbédougou (gr. Kakono...)

Cet artisanat reste quoiqu'il en soit un artisanat essentiellement auto-consommatoire, et le revenu monétaire net par artisans peut-être évalué à environ 4.000 Frs. annuellement....

ARTISANAT

Echelle 1/500 000

Carte n° 10



ANNEXE IO- DE QUELQUES CAMPEMENTS "GBOLI" -1 - BALLEDOUGOU : (63 cases).

Le plus ancien, créé vers 1946 par des habitants de Kanyeméné (Gr. KOUMBELE) auxquels sont venus se joindre des gens de Bokala-niampondougou (Bokala) - Ancien lieu de marché jusque vers 1961. Accès à pied.

2 - SOLLESSIDOUGOU : (21 cases)

Créé vers 1950 par Oualeguera (Diafolo). Rejoint ensuite par des Tagouana transfuges d'un autre campement (Babodougou)

3 - CARREFOUR - LANIENDOUGOU : (31 cases)

Créé en 1954 par Lanien venu de Bonicredougou (Diafolo). Rejoint par des gens de Bakoro (Diafolo) et de Tinguedougou (Difana). Lieu de marché depuis 1961. Accès auto.

4 - BABODOUGOU : (18 cases).

Créé vers 1957 par M'borla-Dioulasso (Sokala). Rejoint d'abord par des Tagouana quittant actuellement ce campement pour Sollessidougou.

5 - SOURKOUDOUGOU : (44 cases)

Créé vers 1958 par Sourkoudougou (Difana). Rejoint par des habitants de Takana-Dioulasso (Difana) et quelques Tagouana. (Accès auto)

6 - KONDODOUGOU : (88 cases)

Créé vers 195... par Kondodougou (Kandegono). Rejoint par des habitants de Kowara (Kandegono) et de Tinguédougou (Difana), plus quelques Tagouana. (Accès auto).

7 - SIRGUEDOUGOU : 37 cases).

Créé vers 1957 par Bounadougou (Diafolo). Abrite aussi quelques Djimini Folo, des Guinéens et des Maliens. (Accès auto).

8 - N'DIADIOKRO (2 cases)

Près de Kondodougou. Crée par des Baoulé de Tiébissou

9 - LAMISSADOUGOU (2 cases)

Près de Sourkoudougou. Crée par des Tagouana Mangoro

10 - SEADCUGOU (7 cases)

Créé par Tinguédougou (Difana)

II - YAODOUGOU (6 cases)

Créé par des Tagouana

I2 - LEMOUROUDOUGOU : (?)

Créé par des Tagouana

I3 - KITAGADOUGOU : (8 cases)

Créé par des Tagouana.

I4 - DAMASSO

Vers Babodougou créé par Tinguédougou (Difana)

I5 - GUIBERA

Créé par Oualeguera (Diafolo). Rejoint par des habitants de M'Borla-Dioulasso (Sokala)

I6 - DJEGBE Vers Sourkoudougou. Crée par Oualeguera (Diafolo). Rejoint par quelques étrangers non précisés.I7 - LOWARA ou BRIGADIEKRO (4 cases)

Sur la piste de "Carrefour" (Baoulé)

I8 - X - (2 cases) (Baoulé)

A proximité du précédent.

I9 - GBOSSIKRO

Créé par des Tagouana et des Mossi

20 - NAWEREDOUGOU Près de "Carrefour" (Tagouana)21 - OUABORODOUGOU : Idem. (Tagouana)22 - PALARADOUGOU : Crée par Palaradougou (Diafolo). A l'Est de la piste de Carrefour.

23 - Disséminés une dizaine de chefs de famille Voltaïques.

Cette liste n'est pas limitative. Des campements d'implantation relativement récente sont en plein développement. Ils s'étendent sur une centaine de Km2 et abritent au minimum un millier d'habitants.

*

* * *